

Décembre 2015 - No 101

Un défi existentiel pour l'UE!!



Encart à la page 31

AIACE
2016
Assises / Congress

TRIESTE
Italie / Italy
24-30.5.2016



www.aiace-europa-assises.eu

ÉDITORIAL

- 3 L'AIACE à la hauteur des défis

INSTITUTIONS

- 5 European Parliament awards
Sakharov Prize to Raif Badawi
6 Président de la Commission européenne J.C.
JUNCKER - Discours sur l'état de l'union : vues
institutionnelles

SÉCURITÉ SOCIALE

- 7 L'équilibre de notre assurance maladie réalisé en
2014 - Un succès ?
10 Équilibre financier du RCAM (complément
d'information)

MÉTHODE & PENSIONS

- 11 Méthode - Actualisation annuelle 2015: +2,4 %

U.E./SOCIÉTÉ

- 13 L'afflux des migrants, des réfugiés et des demandeurs
d'asile : un défi existentiel pour l'UE
17 Du danger d'un « arrangement » sur le principe
fondamental de l'UE
18 Le Royaume-Uni s'attaque à « l'Union toujours plus
étroite »
19 Vers une véritable union économique et monétaire ?
21 Les énergies du futur

24 LE PMO VOUS INFORME**VIE DE L'AIACE**

- 26 Österreich
27 Sweden - United Kingdom
28 Portugal
30 Italia

31 ENCART «ASSISES 2016 À TRIESTE»**VIE DE L'AIACE**

- 39 Italia (suite) - España
41 Belgique - België
42 Grèce
43 Danmark
45 Ireland
46 Deutschland
48 Remboursement des prélèvements sociaux
français (PSF)1

ACTUALITES

- 49 Paris 13 novembre 2015 - Nous devons être plus forts
que la haine
50 La Turquie et l'Union européenne : un dialogue
inachevé
52 « Dieselgate »
55 L'affaire VW : qui supervise l'application des
normes ?
56 Jacques Delors: citoyen d'honneur de l'Europe
57 Maudit « roaming »

SOUVENIRS

- 59 Wie ein Junge den Zweiten Weltkrieg in einem
süddeutschen Dorf erlebte
62 „Europa eine Seele geben“ - Eine Hommage an
Jacques Delors zu seinem 90 Geburtstag

ILS ÉCRIVENT

- 64 The Making of a European President

NÉCROLOGIE

- 65 In Memoriam: David Williamson (1934-2015): An
appreciation
66 Nous ont quittés

**Cover:**

Les réfugiés aux frontières terrestres et maritimes
de l'UE et dans l'UE sur fond de la Zone d'entrée
du tunnel sous la manche à Calais.

Avertissement de la rédaction VOX:

The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on pages 24 to 25.
Les informations publiées aux pages 24 à 25 n'engagent que le Pay Master Office (PMO)

RETIRED AND NOT YET A MEMBER? TO JOIN US, PLEASE FILL IN THE ENCLOSED FORM !

PENSIONNÉ ET PAS ENCORE MEMBRE? POUR NOUS REJOINDRE REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION CI-JOINT!

Editeur responsable :

Bernhard Zepter

Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard
blanpci43@gmail.com

Secrétariat de Rédaction :

aiace-int@ec.europa.eu

Photos :

Médiathèque CE - Aiace

Mise en Page:

Jean-Claude Lesuisse

**Adresse :**

Association Internationale
des Anciens de l'Union européenne
(SC-29 02/04)
B-1049 Bruxelles - Tel: 02-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu
Internet: <http://www.aiace-europa.eu>
Tirage de «VOX»: 23.000 exemplaires

Comité de rédaction :

Jean Guy Giraud
Egon C. Heinrich
Michael Hocken
Giovanni Livi
Raffaella Longoni
Marc Schober
Ludwig Schubert
Giovanni Sergio
Roger Vancampenhout

L'AIACE à la hauteur des défis

Après les décisions de notre Conseil d'administration à Bratislava, en tant que nouveau Président, avec le nouveau vice-Président, conformément à nos statuts, j'ai constitué le bureau de l'AIACE internationale. Après les difficultés habituelles de transition entre deux équipes, le nouveau Bureau de l'AIACE internationale commence à trouver son rythme de travail.

Tout nouveau, tout beau ? Évitions les jugements faciles. Avant toute autre chose, en tant que Président d'une Association qui agit le plus souvent dans l'intérêt de tous les pensionnés des institutions et organes de l'UE, j'aimerais exprimer ma gratitude au Président sortant Richard Hay. À la tête de son équipe hautement professionnelle, pendant quatre années il a fait un excellent travail. Ancien Directeur général d'une DG clé de la Commission européenne telle que celle du personnel et de l'administration, Richard a mis la barre très haute, au-dessus de laquelle il s'agit maintenant de passer pour être à la hauteur du défi et pour saisir le témoin qu'il nous tend.

En assumant ma nouvelle responsabilité, je me suis rapidement rendu compte de la complexité de la tâche et des nombreux dossiers qui demanderont nos efforts communs pour aboutir :

Compléter le nouveau Bureau :

Cette tâche est loin d'être accomplie. Que faire pour activer l'expertise qui existe dans nos rangs et pour motiver davantage nos membres à s'engager pour notre cause ? Comment faire afin de composer une équipe équilibrée H/F qui représente une bonne moyenne des différents intérêts et groupements à l'intérieur de notre association et qui en même temps nous apporte le savoir-faire et l'expertise pour nos dossiers parfois bien complexes ? Comment assurer une continuité dans l'accomplissement de nos activités dans une association à l'intérieur de laquelle la fluctuation est grande et parfois incalculable ? Une association qui est en croissance constante et qui englobe de plus en plus d'opinions, de cultures, d'expériences et d'intérêts et problèmes différents ?

Je pense qu'il n'y a qu'une seule réponse à toutes ces questions : patience et longueur de temps. Mieux vaut prendre son temps et tester les différentes options au lieu de prendre des décisions hâtives. Vous m'avez donc compris : je cherche toujours à compléter mon équipe et j'attends les talents dans votre entourage de ceux ou celles prêts à l'aventure !



Établir le programme de travail :

En premier lieu, comment préserver nos intérêts vitaux ? Pensions et rémunérations, le RCAM, la complémentarité, les actions sociales auprès de tous les pensionnés, la communication ! Ce sont en effet les plus importantes pièces de résistance, où nous constatons un progrès parfois difficile et trop lent. Mais il y a d'autres chantiers : l'accès des anciens aux bâtiments de nos Institutions, avec lesquelles nous restons toujours liés par le Statut, la continuité du magazine VOX qui est particulièrement important en tant que moyen de communication et de réflexion, un site internet attractif et performant, un appui supplémentaire pour notre « réseau social » à savoir YAMMER, etc.

Comment faire pour renforcer le rôle de l'AIACE ?

L'Union européenne se trouve actuellement face à des problèmes vitaux : la pression des réfugiés à nos frontières et leur situation dans l'UE, les problèmes de politique financière de nos amis grecs, nos débats internes sur l'appartenance à l'UE : tous ces développements exigent un renforcement de nos principes de base : la solidarité, la tolérance et la conviction politique, mais également notre capacité de répondre rapidement aux nouveaux défis. Une Europe en difficulté affecte également la vie des anciens et celle de l'Association. Le débat à l'intérieur de l'UE a incontestablement des répercussions sur la vie des anciens, effets que nous pouvons déjà ressentir depuis quelque temps. Faut-il en tirer des conséquences institutionnelles, et, si

oui, lesquelles? Je pense que l'évolution des choses demande une réflexion approfondie parmi nous.

On n'attend pas de nous des leçons sur la manière de renforcer une Europe à la dérive. Mais beaucoup de nos membres disposent encore d'un savoir-faire et d'une mémoire précieuse du passé et des crises qui ont existé depuis que les Communautés européennes existent. Les réflexes de nos Institutions pour profiter de cette expertise sont jusqu'à présent peu développés. C'est normal et nous ne nous en plaignons pas. Mais dans une période de fin de crise, voire de reprise, nous sommes à la disposition de nos Institutions pour contribuer à préserver la cause d'une Europe qui était au centre de notre vie professionnelle.

Mais ne parlons pas que de nos soucis, voyons aussi le côté agréable de notre retraite : la préparation de

notre prochaine édition des Assises bat son plein ! **Nous avons choisi la ville de Trieste, au nord de l'Adriatique.** Une ville qui représente de manière exemplaire les hauts et les bas de l'Histoire de l'Europe. Ville fameuse pour sa beauté, son architecture et sa liberté d'esprit ! Et renommée également pour sa beauté au printemps ! Ville qui, à mon avis, réunit également l'esprit du travail et du devoir avec les plaisirs des loisirs et de la découverte. Même chose dans la plupart des sections nationales, comme vous pouvez le constater dans ce magazine, l'activité est intense et les voyages et événements divers et variés permettent aux anciens de se retrouver dans la bonne humeur.

Avec toutes mes amitiés et en espérant vous rencontrer nombreux à Trieste !

DOMUS RETIRED, a new website for retired colleagues from the Council

We are happy to inform you that a brand new website for pensioners from the Council is now ready, as announced in the letter below.

Regrettably, this new website is only accessible to pensioners from the Council, whereas Myintracomm remains fully open to all retired officials, irrespective of their institution of origin.



Council of the European Union
General Secretariat
Directorate-General Administration
Directorate Human Resources and Personnel Administration
The Director

Brussels, 6 October 2015

Subject: New 'Domus Retired' website

Dear Sir / Madam,

We are pleased to inform you that the new website for pensioners is now ready. You will be able to access Domus Retired starting on 19 October. The new website contains relevant information for all retired colleagues. Access to the current Domus will be deactivated on 30 October.

The procedure for accessing the new website is the same as for the current Domus, which means that you will be using the same user name and password as before.

Step 1

Use the following link: <https://portal.consilium.europa.eu>

Step 2

Enter your user name and password

Step 3

Click on the **Domus Retired** button

Pensioners who do not already have access to Domus are asked to fill in the attached form and send it to the Individual Entitlements Unit: dga1.droitsindividuels.contact@consilium.europa.eu.

If you have any questions or comments related to the content of the new website, please contact the Office for retired officials:

Tel: +32 2 281 4487 / 2427

Email: unite.sociale.pensionnes@consilium.europa.eu

Yours faithfully,

Cesira D'ANIELLO

European Parliament awards Sakharov Prize to Raif Badawi



Sakharov Prize finalists (from left): Raif Badawi, Unidad Venezuela and Boris Nemtsov © Courtesy of Amnesty International & © AP images/European Union - EP

Raif Badawi is the laureate of this year's Sakharov Prize for Freedom of Thought, following an October 29 decision by EP President Martin Schulz and the political group leaders. Badawi is a blogger from Saudi Arabia currently serving a 10-year prison sentence for insulting Islam on his website promoting social, political and religious debate. The Sakharov award ceremony will be held in Strasbourg on 16 December.

«An extremely good man»

“The conference of Presidents decided that the Sakharov Prize will go to Saudi blogger **Raif Badawi**,” said Schulz announcing the 2015 laureate in plenary. “*This man, who is an extremely good man and an exemplary good man, has had imposed on him one of the most gruesome penalties that exist in this country which can only be described as brutal torture.*» The EP President added: “*I call on King of Saudi Arabia to stop the execution of this sentence, to release Mr Badawi, to allow him to back to his wife and to allow him to travel here for the December session to receive this prize.*»

Badawi: a prisoner of conscience

Badawi is a Saudi Arabian blogger, human rights

activist and author of the website Free Saudi Liberals. He was arrested in 2012 and later sentenced to 10 years in prison, 1,000 lashes and a hefty fine for insulting Islamic values on his website.

He was administered the first set of 50 lashes in public in January 2015. The remainder were postponed following international protests. Earlier this week the wife of Raif Badawi, Ensaf Haidar, who is currently living in Canada with their three children, announced that the Saudi authorities have given the green light for the flogging to resume.

In February this year MEPs adopted a resolution strongly condemning the flogging of Badawi as «*a cruel and shocking act*» and calling on the Saudi Arabian authorities «*to release him immediately and unconditionally as he is considered a prisoner of conscience, detained and sentenced solely for exercising his right to freedom of expression*”.

The finalists

Raif Badawi was one of this year's three finalists : The democratic opposition in Venezuela embodied by the « **Mesa de la Unidad Democrática** » and political prisoners and the Russian opposition leader **Boris Nemtsov**

Source : <http://www.europarl.europa.eu/news>

The Sakharov Prize

The Sakharov Prize for Freedom of Thought is awarded each year by the Parliament. It was set up in 1988 to honour individuals and organisations defending human rights and fundamental freedoms.

Nominations for the Sakharov Prize can be made by

political groups or by at least 40 MEPs. Based on the nominations, the foreign affairs and development committees vote on a shortlist of three finalists. After that the Conference of Presidents, made up of the EP President and the leaders of the political groups, select the winner.



Président de la Commission européenne J.C. JUNCKER

Discours sur l'état de l'union : vues institutionnelles

Nous reprenons ici uniquement une sélection de passages du discours du 9 septembre qui reflètent la conception du Président sur le fonctionnement de l'UE.

Le rôle du Président de la Commission

Je suis le premier Président de la Commission dont la nomination et l'élection ont directement découlé du résultat des élections du Parlement européen de mai 2014.

J'ai donc la possibilité d'être un Président plus politique. Ce rôle politique est prévu par les traités en vertu desquels les États membres ont fait de la Commission le promoteur de l'intérêt général de l'UE. Je souhaite présider une commission politique. Une commission très politique.

Je suis le représentant des démocraties européennes.

Plus d'union : tel est le mandat que m'ont donné les Européens et le Parlement européen.

Crise des réfugiés

Les États membres ne respectent pas les normes communes pour l'accueil des demandeurs d'asile. La Commission a lancé une première série de 32 procédures d'infraction, une deuxième série suivra dans les jours qui viennent. Tous les États doivent respecter la législation européenne : nous sommes une union fondée sur l'état de droit.

Le président a exhorté les États membres à adopter ses propositions les plus récentes.

On accuse Bruxelles lorsque les États membres n'agissent pas.

Grèce

Nous avons assisté à des gesticulations très politiques, des querelles, des insultes, des démocraties de la zone euro montées les unes contre les autres. Les traités qualifient l'appartenance à la zone euro d'irrévocable.

J'ai reçu les dirigeants des principaux partis politiques grecs. Ils ont tous promis de respecter l'accord. J'attends qu'ils tiennent parole et respectent l'accord, quel que soit le gouvernement à la tête du pays.

Zone euro

Le Parlement européen est et doit rester le Parlement de la zone euro. Je ne suis pas d'accord pour multiplier les institutions.

Comment se fait-il que la zone euro, 2e monnaie du monde, ne parvienne toujours pas à parler d'une seule voix dans les institutions financières internationales (et y ressemble à un poulailler) ? Le Président de l'eurogroupe doit être le porte-parole naturel de la zone euro au sein du FMI.

Il nous faudra à terme mettre en place un trésor de la zone euro appuyé sur le mécanisme européen de stabilité.

Royaume-Uni

Une partie de la solution consiste à admettre que tous les États membres ne participent pas à tous



les domaines politiques de l'UE, mais les choix du Royaume-Uni ne doivent pas empêcher les États membres d'aller vers davantage d'intégration dans les domaines où ils le jugent opportun.

Ukraine

Si nous voulons promouvoir un monde où la paix règne, nous avons besoin de plus d'Europe et de plus d'Union dans notre politique étrangère.

Nous devons être unis quand il s'agit de la sécurité de nos États membres à l'est, notamment les pays baltes.

La sécurité et les frontières des États membres de l'Union européenne sont inviolables. Je veux que Moscou le comprenne clairement.

Climat

La lutte contre les changements climatiques ne sera pas gagnée ou perdue lors des débats diplomatiques à Bruxelles ou à Paris. Elle le sera sur le terrain et dans les villes où la plupart des Européens vivent, travaillent et consomment environ 80 % de l'énergie produite en Europe.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au président Schulz d'accueillir la réunion du « Pacte des maires » au Parlement le mois prochain. Elle rassemblera plus de 5.000 maires européens qui se sont tous engagés à atteindre l'objectif de réduction des émissions de CO² fixé par l'UE.

Lait

Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas correctement dans le marché si un litre de lait coûte un tiers du prix d'un litre d'eau. Je ne pense pourtant pas que nous pouvons ou nous devons microgérer

le marché du lait depuis Bruxelles.

Les autorités de concurrence européennes et nationales devraient étudier de près la structure du marché. Mon impression est que nous devons briser quelques oligopoles dans le secteur de la distribution.

Méthode communautaire

Tout en étant un ardent défenseur de la méthode communautaire en temps normal, je ne suis pas un puriste en temps de crise. Je n'attache pas d'importance à la manière dont nous gérons une crise, que ce soit par des solutions intergouvernementales ou par des processus d'inspiration communautaire. En revanche, lorsque nous constatons qu'une méthode présente des faiblesses (*réfugiés, pacte budgétaire, défaillances bancaires, NDLR*), nous devons modifier notre approche.

Nous devons être plus européens dans notre méthode.



Ludwig Schubert
Président d'honneur de l'AIACE INT.

Sécurité Sociale

L'équilibre de notre assurance maladie réalisé en 2014 Un succès ?

En 2014, pour la première fois depuis 2006, notre assurance maladie (RCAM= Régime commun d'assurance maladie) a pu réaliser un équilibre opérationnel, c'est-à-dire que les cotisations des affiliés ont pu couvrir les dépenses opérationnelles du régime. En effet, le solde opérationnel de 2012 (-17,1 Mio €) à 2014 (+0,8 Mio €) s'est amélioré de 17,9 Mio d'euros ! Compte tenu des rendements du « fonds de réserve », un léger excédent du résultat de l'exercice entier (7,6 Mio €) a même pu être réalisé (les chiffres mentionnés dans le présent article ont été repris du Rapport annuel 2014 du RCAM).

Dans un article du VOX No 100 (pages 7 et 8), la manière particulière de réaliser, par le passé, l'équilibre opérationnel de notre assurance maladie avait été examinée :

Le taux de cotisation (1,7 % des traitements de base pour les affiliés et 3,4 % pour le Budget) n'a plus été modifié depuis le début des années 1990. Il y avait une longue période d'excédents qui a permis d'accumuler un « fonds de réserve ». Son maximum avait atteint en 2004 16,5 mois de dépense en net et 19,9 mois en brut. Ce fonds n'était prévu, ni par le Statut ni par les règles budgétaires, mais il a été légalisé par la

législation secondaire des « Règlements communs des Institutions ». Une adaptation des plafonds de remboursements liée à l'évolution économique ou bien une diminution du taux de cotisation n'a pas été effectuée pendant cette période excédentaire !

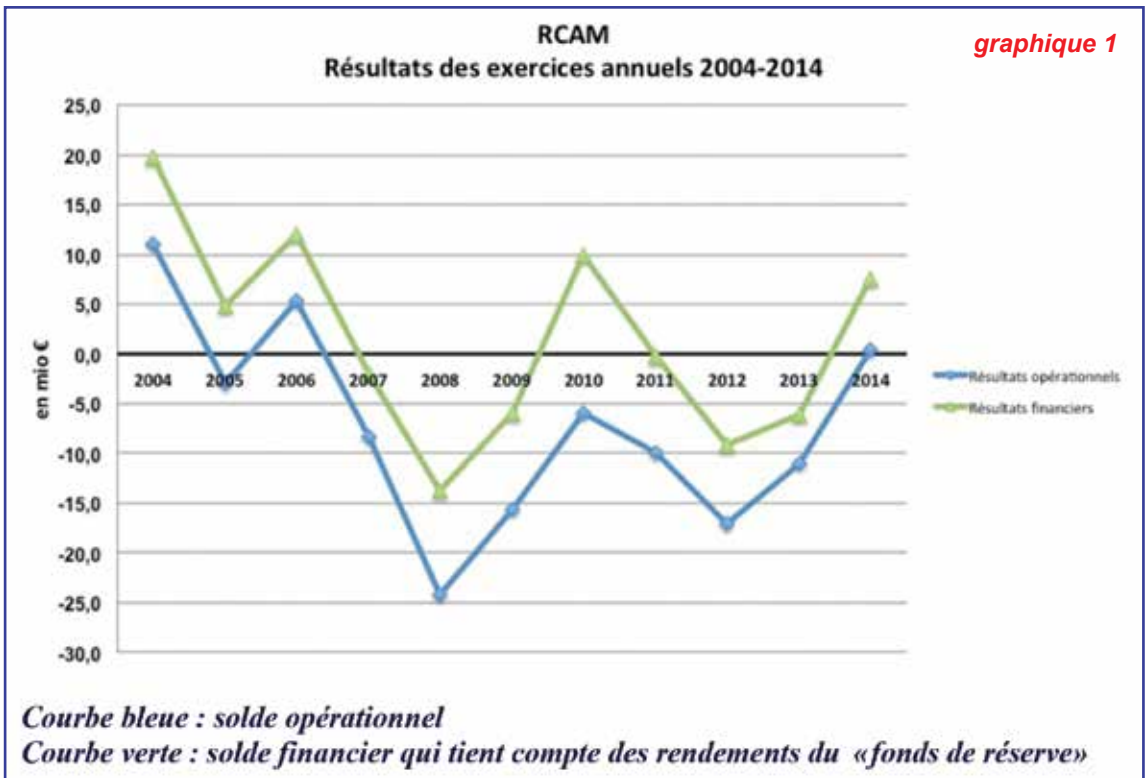
Toutefois, depuis 2007, le régime a réalisé des déficits opérationnels qui, pour la période 2007 à 2012, étaient en moyenne de l'ordre de 6,1 % des cotisations. Ce déficit moyen aurait pu être couvert par une augmentation du taux de cotisation de 1,7 % à 1,8 % pour les affiliés et de 3,4 % à 3,6 % pour le budget. Selon le nouveau Statut, une telle décision pourrait être prise, depuis 2014, par les chefs d'administration. Toutefois, compte tenu de l'existence du « fonds de réserve », il était plus rationnel, dans un premier temps, de couvrir ce déficit par un recours au « fonds de réserve ». Sa valeur relative en nombre de mois de dépenses a diminué, en net, de 14 mois en 2006 à 8,3 mois en 2012, le minimum atteint était 7,7 mois en 2013.

On sait que face à la persistance de cette évolution déficitaire, les responsables de notre régime d'assurance maladie, dans la situation actuelle, ont écarté une adaptation des cotisations, mais ont opté pour l'application d'une « politique d'interprétation rigou-

reuse des règles du RCAM », afin d'absorber ainsi le déficit structurel du régime. Après de premiers effets en 2013 (cf. l'article dans le VOX No 100), cet objectif a pu être réalisé (provisoirement ?) en 2014 (cf. graphique 1). En effet, par rapport à 2012, en 2014 les dépenses moyennes par affilié ont été diminuées de 4,1 % ou de 154 € et les cotisations moyennes par affilié ont augmenté d'un peu plus que 2 % au total pendant ces deux années.

► celui de la question de savoir à partir de quel point, par la politique de restriction, les prestations garanties par l'article 72 du Statut de remboursements de 80 %, 85 % ou 100 % (en cas de maladie grave) sont contournées ou mises en cause.

En ce qui concerne le premier de ces problèmes, le résultat cumulé des restrictions, pendant les deux années 2013 et 2014, conduit à une économie moyenne



- Par ailleurs, la manière de réaliser de fait, depuis le début des années 1990, le financement de notre assurance maladie (par accumulation ou diminution des réserves et finalement par la restriction sur les prestations) est en contraste avec la manière de réaliser en permanence l'équilibre de notre régime de pension. Dans celui-ci, les prestations sont clairement définies par le Statut et l'équilibre actuariel permanent du régime est obtenu par une variation annuelle – si nécessaire — vers le haut ou vers le bas des cotisations !
- Cependant, le « succès » de la réalisation, en 2014, de l'équilibre opérationnel de notre assurance maladie soulève deux problèmes :
 - celui de la répartition des économies en matière de remboursements entre les « actifs » et les « post-actifs » et...

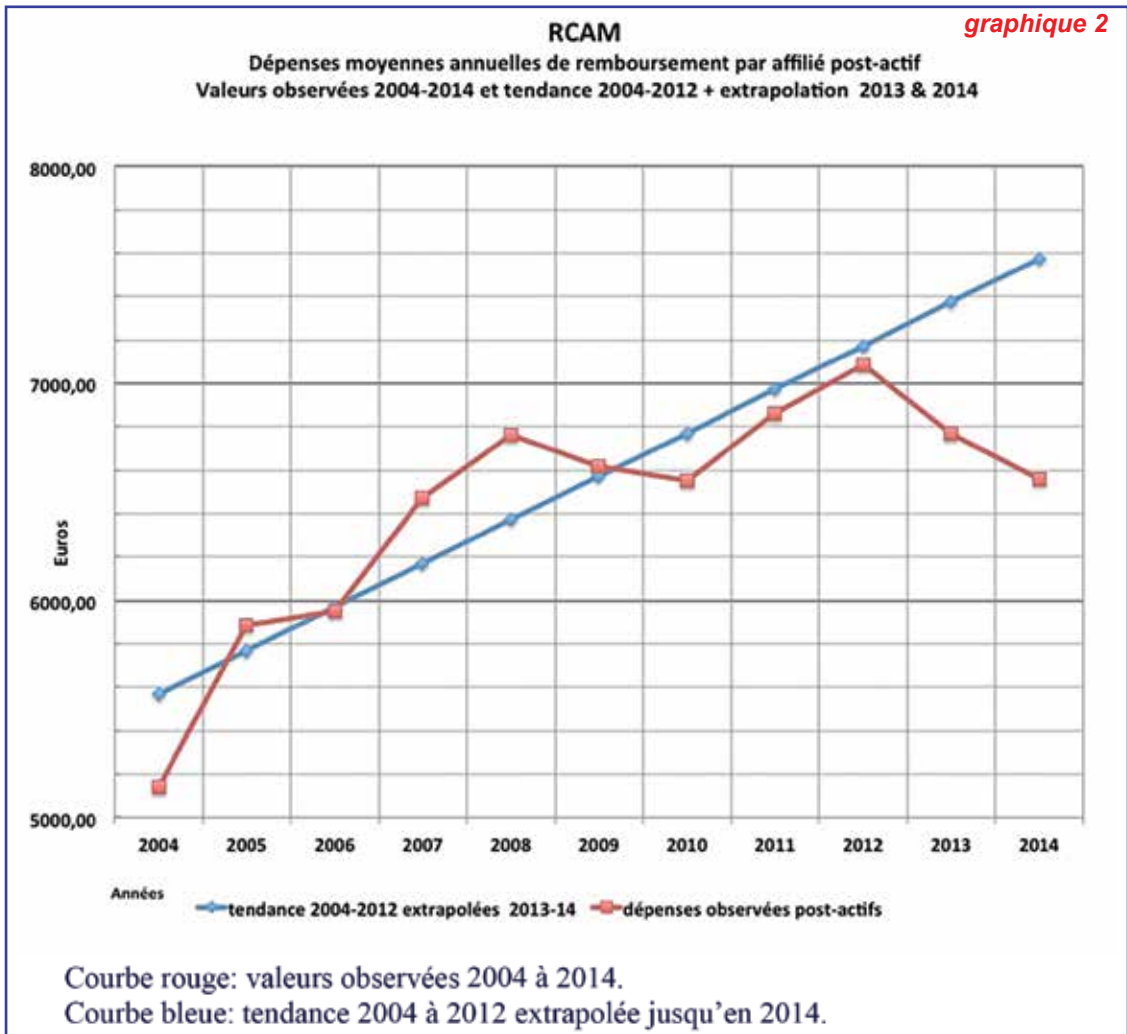
par affilié « post-actif » de 532 € (soit -7,5 %) par rapport à 2012, tandis que les chiffres correspondant pour les affiliés « actifs » se situent à 109 € (soit -4,1 %).

Cette comparaison avec l'année 2012 ne tient pas compte du fait que les dépenses médicales ont une tendance sous-jacente à l'augmentation. Pour évaluer l'ampleur de l'effort de rupture de la tendance par la politique de restriction, il faudrait comparer la valeur observée en 2014 avec la valeur tendancielle extrapolée pour la même année. Il est, toutefois, évident que le calcul de la tendance appropriée pose un problème technique.

Si l'on extrapole la valeur pour 2014 avec le taux de croissance annuel moyen de la période 2004 à 2012, l'économie moyenne fournie par les affiliés « post-actifs » s'élève à 996 € (soit -13,2 %) (cf. graphique 2) et

celle des affiliés « actifs » à 184 € (soit -6,7 %).
Si l'on extrapole, par contre, la valeur de 2014 avec le

Par ailleurs, le fait que le niveau de la dépense moyenne par affilié « post-actif » est d'environ 2,5 fois



taux de croissance annuel moyen de la période 2008 à 2012 qui est sensiblement le même pour les deux groupes (1,83 % p. a. pour les « post-actifs » et 1,89 % p. a. pour les « actifs »), l'économie pour les « post-actifs » se situe à 793 € (soit -10,8 %) et celle pour les « actifs » est de 212 € (soit -7,6 %).

Ces calculs mettent en évidence l'importante contribution des affiliés « post-actifs » aux économies qui ont permis le rétablissement de l'équilibre opérationnel en 2014. Toutefois, la charge relative par affilié « post-actif » se trouve atténuée par le fait que le rapport entre le nombre des bénéficiaires liés à un « post-actif » et le nombre des affiliés « post-actifs » s'est réduit de 1,57 en 2003 à 1,46 en 2014 (soit -7%), tandis que le rapport analogue pour les « actifs » ne s'est réduit que de 2,26 en 2003 à 2,19 en 2014 (soit -3,1%).

plus élevé que celle de la dépense par affilié « actif » ne met pas en cause les raisonnements précédents. La dépense moyenne plus élevée des « post-actifs » est naturelle et couverte par le principe de la solidarité entre générations sous-jacent à notre régime (comme celui de la solidarité entre niveaux de revenus ou de situations familiales).

La question de savoir à partir de quel point de restriction, les prestations garanties par l'article 72 du Statut sont mises en cause constitue toujours un sujet de débat entre représentants du personnel (y compris ceux des anciens) et les responsables de notre assurance maladie. Il est évident que la politique de restriction a été mal – ou souvent pas du tout – expliquée aux affiliés. Le nombre des plaintes

et recours administratifs ponctuels met en évidence que ce débat continuera et risque encore de s'intensifier. À cela s'ajoute la situation de nombreux affiliés âgés qui se résignent devant toutes ces nouvelles complications et devant le renvoi de demandes de remboursement pour des raisons insignifiantes et parfois *même injustifiées*.

Il n'est pas possible de traiter ces problèmes ponctuels, mais importants, en détail dans cet article, mais en conclusion, il paraît utile de rappeler, une fois de plus, que les déficits de notre assurance maladie ne résultent point d'une évolution trop rapide des dépenses par affilié.

En effet, l'évolution de 2004 à 2012, des *dépenses par affilié se situe avec 1,87 % p. a.* de manière clairement inférieure au taux d'inflation en Belgique et dans l'UE avec 2,4 % p. a. pendant la même période. Le vrai problème se situe du côté de l'évolution des cotisations par affilié qui n'a été que de 0,95 % p. a. pendant

la même période. Ceci est surtout dû au recrutement d'un personnel à revenu plus bas (d'où la stagnation des cotisations moyennes par affilié de 2004 à 2007 et la diminution de 1 % p. a. des cotisations moyennes des affiliés « actifs » pendant la même période). À cela s'ajoute le quasi-blocage des rémunérations entre 2010 et 2014 et, de plus, notamment pour l'avenir, les effets de la détérioration des perspectives de carrière et de pension.

Ces constatations devraient fournir de très bons arguments, si à l'avenir, il devenait inévitable d'ajuster *légèrement* le taux de cotisation par une décision des chefs d'administration. La légère augmentation de la charge budgétaire résultant d'une telle décision serait sans commune mesure avec les économies considérables sur les dépenses du personnel déjà réalisées ou mises en route par les révisions du Statut de 2004 et 2014. Ce sont justement ces économies qui sont à l'origine des problèmes financiers de notre assurance maladie !



Francis WATTIAU
Vice Président AIACE internationale

Équilibre financier du RCAM (complément d'information)

L'équilibre atteint en 2014 a été mis en avant par le PMO. Il y a même un surplus par rapport aux dépenses de 7,6 millions d'euros. Il faut cependant savoir que le surplus des activités opérationnelles est de seulement 800 000 € (différence entre les cotisations perçues et les remboursements). Le reste du surplus est des revenus financiers du fonds de réserve (selon l'information fournie par la DG BUDG), à savoir 6,8 millions d'euros. Ce bon résultat 2014 doit être tempéré par plusieurs constatations :

- ❑ une provision de 3 millions d'euros a été inscrite pour le remboursement des frais de 2014 qui n'ont pas encore été remboursés au 31 décembre 2014. Le rapport d'audit signale que ce montant comporte une marge d'incertitude quant au résultat final de l'exercice. Le directeur du PMO a indiqué lors de la réunion de septembre 2015 du CGAM (Comité de gestion de l'Assurance maladie) qu'il n'est toujours pas possible de déterminer de façon définitive si cette provision est adaptée à la réalité ;
- ❑ il y a eu une contribution exceptionnelle de cotisation pour le personnel non permanent étant en situation de non-emploi et bénéficiaire d'allocations de chômage, avec des arriérés pour les années antérieures. Le total ainsi obtenu en recettes est de 1,3 million. En 2015, il n'y aura plus d'arriérés ;

- ❑ la gestion du fonds de réserve a permis de dégager une plus-value importante, mais si on analyse bien le rapport de la DG BUDG, on constate qu'il y a eu une certaine diminution de la qualité de nos investissements en 2014 : les placements en cotation A- à BB ont doublé, de 15 à 30 % de l'ensemble de notre fonds de réserve, ce qui explique en partie un meilleur rendement à court terme. Il n'est évidemment pas possible de répéter une telle opération : nous ne pouvons pas chaque année diminuer ainsi la qualité de nos placements, dans une telle proportion ;
- ❑ bien sûr, il y a aussi les effets de la politique de plus en plus restrictive du RCAM pour certains remboursements : c'est le principal facteur d'amélioration de la différence entre cotisations perçues et remboursements. Selon des statistiques élaborées par Pierre Blanchard et Ludwig Schubert (voir l'article ci-dessus), sur base des chiffres officiels du PMO, les économies les plus importantes ont été obtenues au détriment des affiliés post-actifs.

La direction du PMO a toutefois indiqué qu'à long terme il est probable que la situation financière du RCAM redevienne plus difficile à cause du vieillissement de la population des affiliés.



Méthode - Actualisation annuelle 2015: +2,4 %

Le dernier article dans le VOX sur l'application partielle de la Méthode pour 2011 (0 %) et 2012 (0,8 %) remonte à 2014, après la codécision ex post du Conseil et du Parlement européen (VOX NR 97 d'avril 2014 pages 16 à 18).

1. Rappel des évènements

Décembre 2011, la Méthode (La 5^e selon le statut de 2004 encore en vigueur) donnait 1,7 % comme résultat et un rapport de la Commission justifiait l'inapplicabilité de la clause d'exception (article 10 de l'annexe XI du statut).

Janvier et février 2012 la Commission déposait un recours devant la Cour de justice européenne (CdJe) contre le refus du Conseil d'appliquer le résultat de la Méthode pour 2011.

Début février 2012, dans le contexte de la définition du Cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020, la décision concernant les économies budgétaires de fonctionnement des institutions entraînait le blocage complet des rémunérations et pensions pour 2013 et 2014.

Décembre 2012, la Méthode donnait à nouveau un résultat de + 1,7 % et un nouveau rapport de la Commission confirmait que la situation économique ne justifiait pas l'application de la clause d'exception pour cette période de référence. Le Conseil ne réagissait pas à la nouvelle proposition de la Commission qui a lancé une nouvelle action en justice.

Novembre 2013, contre toute attente, les arrêts de la Cour de Justice européenne tombent dans les affaires **C-63/12**, **C-66/12** et **C-196/12**. Ces arrêts reconnaissent le droit du Conseil de décider d'appliquer la clause d'exception statutaire sans toutefois se prononcer sur le fond du principe de la Méthode et de quelle manière le Conseil devrait motiver sa décision.

En décembre 2013, la Commission présentait au Conseil et au Parlement européen une nouvelle proposition de 0,9 % respectivement pour 2011 puis 2012. Cette proposition qui n'était pas concertée avec les OSP représentatives des institutions était totalement arbitraire et censée refléter les effets de la crise. Ignorant cette nouvelle proposition au rabais de la Commission, le Conseil et le Parlement en se référant à l'arrêt de la CdJE décidaient en avril 2014 que la clause d'exception s'appliquait que et la crise justifiait une application partielle de la Méthode, à savoir : **0 % pour 2011 et 0,8 % pour 2012** (voir VOX 97 pages 14 & 15).

Cette application erronée – selon nous – de la

Méthode 2004-2012 après 41 ans d'expérience positive, avait fait baisser le pouvoir d'achat de la grille de 5,5 % au cours des années 2011 & 2012 !

En quatre ans, nos pensions, ultérieurement bloquées en 2013 et 2014, n'avaient été augmentées que de seulement 0,8 %, soit une perte de pouvoir d'achat de 10,6 % entre 2009 et 2015 avant l'application de la nouvelle Méthode (voir point 6 ci-après).

2. Le recours

❑ **Les OSP auxquelles s'est jointe l'AIACE**, après les réclamations statutaires d'usage (selon l'art. 90 du statut), refusées par la Commission et le Conseil, ont accepté de financer des recours individuels devant le Tribunal de la Fonction publique européenne (TFPE) contre la décision du conseil concernant l'application partielle de la Méthode 2004-2012.

❑ **12 janvier 2015**, ce qui allait devenir le **recours Ludwig Schubert** et consorts a été enregistré par le TFPE. Son examen est actuellement suspendu à un arrêt attendu sur un autre recours déposé par une OSP. Ce recours porte sur l'un des moyens – absence totale de dialogue social en mars 2014 avant la 2^e proposition de la Commission et la décision des Codécideurs Conseil et PE – également repris parmi les 7 moyens du recours Ludwig Schubert.

3. Actualisation des rémunérations et pensions des fonctionnaires et agents des institutions et organes de l'UE selon l'art. 65 et l'annexe XI du statut du 1er janvier 2014

❑ **1^{er} janvier 2014, la 6^e méthode**, voit le jour dans le cadre de la révision du statut (annexe XI). Elle maintient les grands principes des cinq premières, notamment celui du parallélisme. Son application désormais appelée « actualisation » est automatique sur la base d'un rapport d'Eurostat, sans intervention des codécideurs qui ne peuvent plus interpréter l'applicabilité de *la nouvelle clause d'exception*. Celle-ci est fondée sur des indicateurs économiques connus et précis (PIB). Les modalités d'application peuvent être différées dans le temps en fonction d'un plafond maximum d'augmentation du pouvoir d'achat de 2 %, mais l'évolution parallèle aux fonctionnaires nationaux est maintenue à terme.

❑ Résultats 2015

**Evolution du coût de la vie en Belgique (HICP)
& au Luxembourg (IPC) (indice commun)
Pouvoir d'achat (indicateur spécifique)**

+1,2 %
+1,2 %

$$\frac{101,2 \times 101,2}{100} - 100 = +2,4 \%$$

Cette adaptation des pensions nettes sera rétroactive au 1^{er} juillet 2015, soit un versement fin décembre 2015 de 14,4 % d'une pension nette de juin 2015 (sauf changement de situation familiale ou autre). La grille sera adaptée de la même façon.

4. Adaptations nominales de la grille sur base de la Méthode de 1991 à 2015

1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
3,4 %	4,1 %	0,9 %	0,5 %	1,1 %	1,4 %	2,2 %	1,9 %	2,7 %

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
2,3 %	3,7 %	3,0 %	3,4 %	0,7 %	2,2 %	2,3 %	1,4 %	3,0 %	3,6 %

2010	2011*	2012**)	2013***)	2014****)	2015
0,1 %	0,0 %	0,8 %	0%	0%	2,4 %

- *) au lieu de 1.7 % selon l'application de la 5e Méthode
- ***) au lieu de 1,7 % selon l'application de la 5e Méthode
- ****) selon décision du Conseil du gel des rémunérations et pensions
- *****) selon décision du Conseil du gel des rémunérations et pensions

5. Évolution du pouvoir d'achat de 2004 - 2015

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*)	2012**)	2013***)	2014****)	2015
-1.2 %	0.0 %	+0.2 %	-0.0 %	-1.3 %	+2.7 %	-2.2 %	-3.6 %	-2.0 %	-1.5 %	-0.6 %	+1.2 %

- *) - 3,6 % au lieu de -1,8 % selon l'application de la 5e Méthode
- ***) -2,0 % au lieu de -1,1 % selon l'application de la 5e Méthode
- ****) Selon index HICP Be
- *****) 06-2013/06-2012 : 1,5 % (119,9/118,1)
- *****) 06-2014/06-2013 : 0,6 % (120,6/119,9)

6. Variations cumulées du pouvoir d'achat

[sans tenir compte de l'éventuelle issue du recours introduit contre les applications erronées de la Méthode en 2011 et 2012.]

❑ Variations par rapport à 2003

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Indices	100	98,8	98,8	99,0	99,0	97,7	100,35	98,1	94,6	92,7	91,3	90,8	91,87
% cumulés	0,0	-1,2	-1,2	-1,0	-1,0	-2,3	+0,35	-1,9	-5,4	-7,3	-8,7	-9,2	-8,1*)

*) Au 30/06/2015 avant l'application de la Méthode 2013-2015 : $0,908 \times 0,988 = 0,897$ soit -10,3%

❑ En 2015 par rapport à 2009:

- Avant l'adaptation de 2015 : $0,897 / 1,0035 = 0,8938$ soit -10,6 %
- Après l'adaptation de 2015 : $0,9187 / 1,0035 = 0,9155$ soit -8,5 %



L'afflux des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile : un défi existentiel pour l'UE

En guise d'introduction

L'arrivée massive de migrants, réfugiés et demandeurs d'asile aux frontières terrestres et maritimes de l'est et du sud de l'Europe, en provenance de pays en guerre et de lieux d'affrontement des Proche — et Moyen-Orient et du nord de l'Afrique, a relancé de façon dramatique la question des frontières extérieures et intérieures de l'Union. Au point de voir remis en question plusieurs acquis de la construction européenne : l'abolition des frontières intérieures, le contrôle commun des frontières extérieures, les procédures d'asile décidées en commun au niveau de l'UE. Déjà secouée par les attentats terroristes récents, la libre circulation des personnes dans l'espace Schengen est mise sous pression : des sirènes populistes imputent à l'« Europe » la responsabilité, non seulement d'une situation dans laquelle des terroristes pourraient se déplacer en se jouant des frontières intérieures, comme si le rétablissement de contrôles systématiques allait dissuader un terroriste déterminé. Et, s'agissant des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, comme si le rétablissement de ces mêmes frontières intérieures allait dissuader ces

personnes de fuir, trop souvent au péril de leur vie et en rétribuant chèrement leurs « passeurs », le chaos de leurs lieux d'origine... Au-delà des déclarations des uns et des autres, quelquefois fondées, mais aussi motivées par des arrière-pensées populistes, voire électoralistes, nous allons tenter de faire le point.

L'on voit donc que ces différentes définitions sont à manier avec prudence et peuvent facilement être connotées par des considérations et des choix idéologiques, que j'évoquais dans mon introduction. À cela s'ajoute le fait, que l'on doit reconnaître sans angélisme, qu'un certain nombre de « réfugiés économiques » invoquent des risques pour leur vie ou celle de leurs proches, alors qu'ils sont, sans doute légitimement, en quête d'un avenir meilleur dans un pays de leur choix.

Que peut et doit faire l'UE ?

Contribuer, avec ses moyens, diplomatiques et, le cas échéant, militaires, à résoudre l'imbrroglio géopolitique en Syrie.

- Appuyer, coordonner, cofinancer les actions des États membres situés en première ligne

Un rappel historique : comment en est-on arrivé là ?

Je n'épilouterai pas sur un certain nombre de causes directes ou indirectes de ces nouveaux flux migratoires massifs et me bornerai à un bref rappel. Alors qu'après la chute du communisme en Europe centrale et orientale et la réunification pacifique d'une bonne partie du sous-continent européen, un brillant intellectuel prédisait la « Fin de l'Histoire »¹, le terrorisme international fourbissait ses armes : attentat du 11 septembre 2001 contre les Twin Towers, intervention des États-Unis en Afghanistan ; la décision malencontreuse de George W. Bush d'envahir l'Irak, applaudie, entre autres, par le gouvernement Blair et par tant

de « nouveaux » Européens, avec entre autres conséquences, l'étrépage entre chiites et sunnites et le chaos généralisé dans ce pays ; l'émergence des « printemps arabes », avec, entre autres conséquences, les réactions féroces des dictateurs au pouvoir et/ou leur remplacement par des régimes rétrogrades et marqués par l'obscurantisme religieux ; la situation jusqu'ici inextricable de la Syrie, écartelée entre un dictateur qui s'accroche et le déchaînement djihadiste ; l'intervention mal ficelée des franco-britanniques en Libye, pour en découdre avec un dictateur sans penser à la suite, sans parler des conflits en Afrique subsaharienne : cette liste n'est pas exhaustive, mais elle explique déjà la provenance des migrations massives de réfugiés : Afghanistan, Irak, Syrie, Libye, Érythrée, Mali, etc.

Nous en sommes là : à l'UE de gérer cette crise. L'Europe en a connu d'autres : l'on ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec une situation qu'elle a connue entre les deux guerres mondiales : l'exode massif des populations, notamment juives d'Europe centrale et orientale, devant les pogromes et les menaces d'extermination, les républicains espagnols fuyant la guerre civile, etc.. Comme maintenant, les premiers à partir et les plus chanceux étaient ceux qui avaient les moyens de se payer le voyage : qui leur aurait reproché cela ? Qui le reprocherait aux migrants et réfugiés actuels ? Le sort tragique des autres était — et serait ou est maintenant aussi — laissé aux mains de leurs bourreaux... En cette année anniversaire, l'on ne peut s'empêcher de penser aussi au génocide arménien.

¹ « *The end of History and the Last Man* » Francis Fukuyama (1992)

aux frontières extérieures de l'Union (Grèce, Hongrie, Italie) ou d'États voisins (Balkans), notamment par l'installation de « hotspots » (centres d'identification et de contrôle des demandeurs d'asile) et, le cas échéant, renforcer la coopération avec certains pays tiers (Turquie, Jordanie, Liban).

- ❑ Renforcer les contrôles aux frontières extérieures (FRONTEX et EASO¹), notamment par l'échange d'informations (bases de données communes et SIS).
- ❑ Renforcer les moyens de contrôle maritime en Méditerranée (TRITON) et lutter contre les « passeurs » par l'intensification des échanges d'information (EUROSUR) en vue de sauver des vies : des milliers de personnes ont péri en tentant de rejoindre l'Europe.
- ❑ Préserver ses acquis essentiels et, en premier lieu, la libre circulation des personnes dans

l'espace Schengen. Il convient de rappeler que les dispositions de Schengen prévoient déjà des limitations à la libre circulation des personnes et le rétablissement temporaire de contrôles aux frontières en cas de troubles graves à l'ordre public ou d'événements transnationaux susceptibles de provoquer des désordres (cas de certains événements sportifs, etc.). De là à ériger des barrières, des murs (la Hongrie, qui érige un mur à la frontière serbe, est pointée du doigt...), voire des clôtures et autres obstacles techniques entre États membres (cas de l'Autriche et de la Slovénie, par exemple : une « première » entre pays membres de l'Union et de l'espace Schengen !), n'est-ce pas aller « un pont trop loin »... ?

- ❑ Modifier les règles inscrites dans le Convention de Dublin II. Le Premier ministre hongrois a précisément invoqué cette Conven-

¹ Bureau européen d'appui en matière d'asile

Quelques définitions

Un « migrant » est toute personne désireuse, pour des raisons diverses, souvent économiques, de déplacer son lieu de vie vers un pays autre que son pays d'origine. D'où l'expression consacrée de « travailleur migrant ».

Un « réfugié »¹ est toute personne qui, en raison de sa race, sa religion, sa nationalité, ses opinions politiques, son appartenance à un groupe social, son « genre », a des raisons fondées de craindre qu'elle fasse l'objet de persécutions dans son État d'origine et ne puisse se prévaloir de la protection de cet État. Au cours des dernières décennies, la notion de « réfugié » a été étendue, dans une mesure croissante, aux personnes ayant des raisons de craindre pour leur vie en raison de confrontations violentes, voire de guerres civiles, survenant dans leurs États d'origine. Par ailleurs, l'on a vu apparaître les expressions de « migrants » ou, improprement, de « réfugiés économiques » désignant des personnes se déplaçant volontairement pour des raisons économiques, aux-

quelles on pourrait ajouter les déplacements pour des raisons culturelles, voire politiques ou géopolitiques et, demain, climatiques.

Quant au « demandeur d'asile », il s'agit d'un « réfugié » qui fuit son pays pour toutes les raisons indiquées plus haut et qui demande l'asile et est reconnu à ce titre par un État. Je tire de mes recherches sur l'internet la référence ci-après tirée du journal LE SOIR 2) : (.) « Le réfugié est persécuté » (.) Comme le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) l'explique à MetroNews, «... tous les réfugiés sont des migrants, mais tous les migrants ne sont pas des réfugiés ». Le statut de réfugié est défini depuis 1951 par la Convention de Genève. Selon elle, le terme de réfugié reprend l'idée de persécution « du fait de la race, de la religion, de la nationalité, de l'appartenance à un groupe social ou des opinions politiques ». Le réfugié fuit donc son pays à la suite de certains événements. Le Larousse définit quant à lui les migrations comme « des déplacements volontaires (...)

pour des raisons économiques, culturelles ou politiques ». **De vient donc réfugié une personne qui a demandé l'asile et qui est reconnue par un État.** Le réfugié doit d'ailleurs apporter la preuve de la menace au pays qui l'accueille. Si certains migrants quittent effectivement leur région d'origine par choix et pour des raisons économiques, « la majorité des personnes qui arrivent au large de la Grèce ces derniers jours sont des Syriens, des Irakiens, des Libyens, des Érythréens qui fuient la guerre, ce sont des réfugiés en devenir. » Le terme « migrant » n'est donc pas incorrect, mais il néglige l'aspect persécution. Contacté par Le Monde, le HCR préfère donc utiliser les deux termes pour décrire les milliers de gens qui tentent la traversée vers les côtes européennes : « **jusqu'à aujourd'hui, 292 000 réfugiés et migrants sont arrivés par la mer en Europe en 2015.** »

¹ le statut de « réfugié » est défini depuis 1951 par la convention de Genève

² Le SOIR du 26 août 2015



tion — qui prévoit que les demandes d'asile doivent être enregistrées dans le premier pays d'arrivée du migrant – pour empêcher la masse de réfugiés arrivée aux frontières entre la Macédoine, la Serbie et la Hongrie d'entreprendre le voyage vers l'Autriche et l'Allemagne. Ces règles de Dublin II ont donc volé en éclats et devront être redéfinies.

- ❑ Négocier entre les États membres des quotas d'attribution de nombres de réfugiés en fonction de critères convenus en commun. En cas de difficulté, voire de refus de l'un ou l'autre État membre de prendre sa part de réfugiés (cas des États du groupe de Visegrad), cet État devrait être mis en demeure de s'exécuter ou de consentir des efforts, notamment logistiques ou financiers, comme alternative au quota.
- ❑ Ces négociations seront difficiles. Les uns voudront se soustraire à leurs obligations en invoquant tantôt des raisons culturelles ou d'ordre religieux (le Premier ministre de Slovaquie veut bien accepter des Syriens chrétiens sur son territoire), tantôt des raisons d'opportunité et de politique intérieure (tel ou tel pays ne peut accepter « toute la misère du monde » : la population autochtone ne l'admettrait pas...), tantôt pour des raisons financières (tel ou tel pays n'aurait pas les moyens d'accepter un aussi grand

nombre de réfugiés), etc. Que l'on ne s'y trompe pas : dans une « fédération d'États nations », comme tend à le devenir l'Union européenne, certains États se prévaudront de leur souveraineté pour se soustraire à de quelconques obligations en la matière. La Commission européenne devra entreprendre de délicates négociations et imaginer des compromis pour surmonter les réticences, contourner les refus, tenir compte des susceptibilités nationales.

Le rôle irremplaçable de la Commission

Par ailleurs, la crise migratoire pose avec acuité la question des frontières extérieures de l'Union. Pris individuellement, les États ne sont pas en mesure de les gérer : l'action de la Commission européenne est déterminante et irremplaçable dans la définition et la mise en œuvre d'une gestion collective du problème. Ce rôle d'initiative s'est précisé au cours des Sommets successifs des chefs d'État ou de gouvernement.

Autres dangers : le pire serait que, par un effet collatéral de cette crise, tel ou tel État membre ne bascule, à l'issue d'élections nationales, dans une idéologie xénophobe de repli sur soi et de rejet de l'autre : un tel coup serait fatal à la construction européenne. À cet égard, les replis nationaux, voire nationalistes observés dans plusieurs pays de l'Union ne sont pas de bon augure.



Pire encore : la fracture est-ouest au sein de l'UE risque de prendre une tournure dramatique.

Cité par l'Agence Europe², le président Juncker relevait récemment, lors d'un débat en séance plénière à Strasbourg, que « L'UE n'est "pas en bonne forme". "Commentant plus précisément les résultats du mini-Sommet du 25 octobre consacré à la route des Balkans, M. Juncker a

2 AE du 28 octobre 2015

également déploré qu'il ait fallu convoquer une réunion pour amener les chefs d'État ou de gouvernement de ces pays à se parler entre eux et cesser de s'invectiver, alors que les tensions entre la Slovénie, la Croatie, la Hongrie, mais aussi avec l'Allemagne ou l'Autriche, se sont multipliées sous le coup des arrivées incessantes de milliers de migrants en seulement quelques jours. Reconnaissant que les discussions lors de cette réunion ont pu être tendues, le président de la Commission a jugé étonnant 'qu'on ait eu à convaincre les États membres de (...) s'informer entre eux sur les mouvements de réfugiés'. 'Cela veut dire une nouvelle fois que l'UE n'est pas en bonne forme', a-t-il regretté."

En guise de conclusion

Le message de l'Union européenne réside dans la solidarité, la compassion, l'empathie, mais aussi dans la répartition équitable des charges, la mutualisation des coûts inévitables, sans négliger pour autant le souci de la sécurité, de la défense des acquis de liberté, des valeurs culturelles et de civilisation. Défi existentiel et moment de vérité : sur la crise des réfugiés – comme sur d'autres (je pense à la crise de l'euro) —, le message passe ou l'Europe casse.

vancampenhout.roger@skynet.be





Du danger d'un « arrangement » sur le principe fondamental de l'UE



Le concept central de l'entreprise européenne fut et demeure celui d'une intégration progressive, mais constante entre les États membres de l'Union sur les plans politique, économique et social.

Cet objectif figure depuis l'origine dans les préambules et dans les premiers articles des Traités, y compris celui de Lisbonne. On le retrouve notamment en tête du TFUE sous cette forme :

« Résolus à poursuivre le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe »

Il peut donc paraître étonnant que des responsables éminents ou des observateurs avisés de la vie de l'Union semblent minimiser la portée de cette clause. C'est pourtant ce que l'on constate à la lecture de la prise de position de M. Antonio Vitorino, Président de l'institut « Notre Europe », dans une note du 14 octobre 2015 relative à la négociation UE/R.U. — note écrite à la veille du Conseil Européen des 15/16 octobre.

M.Vitorino écrit en effet ceci :

« I think that, in connection with such symbolic issues as the prospect of an "ever closer union", an arrangement could most likely be reached to the effect that this historic goal need only concern those countries with an interest in pursuing it, thus not the United Kingdom, which has already kept out of the euro and Schengen areas as it is. »

Même si les termes de cette remarque se réfèrent implicitement à la fameuse conclusion du Conseil

européen de juin 2014 — souvent citée et commentée dans ces colonnes — elle n'en est pas moins étonnante sous la plume d'un ancien commissaire européen et actuel Président de « Notre Europe ». ¹ Comme tout lecteur informé peut aisément l'imaginer, les conséquences politiques et juridiques potentielles de l'ouverture d'une telle possibilité « d'opt-out » du concept d'« union toujours plus étroite » — pour un ou plusieurs États membres — sont susceptibles de saper les bases mêmes du projet européen.

Il semble donc utile que ces conséquences fassent — sans délai — l'objet d'un examen approfondi et autorisé de la part de « think tanks » européens (dont... Notre Europe) avant que les chancelleries — qui préparent, pour le Conseil européen, les négociations EU/R.-U. — n'entérinent formellement l'abandon ou la marginalisation d'un principe directeur de la construction européenne.



¹ Certaines déclarations du Président de la République française paraissent soutenir également cette position.

Le Royaume-Uni s'attaque à « l'Union toujours plus étroite »

La revendication principale du Royaume-Uni — dans le cadre de l'exercice de renégociation de ses relations avec l'UE dans lequel il s'est engagé — porte tout simplement sur la finalité même de l'Union européenne. Il demande explicitement que l'objectif historique et fondamental d'intégration et d'« union toujours plus étroite » soit formellement abandonné. Ceci impliquerait une révision d'au moins sept articles des Traités : articles, préambules et Charte des droits fondamentaux.

Le Royaume-Uni a d'ailleurs déjà obtenu partiellement satisfaction lors du Conseil européen du 27 juin 2014. Dans la partie des conclusions consacrée au « prochain cycle institutionnel », le Conseil européen note :

« §27 Le Royaume-Uni a exprimé des préoccupations liées à l'évolution future de l'UE, auxquelles il faudra répondre. Dans ce contexte, le Conseil européen a noté que la notion "d'union toujours plus étroite" permet aux différents pays d'emprunter différentes voies d'intégration, en laissant aller de l'avant ceux qui souhaitent approfondir l'intégration, tout en respectant la volonté de ceux qui ne souhaitent pas poursuivre l'approfondissement ». « Respecter la volonté » d'États membres qui ne souhaiteraient plus s'associer à l'objectif fondamental d'intégration et refuseraient de participer — selon leur choix — à la poursuite ou au développement de telles ou telles politiques communes signifierait la fin de l'entreprise européenne. Celle-ci perdrait vite toute unité et solidarité politiques et même économiques.

On voit par exemple les conséquences de l'acceptation par les Institutions de la dérogation britannique en matière d'union monétaire ou de coopération judiciaire ; de même, le Royaume-Uni n'a pas l'intention de s'associer à la mise en place progressive de la PESC/PESD ni de la lutte antiterroriste européenne.

Mais le cas du Royaume-Uni est extrême dans son rejet de la finalité d'intégration — qu'il met d'ailleurs en balance avec son retrait pur et simple de l'UE.

Il est le seul État membre dans ce cas.

C'est bien la raison pour laquelle cette dérogation de caractère général, très étonnamment concédée par le Conseil européen, est aussi inutile que dangereuse.

Jean Monnet écrit dans ses mémoires :

« L'expérience a montré qu'il n'est pas bon que les Anglais obtiennent des conditions particulières et une situation spéciale dans leurs rapports avec les autres, ni même qu'ils puissent espérer en bénéficier »

Les négociateurs pro-européens de la prochaine réforme de l'UE ne semblent pas savoir très bien ce qu'ils veulent. Qu'ils sachent au moins quelles sont les limites de ce qu'ils pourront accepter sans mettre en péril la finalité même de l'Union.

Espace Seniors

Rue de la Science, 29 - 00/31

1000 Bruxelles

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h



Permanence «Assurance maladie» pensionnés

Rue de la Science, 29 - 00/36

1000 Bruxelles

Lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30

Mardi et jeudi de 14h00 à 17h00

Sans rendez-vous

Accessibles sur présentation du laissez-passer «pensionné» à la réception de l'immeuble.



Secrétariat de l'AIACE internationale:
Anne-Pascale Descamps et Isabelle Grosjean
De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Rue de la Science 29 (SC-29 02/04)
1049 BRUXELLES

Tél. : + 32(0)2-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu





Vers une véritable union économique et monétaire ?

D'un rapport à l'autre : du rapport des quatre à celui des cinq présidents

Dans le numéro 100 de VOX, nous évoquons les propositions du groupe des « quatre présidents », piloté par Herman Van Rompuy¹ en 2012, en vue d'améliorer, sinon de réformer, le fonctionnement de l'Eurogroupe. En plus du président du Conseil européen, le groupe était composé du président de la Commission, du président de l'Eurogroupe – et non pas du président du Parlement européen, comme indiqué par erreur dans notre article – ainsi que du président de la Banque centrale européenne. Pour mémoire, le Conseil européen de décembre 2012, qui devait aborder le sujet, l'avait reporté... aux calendes², en raison de son agenda dicté par la crise. Ce rapport comportait une série de recommandations visant à consolider l'UEM : un cadre financier intégré, à terme un cadre budgétaire intégré,



Donald Tusk

la Commission consacrés au sujet. Tout d'abord, l'on ne peut qu'être impressionné par la performance des services compétents de la Commission pour la présentation multilingue intégrale du rapport !



Jean-Claude Juncker

gré, un cadre de politique économique intégré, un renforcement de la légitimité démocratique et l'obligation de rendre des comptes. Selon une tradition désormais bien établie, le rapport esquissait les prochaines étapes et une proposition de méthode de travail : l'inévitable

« feuille de route » assortie d'échéances précises (sic) pour la réalisation d'une véritable union économique et monétaire. Comme nous l'écrivions dans l'article précité de VOX, ce rapport fut balayé par la crise et finit dans la broyeuse à papier.

Cette fois, c'est le président J.C. Juncker qui pilote l'opération : les « cinq présidents » (Commission européenne, Conseil européen, BCE, Eurogroupe, Parlement européen) — Juncker, Tusk, Draghi, Dijsselbloem et Schulz — ont présenté leur rapport aux chefs d'État ou de gouvernement les 25 et 26 juin derniers. Curieux d'en savoir plus, j'ai lancé mon moteur de recherche³ (dont je tairai le nom...) pour atterrir sur les sites de

Dans une dépêche datée du 25 juin dernier, l'Agence Europe fait le point sous le titre : « UEM : se concentrer sur ce qui peut être fait rapidement et à traité constant ». En substance, le rapport envisage deux phases pour renforcer l'UEM : — une première phase entre 2015 et 2017 sur les mesures pouvant être prises rapidement et à traité constant : création d'autorités nationales de compétitivité, achèvement de l'union bancaire à travers la concrétisation d'un système européen d'assurance des dépôts, rationalisation de la représentation de la zone euro dans les forums internationaux ; — une phase courant jusqu'à 2025 au cours de laquelle des mesures plus ambitieuses pourraient être envisagées : création d'une capacité budgétaire propre à la zone euro, définition de normes contraignantes de convergence économique, présidence stable de l'Eurogroupe, intégration de règles (pacte budgétaire, etc.) dans le champ réglementaire communautaire. La discussion se poursuivrait au cours du semestre de la présidence luxembourgeoise du Conseil. Commentaire de l'Agence Europe : « Le président Tusk tiendrait beaucoup à la tenue d'une telle discussion pour montrer que les chefs d'État et de gouvernement ne se réunissent pas seulement pour éteindre les feux d'une crise. ».



Martin Schulz

Jeu démocratique oblige et sans surprise, « l'opposition » au Parlement européen, représentée en l'occur-

1 Devenu entretemps, par décision du roi Philippe de Belgique, Graaf/Comte Van Rompuy

2 Voir VOX 94 « L'Union européenne : une démocratie en panne ? »

3 « Rapport des cinq présidents – European Commission... » « Union économique et monétaire – Rapport des cinq présidents... »

rence par le Groupe politique et le parti des Verts⁴, pointe les lacunes du rapport. Pour Philippe Lamberts, le président des Verts-ALE : « Le rapport des cinq présidents campe dans un déni de réalité inquiétant. En effet, aucune union monétaire n'est viable sans



mécanismes de solidarité financière, qui passent par une union budgétaire – un budget commun alimenté par une fiscalité commune – et/ou par une union sociale – un embryon de sécurité sociale commune, l'une et l'autre exigeant une légitimité démocratique robuste. On ne peut se donner une monnaie fédérale sans l'accompagner au moins de l'embryon d'une Europe fédérale. C'est ce choix que les chefs d'État et de gouvernement continuent de remettre sans cesse à plus



tard, et ce rapport ne rompt pas avec cet immobilisme. S'il avance timidement vers un renforcement de l'union bancaire – par un système commun de garantie des dépôts –, il abandonne toute ambition de mutualisation des dettes publiques.

Au lieu de travailler à des propositions remédiant aux failles fiscales, sociales et démocratiques de l'UEM, les cinq présidents ont préféré persister sur le cap idéologique dont l'échec est patent. En particulier, ils focalisent toute leur énergie sur des mesures visant à renforcer la compétitivité de l'Union, au sens le plus étriqué du

terme puisqu'il vise exclusivement à l'atteindre par la réduction des coûts directs et indirects du travail.

Sourd à l'appel du président de la BCE, Mario Draghi, à effectuer un saut ambitieux, Jean-Claude Juncker s'est contenté de ressasser de vieilles méthodes qui ont pratiquement fait s'effondrer la zone euro et ont accéléré le creusement des inégalités sur notre riche continent ».

Dans l'intervalle, les rebondissements de la crise grecque ont rappelé les dirigeants européens à la dure réalité du terrain. Nous ne pouvons qu'espérer que la crise grecque pourra être maîtrisée. À défaut, les réflexions à venir sur les moyens de renforcer l'union économique et monétaire risquent d'être bousculées par des questions telles que :

- ❑ quel est le risque de contagion de la crise grecque à d'autres pays de la zone euro ?
- ❑ qui aurait le plus à perdre d'une sortie de la Grèce de la zone euro ?
- ❑ le conflit de légitimités démocratiques aux niveaux national et européen étant flagrant, quelles mesures faciliteraient l'acceptation par les peuples de décisions prises au niveau européen ?
- ❑ interrogé par l'Agence Europe⁵, l'économiste du « think tank » Bruegel, Nicolas Véron, ne cache pas son inquiétude : une fois prouvé son caractère réversible, la zone euro serait beaucoup plus fragile. Un « Grexident » — sortie de la zone euro — « Grexit » — par accident — risque, de propulser la zone euro en *terra incognita*.

À la dernière question ci-dessus sur le conflit des légitimités démocratiques, Nicolas Véron répond « Il est évident que la gouvernance actuelle au niveau européen n'est ni simple ni efficace et ne permet pas de surmonter les crises dans des conditions acceptables. Les citoyens ont des raisons d'être insatisfaits de la manière dont ils sont gouvernés. Il y a un problème de déficit démocratique. Je pense qu'on a fait un grand progrès avec l'épisode de l'élection de M. Juncker à la présidence de la Commission européenne, en application du vote des citoyens aux élections européennes. Ce n'est pas suffisant. L'efficacité des institutions européennes, leur capacité à prendre des décisions et revers de la même pièce, leur légitimité vis-à-vis des électeurs sont des questions à l'ordre du jour depuis très longtemps, mais la crise grecque leur donne une acuité nouvelle ».

La phrase de Jean MONNET citée dans ses Mémoires et maintes fois répétée — « L'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises » — pourra-t-elle se vérifier encore une fois ?

vancampenhout.roger@skynet.be

⁴ www.greens-efa.eu/.../union-economique-et-monnaire-rapport-des-5-pr..

⁵ Agence Europe du 26 juin 2015



Les énergies du futur

Résumé d'une conférence donnée à Bruxelles le 22 octobre 2015

Il y a 15 ans, l'approvisionnement en énergie suscitait peu d'intérêt auprès de la politique, des médias et du public. Depuis lors, énergie et climat se trouvent au centre d'actions – analyses, recherches, développements industriels, publications – dans tous les pays du globe.

Le profil de la consommation d'énergie dans les pays industrialisés se présente en moyenne comme suit (en % de l'énergie primaire totale consommée) :

- industrie et agriculture 31 %
- bâtiments (chauffage, climatisation, ventilation, éclairage) 44 %
- transports 25 %

80 % de la consommation provient de la combustion de matériaux fossiles. La disponibilité des ressources est estimée à :

- charbon 120 ans
- pétrole 30 ans
- gaz 45 ans

La baisse du prix du pétrole en 2014/2015 ne signifie pas que les réserves ont augmenté : le maximum de l'extraction a eu lieu en 2008 [Association for the Study of Peak Oil, 2014]. L'International Energy Agency prédit une remontée des prix [IEA, World Energy Outlook 2014].



Les prévisions pour le gaz ne tiennent pas compte du gaz de schiste dont la pérennité reste à prouver. L'épuisement des ressources est accéléré par la démographie : la population mondiale augmente d'une façon incontrôlée et atteindra 10 milliards d'ici 2100.

L'ensemble des trois énergies fossiles ne couvrira plus les besoins vers le milieu du 21^e siècle [D. Pelte, Die Zukunft unserer Energieversorgung, 2012].

Quant à l'uranium, les réserves estimées sont de 60 à 120 ans dans la fourchette du prix de 130 à 260 \$/kg U.



On appelle ressources non conventionnelles les sables bitumineux, les gisements en mer profonde/arctique pour le pétrole et les schistes pour le pétrole et le gaz. Leur extraction est coûteuse et risquée, le rendement énergétique médiocre et la pérennité incertaine.

Le nucléaire continuera à apporter 12 à 14 % de l'énergie totale consommée dans le monde [IEA 2014]. 438 réacteurs sont en exploitation dans le monde, 70 en construction, 200 à 250 planifiés. Comme une partie des installations ont 30 à 40 ans d'âge, il y a un besoin important de remplacement. Dans l'Union européenne, 130 centrales nucléaires sont en service, 4 en construction et 34 planifiés.

La combustion de matériaux



fossiles émet du dioxyde de carbone (CO²), un gaz à effet de serre (GES). Les GES sont responsables du réchauffement de la planète. On estime que la température de la terre a augmenté de 1 °C entre 1860 (le début de la combustion massive du charbon) et aujourd'hui, et de 0,6° depuis 1990 [UN Intergovernmental Panel on Climate change, 2013 ; Science vol. 348, June 2015]. La teneur en CO² dans l'atmosphère a augmenté de 280 à 440 ppm dans la même période. Les conséquences du réchauffement sont visibles : les glaciers et la calotte de glace arctique diminuent, le niveau de la mer monte, la faune migre vers le Nord, le « permafrost » dégèle, les récoltes sont globalement moins

bonnes. Sans la réduction significative des émissions par les "grands pollueurs" (la Chine, les États-Unis, l'Inde, l'Union européenne) le réchauffement de la terre risque d'atteindre 4 à 5 °C, voire 6° [IEA 6DS, 2015] vers 2100, avec des conséquences catastrophiques : montée de la mer de deux mètres, désertification de certaines régions, inondations par des pluies diluviennes d'autres, tempêtes violentes fréquentes, etc. La conférence COP21 de l'ONU à Paris en décembre 2015 constituera l'occasion unique de confronter les analyses du panel intergouvernemental et les mesures envisagées par les responsables politiques des pays participants.

Devant le schéma actuel de consommation énergétique, voué à l'échec par la raréfaction des ressources fossiles, par les menaces climatiques et par les émissions toxiques (CO, NOx, SO², hydrocarbures partiellement brûlés, particules fines) la nécessité d'une transition énergétique est reconnue dans la plupart des pays.

En vue de la COP21 à Paris, la Chine et les États-Unis se sont concertés en août 2015 à Los Angeles, le gouvernement américain a proposé le Clean Power Plan et la grande industrie américaine a réservé 1400 milliards de dollars pour des installations d'énergies renouvelables.

L'Union européenne a adopté des plans successifs de mesures pour 2020, 2030 et 2050, visant la réduction des émissions de CO², l'introduction



croissante d'énergies renouvelables et la réduction de la consommation énergétique. Elle a instauré le marché commun de l'énergie en avril 2015 et a proposé un programme détaillé de mesures autour des thèmes d'économie d'énergie, de réduction des émissions, d'énergies renouvelables, avec des objectifs supplémentaires : réduire le volume et le coût des importations (les pays de l'UE importent de l'énergie pour 400 milliards € par an), parler d'une seule voix vers l'extérieur et obtenir de meilleures conditions dans les négociations internationales [COM/2015/080 final, May 2015]. Le contenu technique des actions proposées est similaire à celui de l'IEA [Energy Technology Perspectives 2015. Mobilising Innovation to Accelerate Climate Action].

Le projet de transition énergétique de l'Allemagne, conçu après l'accident de Fukushima en 2011, se présente comme une feuille de route vers la situation en 2050, avec la contribution des différentes énergies renouvelables. Selon ce plan, exigeant une réduction de la consommation d'énergie de 50 %, les énergies renouvelables constantes (hydraulique, géothermie, biomasses) fourniront 46 % des besoins du pays, le solde provenant des ressources non contrôlables (éoliennes et panneaux photovoltaïques). La disponibilité des réseaux très haute tension et des moyens de stockage détermineront le calendrier de la « Energiewende » [Willy Marth, "Energiewende und Atomausstieg. Chance oder Irrweg", 2015].

Les grands réseaux électriques européens, proposés par la Commission et à gérer par une bourse européenne de l'électricité, rencontreront le même problème de stockage et de stabilité au fur et à mesure que la part des éoliennes et des panneaux photovoltaïques augmentera.

Ci-après quelques réflexions au sujet des propositions contenues dans le document précité COM/2015/080 :

- ❑ les bâtiments gaspillent toujours 44 % de l'énergie. Une consommation de 50 kWh par an et par m² de surface habitable n'est atteinte que par un faible pourcentage des bâtiments. Il faudra imposer et contrôler l'application d'un isolement thermique efficace pour toutes les nouvelles constructions et pour les bâtiments existants. Cela demande des techniques innovatrices (panneaux ignifuges préfabriqués, construction par robot, chantier sous de grandes tentes) ;
- ❑ le stockage d'énergie par des techniques autres que des centrales de pompage ou des



cavernes remplies d'air comprimé demande des usines de production d'hydrogène par électrolyse, à transformer en méthane qui produira de l'électricité dans les centrales à gaz. Études de rentabilité et, le cas échéant, installation expérimentale à financer. Pour le stockage du courant "fluctuant" sortant des éoliennes, les batteries Lithium-Ion seront la solution. Il faudra créer des entreprises européennes au lieu de les acheter en Asie ou aux E-U (voir les voitures électriques ci-après) ;

- ❑ le ferroutage (mise sur rails des 10.000 camions qui circulent chaque jour en tous sens en Europe) : la technique est connue, mais il faudra la coordination entre les pays membres pour passer enfin à la réalisation ;
- ❑ voitures électriques et hybrides : l'industrie automobile européenne a dormi sur ses deux oreilles, et le marché est passé au Japon et aux États-Unis. Pourtant la voiture de l'avenir sera électrique. Collaboration obligatoire, ce qui inclut l'usine européenne des batteries Lithium-ion ;
- ❑ puits de carbone (carbon capture and storage - CCS) et chauffage urbain à partir des circuits de condensation des centrales (fossiles et nucléaires) : études économiques et cofinancement de projets de démonstration ;
- ❑ revaloriser les certificats d'émission de CO₂ et supprimer les subsides des mines de charbon ;
- ❑ pour le nucléaire, utiliser toutes les compétences que le Traité Euratom confie à la Commission.

The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on pages 24 to 25.

Les informations publiées aux pages 24 à 25 n'engagent que le Pay Master Office (PMO).

Ajustement des pensions de 2015

Le bulletin de pension de décembre tient compte de l'ajustement des pensions de 2015. Le montant de la pension, les coefficients correcteurs et les taux de change sont actualisés avec effet rétroactif au mois de juillet 2015. Par conséquent, ces adaptations peuvent engendrer des effets positifs ou négatifs selon la fluctuation du coefficient correcteur et/ou du taux de change de votre pays de résidence. Un rappel sera mentionné sur votre bulletin de pension du mois de décembre 2015.

Déclarer la scolarité de votre enfant

Introduisez une déclaration scolaire pour votre (vos) enfant (s) âgé(s) de 18 à 26 ans avant le 31 octobre de chaque année.

Si votre enfant a moins de 18 ans, tout éventuel remboursement de frais scolaires nécessite également l'introduction d'une déclaration scolaire.

Si je ne fais pas de déclaration, que se passe-t-il ?

A défaut, vos allocations familiales seront supprimées, et ce avec un effet rétroactif à la fin de l'année scolaire précédente ou le jour du dernier cours ou examen, de la présentation de la thèse ou du mémoire. Les allocations familiales qui peuvent être coupées comprennent l'allocation d'enfant à charge, l'allocation scolaire et éventuellement de foyer. Cette coupure a aussi un impact sur les «bénéfices dérivés» tels que l'abattement d'impôt et l'affiliation à la caisse maladie de l'enfant.

PMO Contact ou comment contacter le PMO ?

Demander des explications sur un remboursement de frais médicaux, obtenir une attestation de vos revenus, savoir quelles démarches entreprendre lorsque votre contrat se termine ou toutes autres questions concernant vos droits financiers, posez-les via l'application PMO Contact.

Cette application dispose d'une nouvelle fonctionnalité, le 'Question history' (pour les utilisateurs ECAS uniquement), elle apparaît dans chaque écran, dans le coin supérieur droit et vous permet de connaître l'état de traitement de votre demande d'information (en cours ou clôturé). La réponse est visible en un simple clic sur le numéro de la question.

Privilégiez un seul point de contact

Parmi les canaux dont vous disposez pour nous

joindre : PMO Contact, téléphone, e-mail ou courrier, PMO contact est LE moyen à privilégier. En effet, cette application garantit la traçabilité de votre demande et son traitement par les personnes compétentes, en règle générale dans les 15 jours ouvrables.

Adresser une question parallèlement par téléphone, par e-mail ou à des collègues du PMO ralentira le traitement de votre demande, chaque prise de contact nécessitant un nouvel enregistrement.

Informations :

Comment contacter le PMO : voir la vidéo (<http://bit.ly/1NdIXFv>)

PMO Contact : <https://ec.europa.eu/pmo/contact/>

Médecine préventive, du neuf dans les programmes

Parce que prévenir vaut mieux que guérir, le RCAM vous offre la possibilité de suivre des programmes de dépistage. Ces programmes consistent en des consultations médicales ou des examens cliniques qui visent à éviter des maladies ou à limiter leurs conséquences.



La médecine et ses pratiques évoluant sans cesse, les programmes de dépistage ont été modifiés conformément à une proposition du Conseil médical¹. De nouveaux examens, moins intrusifs sont dorénavant inscrits au programme. Le rythme auquel vous pouvez les suivre a également été revu.

Pour ce dépistage, vous avez le choix entre deux formules : soit vous vous présentez dans l'un des Centres médicaux répertoriés par le RCAM, dont les prix ont été agréés (la facture est alors reçue et réglée directement par les services du RCAM), soit vous passez ces différents examens auprès des

¹ Cf. art. 41 de la Règlementation commune

praticiens de votre choix. Dans ce cas, le remboursement sera limité au prix pratiqué par les Centres conventionnés.

Avant d'entamer ces programmes, demandez une convocation de médecine préventive de préférence via l'application RCAM en ligne ou en vous adressant à PMO Contact. Vous verrez, en fonction de votre sexe et de votre âge, quels examens vous serez invité à passer.

Pour en savoir plus sur la procédure ou le contenu des programmes, consultez l'information administrative N° 25-2015.

Comment envoyer une demande d'autorisation médicale ou un devis dentaire ?

RCAM en ligne vous permet d'introduire rapidement votre demande et vous garantit son enregistrement immédiat. En passant par cette application, vous ne devez pas attendre que nous recevions votre enveloppe, ni craindre une perte éventuelle de votre document.

Si vous n'avez pas accès à RCAM en ligne, utilisez le courrier papier et envoyez tous les documents à votre Bureau liquidateur. Vous pouvez nous envoyer des copies et garder les documents originaux.

RCAM en ligne : <https://webgate.ec.europa.eu/RCAM/>

Kinésithérapie, ostéopathie et chiropraxie : des prescriptions différentes.

Ces traitements ne sont pas équivalents, ce qui implique qu'une prescription médicale pour de la kinésithérapie n'est pas valable pour des séances d'ostéopathie ou de chiropraxie et vice versa.

Sur la prescription, le type de traitement, le nombre de séances et le motif médical devront être indiqués.

De plus, pour être remboursées, ces thérapies seront effectuées par des prestataires habilités à exercer la profession et légalement reconnus dans le pays de prestation.



Les traitements dermatologiques sont soumis à une autorisation préalable

Pour tout traitement au laser, épilation, photothérapie, opération esthétique, ... réalisés par un dermatologue, une autorisation préalable est requise. La demande d'autorisation sera intro-

duite **avant** le traitement et contiendra un rapport médical circonstancié ainsi que des photos des zones à traiter. Dès que vous recevrez l'accord pour ce traitement, vous pourrez demander le remboursement de ces frais.

Mariage entre personnes de même sexe et pension de survie

La législation relative aux conditions d'accès au mariage pour les couples du même sexe évolue, c'est pourquoi il est important de connaître les conséquences des éventuels changements pour les personnes en partenariat légal.

Les partenariats non matrimoniaux enregistrés peuvent être assimilés au mariage s'ils remplissent **toutes** les conditions suivantes :

- + que le couple fournisse un document officiel émis par un Etat membre ou par toute autorité compétente d'un Etat membre, attestant leur statut de partenaires non matrimoniaux;
- + qu'aucun des partenaires ne soit marié ni engagé dans un autre partenariat non matrimonial;
- + que les partenaires n'aient pas de lien de parenté (parents, enfants, grands-parents, petits-enfants, frères et sœur, tantes, oncles, neveux, nièces, gendres et belles-filles);
- + que le couple n'ait pas accès au mariage civil dans un Etat membre.

L'accès au mariage est évalué sur base de la législation nationale applicable au couple de par leur nationalité ou leur lieu de résidence.

Suite à l'ouverture du mariage de personnes de même sexe dans un pays, la durée du partenariat est reconnue à condition que la personne se soit mariée dans un délai de 6 mois après l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi. Ce délai peut être prorogé exceptionnellement à la demande du pensionné, lorsque les formalités administratives en vue du mariage ne peuvent pas être accomplies en 6 mois.

Passé ce délai, l'allocation de foyer sera suspendue et pourra être réaccordée dès le premier jour du mois de mariage lorsque le couple se marie à une date ultérieure.

Attention:

Si le pensionné ne se marie pas endéans les 6 mois, la période de partenariat ne sera pas prise en compte, par conséquent, le droit à la pension de survie ne sera acquis que si le mariage a une durée minimum de cinq ans.

Österreich

Karl G. DOUTLIK
Präsident

Unsere Sektion hat ihre diesjährige Generalversammlung am 2. Oktober in Sankt Pölten der Hauptstadt des Bundeslandes Niederösterreich abgehalten.

Zusammen mit Partnern waren wir 28 Teilnehmer. Das Jahr seit unserer letzten Generalversammlung in Klagenfurt ist in Windeseile vergangen. Wir sind gewachsen und halten nun bei 57 Mitgliedern! Das Treffen war wieder eine gute Gelegenheit für besseres Kennenlernen und Erfahrungsaustausch. Die in Eigenregie erstellte Versicherungskarte hat einigen Kollegen und Kolleginnen bereits sehr gute Dienste geleistet. Die Hilfestellungen durch die Mitarbeiter von PMO in persönlichen Angelegenheiten, vor allem bei Härtefällen, werden sehr positiv empfunden, auch die Wartezeiten für Rückerstattungen werden in letzter Zeit kürzer. GKFS online wird von den Nutzern als sehr unkompliziert geschilert. Intensiven Diskussionsstoff bot auch das Urteil des EuGH zum Safe-Harbour-Abkommen, weil es u.a. auch unser Yammer-Netzwerk betrifft. Getrübt wurde die Stimmung allerdings durch die verbreitete Besorgnis über die Unfähigkeit Europas, angesichts der massiven Migrationsströme mit einer Stimme zu sprechen und wirksame Maßnahmen zu ergreifen.

Für unsere Tagung waren wir Gäste der niederösterreichischen Landesregierung in dem noch recht jungen Regierungsviertel - Sankt Pölten ist ja erst seit relativ kurzer Zeit Hauptstadt! Die dort errichteten Gebäude für Verwaltung und Kultur sind architektonisch durchaus interessant. Auch die Altstadt von Sankt Pölten hat einige Sehenswürdigkeiten zu bieten und präsentiert sich als lebendige, moderne Stadt.

Als Rahmenprogramm gab es eine Führung durch das weltberühmte Stift Melk und anschließend eine Schifffahrt auf

der Donau flussabwärts durch die Wachau bis Dürnstein. Das Wetter spielte auch heuer wieder mit und so genossen wir die schöne, am Schiff vorbeiziehende Landschaft und nach einem herrlichen Mittagessen auf einer Sonnenterrasse noch einen gemütlichen Nachmittag in einem ehemaligen Klostergarten mit Blick über das Donautal. Nächstes Jahr wollen wir unsere Tagung in Linz, der Hauptstadt von Oberösterreich abhalten. Sie hat ihr Image als unattraktive Industriestadt abgelegt und präsentiert sich schon seit einiger Zeit als moderne Kulturstadt mit sehr interessanten Sehenswürdigkeiten.

Hoffentlich gelingt es heuer wirklich, VOX 101 noch vor dem Jahreswechsel auszusenden. Daher wünsche ich allen Lesern – nicht nur unserer Sektion! – ein frohes Weihnachtsfest und alles Gute für das kommende Jahr!!



AIACE Sektion Österreich
Vertretung der Europäischen Kommission
in Österreich
Haus der Europäischen Union
Wipplingerstrasse 35
AT-1010 Wien
Tél.: +43 1 516 18 331
Fax: +43 1 513 4225
Email: karl.doutlik@yahoo.com



<http://www.duernstein.at/>



Baroque church in Durnstein in the Wachau Valley



Lunch on the terrace in Durnstein overlooking the Danube valley



Our group in front of the boat which took us down the Danube from Melk to Durnstein

Sweden

Marianne HILDEBRAND
Vice ordförande

AIACE Sektion Sverige (Föreningen för f.d. EU-anställda) har drygt 170 medlemmar och växer hela tiden.

Den svenska sektionen startades i maj 2007. Vi har tre medlemsmöten per år, i september, november och mars. Vi börjar medlemsmötena med en gemensam lunch, oftast i Europahusets lokaler på Regeringsgatan 65 i Stockholm, och får ett bra tillfälle att träffa tidigare kollegor och nya vänner. Vi har en intressant gästtalarare och så passar vi på att ge information av gemensamt intresse. Vid det senaste mötet hade vi den nya chefen för EUs Representation i Stockholm som gäst, Katarina Areskoug Mascarenhas.

Våra årsmöten hålls i maj/juni. I samband med dem brukar vi ordna en resa: i år till Åland för ett



gemensamt besök med Sektion Finland. I maj 2014 var vi på Gotland, 2013 i Kiruna och 2012 var vi i Reykjavik. Årsmötet 2011 ägde rum i Riga, året innan i Lund-Malmö. 2009 hade vi mötet på båten till Helsingfors och 2008 var vi i Göteborgs skärgård.

På hemsidan www.aiacesverige.se finner man våra stadgar och en kortfattad presentation av föreningen. Vi håller våra medlemmar uppdaterade via direkt information per e-post och genom vår hemsida om olika frågor som berör oss. Styrelsen fungerar som en Help Desk för medlemmarna och stöttar dem i sociala frågor, om det behövs. Man kan nå oss via vår mejladress [<info@aiace.se>](mailto:info@aiace.se).

Välkommen att bli medlem av AIACE Sektion Sverige!



AIACE Internationella föreningen för före detta
EU-tjänstemän, Sektion Sverige
c/o Ms A. EK

Vastra Finnbodavagen 11B

SE-131 72 Nacka

Tél.: +4687741559

Vice-présidente: Marianne HILDEBRAND

Email: info@aiace.se

Url: www.aiacesverige.se

United Kingdom

Richard HAY
United Kingdom Chairman

This autumn has been a particularly a busy month for AIACE in the UK. Five of our eight regional groups have held meetings.

So the AIACE has been present at Faversham in Kent, in Edinburgh, in Crewe in Cheshire, in Taunton in Somerset, and in Salisbury in Wiltshire. These have gathered some 125 of our members and partners – and another is happening soon, for our London group (being invited by the European Medical Agency to its new headquarters). Also, by the time you read this we will have held a general meeting for the whole Branch in London for 80 or so members. So somewhere across the country we will probably have met about

25% of our membership.

In Salisbury we met next to the cathedral, which this time had a magnificent display of flowers in honour of Magna Carta!

In Edinburgh, the secretary of a famous Scottish society gave a talk about the many activities it undertakes.

In Taunton, we met in a 19th century schoolroom, and we were given a tour round the excellent museum of Somerset.

Each group does "its own thing". It includes a lunch together, and a chance to chat and to discuss (with the much-talked about 'in/out' referendum on the



horizon, there is plenty of material, as well as the sharing of other news, and of memories old or recent). As a Branch, we are keeping a low profile on the referendum; but we do encourage our members who wish to join with the European Movement or others who speak up for the EU so we can contribute our experience and knowledge to the debate. Each meeting also gives the opportunity to talk over questions about administration that AIACE deals with: hot topics this time were complementarity, preventive medical checks, dependency and the first application of the new 'method'.

This comparison with a basket of 11 member states' public services may produce a change in the base figures (there is talk of a small increase). However in the UK this may be offset by an adjustment in the purchasing power coefficient for the UK. We don't have final figures for either element. But - for pension rights earned after May 2004 to which only the exchange rate is applied - this time we know that in the UK there will be a reduction of 11.4% on top of the over 6% last time. And as the figures apply from 1 July 2015, some 'claw back' may be needed.

So this part of the meetings is helpful too. But the best bit is surely the time we spend enjoying each other's company. We are also, as a Branch, looking forward to holding next year's Annual General Meeting in Edinburgh on 15 April.

**AIACE UK Branch - Europe House,
32 Smith Square, Room 5.172
UK-London SW1P 3EU**

Tél.: + 44-(0)7517 320 361 - Fax: +44-(0)20 7973 1895

Email: office@aiace.uk - Url: www.aiace.uk

Secrétaire: Martin VASEY



*South-West Group lunch
(photo: Steve Andrews)*



*The Scotland Group
(photo: Tony Robinson)*

Portugal

Cette année-ci, en mai 2015, nous avons fait cap sur Setúbal, afin d'y célébrer le onzième anniversaire de notre association.

Partis de bonne heure de Lisbonne, et après un bref voyage en bus, nous sommes arrivés à Setúbal, où nous sommes montés à bord d'un catamaran. La promenade en bateau nous a emmenés tout au long de la côte de Tróia et de la serra da Arrábida. Nous avons parcouru l'estuaire du fleuve Sado à la découverte des colonies de dauphins qui y résident et nous avons eu de la chance : ils étaient au rendez-vous et on a pu les observer de très près !

Après un bon repas à bord du voilier, nous avons visité les ruines romaines de Tróia et le village de

palafittes (construction sur pilotis) de Carrasqueira. Ici, nous avons pu admirer les traditionnelles maisons de pêcheurs de la région de Carrasqueira, avec leurs planches en bois et leurs toits en chaume.

Le port lacustre de Carrasqueira fut curieux à visiter, car il s'agit, en effet, d'un port de pêcheurs doté d'un système labyrinthique de môles palafittiques reposant dans la vase. Nous nous sommes attardés sur ce qui sur pilotis, unique en Europe, sur l'embarcadère des petits bateaux et dans le havre des pêcheurs avec leurs carrelets.

Depuis le mois de mai, l'AIACE Portugal a vu le nombre

Dária NAVARRO





*Estuaire du fleuve Sado
communautés de dauphins*

de ses collaborateurs les plus proches s'agrandir avec l'arrivée d'un nouveau collègue, Paulo Branco, qui nous prête main forte et compétente pour le helpdesk informatique ainsi que pour la plateforme « Yammer ». Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et espérons pouvoir profiter longtemps de son excellente collaboration.



Système labyrinthique de môles palafitiques

Ces derniers mois, la section Portugal de l'AIACE s'est penchée, comme d'habitude, sur des thèmes d'extrême importance pour ses membres. La question de la couverture du conjoint/partenaire retraité de l'ancien fonctionnaire par le RCAM à titre primaire ou complémentaire s'est révélée particulièrement épineuse et a donné lieu à une grande surcharge de travail au niveau de la direction.

Il a surtout fallu dissiper les nombreux doutes de nos membres et les assister dans les démarches officielles à accomplir afin de prouver la situation sociale et fiscale des conjoints/partenaires retraités des membres de l'AIACE Portugal.

Dans le cadre des activités culturelles et de loisir organisées par notre association, nous avons récemment visité la Fondation Ricardo do Espírito Santo Silva, installée dans le Palais Azurara, dans le vieux quartier

d'Alfama, à Lisbonne. Nous avons pu admirer cette fondation entièrement consacrée à la conservation des arts décoratifs et des métiers qui y sont liés, à la préservation de leurs caractéristiques traditionnelles, à l'éducation du goût du public et au développement et à la sensibilité artistique et culturelle de ses artisans qui trouvent ici un lieu de formation professionnelle hors du commun.



Fondation Ricardo do Espírito Santo Silva

Nous avons également organisé une visite guidée de l'exposition consacrée à « Josefa de Óbidos et l'invention du baroque portugais », au Musée d'Art ancien, à Lisbonne.

Cette exposition a rassemblé plus de 130 pièces (peinture, sculpture et arts décoratifs) venues de plusieurs institutions nationales et internationales, telles que le Musée du Prado et celui des Beaux-arts de Séville, le Monastère de l'Escorial, et de nombreuses collections privées portugaises et étrangères.

À l'invitation de l'AIACE-Espagne, nos collègues Isabel Torres et Odete Machado se sont rendues à Madrid afin de participer à l'Assemblée générale de nos collègues espagnols, qui y eut lieu, le 15 juin 2015. Lors de l'assemblée générale de nos collègues espagnols,



*Josefa de Óbidos et l'invention
du baroque portugais*

nous avons pu constater que leurs préoccupations sont très semblables à celles de nos membres, et nous avons donc pu approfondir le dialogue avec nos collègues, notamment au niveau du PMO et du Bureau Liquidateur d'Ispra.

Après les congés d'été, nous avons procédé au renouvellement et à la mise à jour de notre accord avec le Grupo Pestana Hotéis & Resorts, la plus grande chaîne hôtelière d'origine portugaise. Cet accord offre à nos membres et à leurs familles des prix plus favorables.

De même, en vue de proposer les meilleures conditions de vie à nos membres, l'AIACE — PT a signé, le 24 juillet 2015, un accord avec « Domus Vie », le secteur du Grupo Mello Saúde consacré aux résidences pour personnes âgées, qui dispose désormais de deux unités, l'une située en centre-ville (Junqueira, Lisbonne) et l'autre à Parede, Estoril. Cet accord a pour but d'offrir à nos membres des conditions et des prix favorables, se traduisant en une réduction des tarifs en vigueur.



Mise à jour de notre protocole avec le Grupo Pestana Hotéis & Resorts

AIACE Antigos Funcionários EU Secção Portugal
c/o Comissão Europeia em Portugal
Largo Jean Monnet, n° 1 - 3°
PT-1269-068 Lisboa
Tél. : + 351-21 350 98 34
Email : aiace-pt@ec.europa.eu

Italia

Di Marco PICCAROLO

Anche il 2015 è quasi passato e l'AIACE Sezione Italia ha continuato la sua attività, tanto in Sede a Roma quanto in Delegazione a Ispra.

Un rapido inventario ci indica come la Sede in questo periodo abbia avuto o avrà una corposa serie d'iniziativa. E' quindi doveroso cominciare da essa, **dove il 17 dicembre 2015 si terrà l'Assemblea generale della Sezione Italia dell'AIACE**, con all'ordine del giorno, tra l'altro, l'approvazione delle modifiche dello Statuto dell'AIACE Italia.

Tra le *Conferenze* recentemente tenute presso la sede dell'AIACE di Roma, val la pena di ricordare quella sul libro del professor *Alberto Majocchi* dell'Università di Pavia "**Un piano per l'Europa**", che sottolinea la necessità di una politica espansiva europea mirante alla realizzazione di un'unione fiscale e, in prospettiva, di un'unione politica.



All'inizio del 2016 sono in programma tre conferenze del professor *Franco Fatigati* dell'Università "La Sapienza" di Roma sulla lotta contro la fame, il fenomeno migratorio nel Mediterraneo e la politica estera europea verso il Medio Oriente.



Oltre al programma delle Conferenze, occorre ricordare le altre attività svolte o da svolgere:

- gita all'Abbazia di Farfa, sul Tevere;
- visita al Palazzo del Quirinale;
- visita alla Spezieria (= farmacia) di Trastevere e alla Chiesa di S. Francesco a Ripa;
- visita alle Scuderie del Quirinale;
- visita della Farnesina, attuale sede del Ministero degli Affari Esteri;
- visita delle Catacombe di Priscilla;
- visita delle Seterie di San Leucio e della Reggia di Caserta;
- venerdì 8 aprile 2016: Assemblea Generale dell'AIACE Italia
- visita dell'Istituto giapponese di cultura;
- visita di Urbino;
- soggiorno a Trieste per le Assise Internazionali dell'AIACE;
- soggiorno di una settimana ad Ischia.



© Fabrice Gallina 2014

AIACE 2016

Assises / Congress

TRIESTE
Italie / Italy

24-30.5.2016



www.aiace-europa-assises.eu

Nous remercions tout particulièrement le "Turismo Friuli Venezia Giulia" pour sa précieuse collaboration.

Special thanks to "Turismo Friuli Venezia Giulia" for their valuable support.

Trieste en bref

Trieste est une ville historique, une ville maritime; pas seulement avec une histoire, mais avec un passé glorieux, dont de nombreuses traces ont été conservées. Une histoire qui est inextricablement liée à sa situation géographique, qui a fait de Trieste à la fois une capitale maritime et une passerelle culturelle entre les cultures allemande et slave et la Méditerranée. Un véritable carrefour culturel qui a façonné son caractère, lui conférant un statut de liberté et un esprit fort, à la fois un peu aristocratique et un peu plébéien. Même sous l'empire austro-hongrois (qui respectait les langues des peuples qui en faisaient partie), Trieste a toujours eu l'italien comme langue dominante, ce qui explique son attachement à l'Italie et à la culture italienne.

Les ports ont toujours un caractère spécial, ouvert mais protégé à la fois, et présentent souvent une apparence qui cache sa véritable âme pour ceux qui arrivent par la mer. Le port de Trieste, par contre, accueille ses visiteurs avec son cachet néoclassique et Art nouveau et ses élégantes bâtisses qui, ensemble avec le patrimoine artistique et culturel de la ville, invitent à la découverte. En outre, le Port de Trieste a été un port franc depuis 1719, offrant ainsi des conditions exceptionnelles aux grands opérateurs internationaux.

Trieste in few words

Trieste is a historical town, a sea town; not just with a history, but one of a glorious past, many traces of which are still preserved. A history that is inextricably tied to its geographical position, which has made Trieste both a capital of the seas and a cultural bridge between the German and Slav cultures and the Mediterranean. A true cultural and commercial crossroads, which has shaped its character, bestowing it with a status of freedom and a strong spirit, slightly aristocratic and slightly plebeian. Even under the Austro-Hungarian rule (which always showed respect for the languages of the populations on its territory), the prevalent language in Trieste always was Italian, which explains its attachment to Italy and Italian culture.

Ports always have a special character, open but protected, and often present an appearance that hides its real soul from those who arrive by sea. The port of Trieste instead welcomes its visitors with its neoclassical and liberty traits and its elegant buildings, which, together with the town's artistic and cultural patrimony and privileged position, make for a welcome visit. Furthermore, the port of Trieste has been a "free port" since 1719, providing exclusive conditions to large international operators.



© Gabriele Crozzoli



© Fabrice Gallina 2014

Programme des Assises

Forfait Assises

Mardi 24 mai 2016 - Arrivées

- Transferts depuis les aéroports
(inclus dans le forfait)
- 19:00** Réception et dîner de bienvenue
(inclus dans le forfait)

Mercredi 25 mai 2016

- 09:30 – 17:00** Visite de la ville de Trieste
(déjeuner compris, inclus dans le forfait)

Soirée libre

Jeudi 26 mai 2016 - Assemblée générale statutaire (avec interprétation)

- 09:30 – 11:15** Assemblée générale
- 11:15 – 11:30** Pause-café
- 11:30 – 13:00** Assemblée générale
(suite)
- 13:00 – 14:30** Déjeuner
(inclus dans le forfait)
- 14:30 – 15:15** Assemblée générale
(suite)
- 15:15 – 15:30** Pause-café
- 15:30 – 18:00** Assemblée générale
(suite)

Soirée libre

Vendredi 27 mai 2016

Programme social et culturel & excursions (hors forfait)

- 09:00 – 12:45** La Synagogue de Trieste & Le Château de Miramare
- 09:30 – 12:45** Réunion du Conseil d'administration de l' AIACE Internationale
(avec interprétation)
- 12:45 – 14:15** Déjeuner
(inclus dans le forfait)
- 14:15 – 17:00** Ateliers
1. Services sociaux
 2. Pensions et droits statutaires
 3. Assurance maladie

Congress programme

Congress Package

Tuesday 24 May 2016 - Arrivals

- Airport Transfers
(included in package)
- 19:00** Welcome Reception & Dinner
(included in package)

Wednesday 25 May 2016

- 09:30 – 17:00** Trieste Full Day City Tour
(including lunch, included in package)

Free evening

Thursday 26 May 2016 – Statutory General Assembly (with interpretation)

- 09:30 – 11:15** General Assembly
- 11:15 – 11:30** Coffee break
- 11:30 – 13:00** General Assembly
(continued)
- 13:00 – 14:30** Lunch
(included in package)
- 14:30 – 15:15** General Assembly
(continued)
- 15:15 – 15:30** Coffee break
- 15:30 – 18:00** General Assembly
(continued)

Free evening

Friday 27 May 2016

Social and cultural programme & excursions (not included in package)

- 09:00 – 12:45** Synagogue & Miramare Castle
- 09:30 – 12:45** AIACE International Board of Management meeting
(with interpretation)
- 12:45 – 14:15** Lunch
(included in package)
- 14:15 – 17:00** Workshops
1. Social services
 2. Pensions and statutory benefits
 3. Sickness insurance scheme

19:30-23:00 Dîner de gala
(inclus dans le forfait)

Forfait Prolongation Assises

Programme social et culturel & excursions
(hors forfait)

Samedi 28 mai 2016

09:30 – 18:00 Aquilée & Grado, la lagune &
Sanctuaire de Barbana
(déjeuner compris)

Soirée libre

Dimanche 29 mai 2016

13:00 – 22:15 Fête de clôture: Excursion à
Redipuglia, visite d'un vignoble
et dîner à la Villa Castelnuovo
(inclus dans le forfait)

Lundi 30 mai 2016

Départs ou

Excursions post-Assises (hors forfait)

Lundi 30 mai 2016

Cividale et Udine

Mardi 31 mai 2016

L'usine Illy et la Slovénie: la ville de Piran et les
grottes de Postojna

Une description détaillée des excursions post-Assises ainsi que leur coût sont disponibles sur le site des Assises et dans la brochure d'annonce complète (disponible auprès du Secrétariat de l'AIACE).

19:30-23:00 Gala Dinner
(included in package)

Congress Extension Package

Social and cultural programme & excursions
(not included in package)

Saturday 28 May 2016

09:30 – 18:00 Aquileia & Grado, Lagoon &
Barbana Sanctuary
(including lunch)

Free evening

Sunday 29 May 2016

13:00 – 22:15 Closing Event: excursion to
Redipuglia, visit of a vineyard &
dinner at Castelvecchio
(included in package)

Monday 30 May 2016

Departures or

Post-congress tours (not included in package)

Monday 30 May 2016

Cividale & Udine

Tuesday 31 May 2016

Illy Factory & Slovenia: city of Piran and Postojna
cave

Detailed descriptions of the Post-congress tours and the cost of participation are available on the congress website and the full congress announcement (available from the AIACE Secretariat).



Due to lack of space, the following texts are in French only; the English version is to be found on the website (www.aiace-europa-assises.eu) or in the full brochure to be requested from the AIACE Secretariat (contact details further down)



© Massimo Crivellari

Lieux de réunion des Assises

Toutes les réunions se tiendront à

La Stazione Marittima

Molo Bersaglieri, 3 – 34123 Trieste

Tel. +39 040 6732255

<http://www.triesteterminal.it/maritime-station/>

La Stazione Marittima est située dans le centre culturel de la ville, à quelques pas de la place centrale (Piazza Unità d'Italia) et est entourée par la mer sur trois côtés. C'est un des monuments les plus emblématiques de Trieste. Dans le passé c'était le terminal maritime pour les paquebots ; aujourd'hui elle accueille les grands bateaux de croisière.

Le bâtiment fut inauguré en 1930 et une des plus belles réalisations des célèbres architectes Umberto Nordio et Giacomo Zammattio. A l'époque, il était considéré comme une des 5 œuvres qui ont inauguré l'architecture moderne en Italie. Un ample et double escalier en marbre permet d'atteindre le premier étage où se trouve la salle principale, qui donne sur la mer sur deux côtés.

Il fut transformé en centre de congrès en 1984. Les différentes salles portent le nom des paquebots qui accostaient ici (Vulcania, Saturnia et Oceania).

Hôtels de réunion des Assises

Le **Savoia Excelsior Palace** est un hôtel 4 étoiles qui appartient au groupe Starhotels. Il est situé à deux pas de la [Piazza Unità d'Italia](#), la place centrale de Trieste et offre des vues sur le Golfe de Trieste.

Un certain nombre de chambres ont un sol en parquet, les autres en moquette. La grande majorité des chambres possèdent une douche dans la baignoire, quelques-unes ont une douche à l'italienne.

Savoia Excelsior Palace

Riva del Mandracchio, 4

34124 Trieste

T: +39 040 77941

F: +39 040 638260

E: savoiaexcelsior.ts@starhotels.it

<http://www.starhotels.com/en/our-hotels/savoia-excelsior-palace-trieste/>

L'hôtel **Urban Design** est un établissement moderne et confidentiel, adapté pour les clients qui aiment l'art, le design, le confort et la technologie. Il offre un environnement idéal pour trouver un bon sentiment d'équilibre et de détente qui vous permet de profiter pleinement de la ville.

Toutes les chambres ont du parquet et une douche de plain pied. Certaines chambres sont accessibles via quelques marches.



Urban Design

Urban Hotel Design Androna Chiusa, 4

34121 Trieste

T: +39 040 302065

F: +39 040 307223

E: info@urbanhotel.it

<http://www.urbanhotel.it/fr/>

Sur demande et sous réserve de disponibilité, un nombre limité de suites et de chambres 3 étoiles sont disponibles dans des bâtiments adjacents.

Comment rejoindre Trieste

Trieste est desservi par deux aéroports internationaux

L'aéroport Ronchi dei Legionari à Trieste (<http://www.aeroporto.fvg.it/en/home/index.htm>); 30km du centre ville), mais il n'y a de vols directs que de Munich (Lufthansa, 4 fois par jour), Londres-Stansted (Ryanair un vol), Milan et Rome (Alitalia). Durée du transfert 30/35 minutes.

L'aéroport Marco Polo à Venise (<http://www.veniceairport.it/en/>): vols directs depuis presque tous les aéroports européens (sauf Athènes, Helsinki et Stockholm). Durée du transfert 90 minutes.

Sur demande, des transferts peuvent également être organisés depuis les aéroports de Ljubljana (<http://www.lju-airport.si/en/Main>); peu de vols directs, généralement assez chers; durée du transfert 90 minutes) et Trévise (<http://www.trevisoairport.it/en/>); Ryanair de Charleroi, Berlin, Dublin, Stansted, Barcelone et Stockholm Skavsta; durée du transfert 80 minutes).

Les transferts pour les 4 aéroports sont inclus dans les forfaits; les transferts individuels ne seront pas remboursés.

Si des participants rejoignent Trieste en voiture, une place de garage souterrain sera offerte gratuitement pour la durée des Assises.

Programme social et culturel & excursions (facultatif)

Mercredi 25 mai 2016

09:00 – 17:00

La visite de la ville de Trieste

La visite de la ville, à pied et en car, vous permettra de vous imprégner de son caractère multiculturel et multireligieux en raison de sa position au carrefour des influences latine/italienne, germanique/ autrichienne et slave/slovène, qui ont forgé ici une culture et des traditions très particulières par rapport au reste de l'Italie. Vous pourrez aussi vous familiariser avec son histoire depuis les Romains jusqu'aux temps modernes en passant par la longue période habsbourgeoise. Vous vous promènerez dans le centre piétonnier de la vieille ville, en admirant les somptueux édifices qui entourent la Piazza Unità d'Italia, les innombrables palais qui parsèment la ville, le musée Revoltella (qui abrite le musée d'art moderne ainsi que les appartements du 19^{ème} siècle de son fondateur) et le Grand Canal. Vous verrez les lieux de culte des différentes religions, la cathédrale Saint Just du 14^{ème} siècle avec ses magnifiques mosaïques et le panorama de la ville depuis la terrasse adjacente. Vous ferez aussi halte dans l'un ou l'autre des célèbres cafés littéraires de la ville, jadis fréquentés par les écrivains tels James Joyce, Italo Svevo et d'autres. La visite passera par la Risiera di San Sabba (camp de concentration et d'extermination de la seconde guerre mondiale). Le déjeuner se déroulera dans des restaurants typiques servant de la cuisine locale.

La visite de la Synagogue et du château de Miramare fait partie d'une autre excursion.

Vendredi 27 mai 2016

09:00 – 12:15

La Synagogue de Trieste & Le Château de Miramare

La Synagogue de Trieste

La Synagogue de Trieste a été construite entre 1908 et 1912 et porte la marque des architectes Ruggero et Arduino Berlam. La synagogue a été inaugurée en 1912 en présence des édiles municipaux et elle a remplacé les quatre plus petites qui existaient auparavant.

La synagogue a été fermée en 1942 suite à

l'initiative des lois raciales sous le régime fasciste. Dès la fin de la guerre la synagogue a rouvert. Aujourd'hui, elle est reconnue comme l'un des endroits de culte les plus grands et les plus importants pour les Juifs en Europe.

Différents styles architecturaux ont été combinés avec succès dans ce bâtiment, dont l'essence est représentée par quatre puissantes colonnes de marbre supportant un dôme central imposant. Le style extérieur est romain tardif, d'un type trouvé au quatrième siècle en Syrie.



Le Château de Miramare

Le Château de Miramare, au cœur d'un parc luxuriant à la riche botanique, jouit d'une position charmante, parce qu'il se trouve à pic sur la mer, sur la pointe du promontoire de Grignano, dans le Golfe de Trieste à une dizaine de kilomètres de la ville.

Construit à la moitié du dix-neuvième siècle comme résidence de l'Archiduc **Ferdinand Maximilien de Habsbourg** et de son épouse **Charlotte de Belgique**, il est le témoignage unique d'une luxueuse demeure avec ses meubles intérieurs originaux.

Samedi 28 mai 2016

09:00 – 19:30

Aquilée & Grado, la lagune & Sanctuaire de Barbana

Aquilée

Aquilée est un site archéologique de très grande importance, repris sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les fouilles de la ville fondée en 181 av. J.-C. par les Romains ont permis de dégager les restes du forum romain et d'une basilique, d'un cimetière, des pavées en mosaïque et des fondations de maisons,

des statues de la Via Sacra, des marchés, des murs d'enceinte, un port fluvial, un grand mausolée et bien d'autres choses encore

La magnifique basilique de Santa Maria Assunta fut construite par dessus un édifice du 4^{ème} siècle. Dans l'église on peut admirer les extraordinaires mosaïques paléochrétiennes du 4^{ème} siècle. L'église est flanquée d'un imposant campanile de 73m de haut construit vers l'an 1000 comme tour d'observation. Il ne faut surtout pas rater les fresques de la crypte qui datent du 9^{ème} siècle.

La Crypte des Fouilles présente de magnifiques mosaïques provenant de l'église construite au 4^{ème} siècle par l'Evêque Théodore sur les fondations d'une ancienne villa romaine.

Grado, la lagune & Sanctuaire de Barbana

Grado se trouve dans la cadre naturel spectaculaire d'une lagune pittoresque, parsemée d'une mosaïque d'îles et d'îlots.

Grado est relié à la terre ferme par un isthme étroit et possède un centre historique de style vénitien (entièrement piétonnier), où l'on peut déambuler dans les ruelles et les placettes, bordées par un encombrement pittoresque de maisons de pêcheurs, un monde à part où le temps semble s'être arrêté.

Dans le cadre magnifique du «Campo dei Patriarchi» dans la vieille ville on peut admirer des édifices paléochrétiens, telle la Basilique de Santa Eufemia du 6^{ème} siècle (avec au sommet la statue de l'ange Saint Michel, appelé «Anzolo» et symbole de la ville), célèbre pour ses fresques, ses mosaïques et son ambon, le Baptistère et le Lapidarium. On peut aussi visiter la Basilique Santa Maria delle Grazie, la plus ancienne église de Grado (5^{ème} siècle, belles mosaïques)

La place centrale Biagio Marin est dédiée au célèbre poète local; on y trouve les ruines de la très ancienne et imposante Basilica della Corte.

Depuis le Lungomare Nazario Sauro, la promenade





Dimanche 29 mai 2016

13:00 – 22:15

Fête de clôture: Excursion à Redipuglia, visite d'un vignoble et dîner à la Villa Castelnovo

le long de la mer, on bénéficie de vues magnifiques sur le Karst, Trieste et la côte istrienne.

La lagune de Grado présente un paysage riche en couleurs avec le vert de la végétation luxuriante et le bleu de l'Adriatique, plongé dans le calme de la nature et parcourue par un lacs de canaux et de ruisseaux.

La lagune actuellement recouvre l'ancienne route romaine qui reliait Grado à Aquilée. On y trouve aussi les «casoni», cabanes caractéristiques à toits de chaume qui nous rappellent l'époque où les pêcheurs y vivaient.

La lagune est une zone où poussent de nombreux arbres, notamment les tamaris, les ormes, les peupliers et les pins, alors que la faune compte une grande variété d'oiseaux, tels que les goélands, les hérons cendrés, les canards sauvages et les hirondelles de mer

L'île de Barbana, où habite une communauté de Franciscains, est située l'extrémité orientale de la lagune et on y trouve un ancien sanctuaire marial. Une église primitive fut construite sur l'île au 6^{ème} siècle où, selon la tradition, était préservée une statue de la Vierge, amenée par la mer en cet endroit après une tempête ; le Patriarche Grado Elia (571-588) la fit ériger pour remercier la Vierge d'avoir sauvé la ville de Grado.

Le Sanctuaire actuel date de 1926, année de la rénovation. Son haut clocher est visible de très loin et constitue un point de repaire dans la lagune.

Cette île pittoresque, une oasis de paix et d'anciennes traditions, a toujours été un lieu de pèlerinage.

Redipuglia

Redipuglia est le plus grand cimetière militaire d'Italie et s'étale sur le flanc du Mont Sei Busi qui, lors de la première guerre mondiale, fut l'objet d'âpres combats, parce que, bien que pas très élevé, son sommet offrait d'amples accès depuis l'ouest vers les premiers contreforts du plateau karstique.

Le long de l'escalier monumental se trouvent alignées les urnes de 100.000 soldats tombés au combat. A sa base se trouve le monolithe du Duc d'Aoste qui était le commandant en chef de la Troisième Brigade ; il montre une formation militaire de la Grande Unité sur le champ de bataille avec en avant son commandant en chef.

Le cimetière abrite les dépouilles mortelles de 100.187 soldats tombés au champ d'honneur, dont 39.857 ont été identifiés et les 60.330 autres sont des soldats inconnus.

La Villa Castelnovo

La Villa Castelnovo (aussi connue sous le nom de Villa Della Torre Hohenloe) fut construite dans la seconde moitié du 16^{ème} siècle par les Contes Tasso Della Torre di Valsassina, puissante famille noble d'origine lombarde, connue plus tard sous les noms de de la Tour et Tassis, de Tour et Taxis et von Thurn und Taxis. En 1849, la villa est passée par héritage dans la famille des princes Hohenlohe Waldenburg. La villa a subi de nombreuses transformations au fil du temps pour adopter en 1770 son aspect classique actuel, d'inspiration néo-palladienne. Au cours de la première guerre mondiale, la villa devint un hôpital de triage et de récupération pour les soldats et fut utilisée par le commandement de la Troisième Armée du Général Cadorna et du Roi Emmanuel III. La région et la villa furent le théâtre des batailles sur le front de l'Isonzo, où 300.000 soldats austro-hongrois et italiens perdirent la vie. Dans la villa on peut encore voir les graffitis laissés par les soldats dans les salons ornés de fresques de Mattia Furlanetto. Aujourd'hui le domaine abrite l'entreprise vinicole Castelvechio qui produit des vins de la dénomination Carso DOC, de l'huile d'olive et de la grappa. Dans le parc se trouve un parcours littéraire dédié au poète Giuseppe Ungaretti.

Enregistrement

Vous pouvez participer aux Assises sur la base des forfaits suivants:

4*+ Savoia Excelsior Palace	4* Urban Design Hotel
Le forfait Assises	
€ 1.090 par personne partageant une chambre double ou twin	€ 1.060 par personne partageant une chambre double ou twin
€ 1.350 en chambre single	€ 1.290 en chambre single
Le forfait de prolongation	
€ 300 par personne partageant une chambre double ou twin	€ 285 par personne partageant une chambre double ou twin
€ 430 en chambre single	€ 400 en chambre single

Le forfait Assises comprend:

- Les transferts aéroportuaires ou le garage
- Logement en chambre 4*+ au Savoia Excelsior Palace pour 4 nuits (24-28 mai 2016)
- ou: Logement en chambre 4* à l'hôtel Urban Design pour 4 nuits (24-28 mai 2016)
- Réception et dîner de bienvenue (24 mai 2016)
- Visite de la ville de Trieste y compris le déjeuner (25 mai 2016)
- Participation aux réunions et documentation
- Pauses-café et 2 Déjeuners avec boissons (26 -27 mai 2016)
- Le dîner de gala

Le forfait de prolongation comprend:

- Logement comme ci-dessus pour 2 nuits (28-30 mai 2016)
- L'excursion et le dîner de clôture

Si le forfait ne vous convient pas, veuillez contacter ARTION Conferences & Events en précisant vos souhaits. Nous nous efforcerons d'en tenir compte et de vous offrir une solution alternative. Afin de vous enregistrer, veuillez vous rendre sur le site des Assises www.aiace-europa-assises.eu.

Secrétariat des Assises

Pour toute information, veuillez contacter :
ARTION Conferences & Events
Eth. Antistaseos 74, Sigma Block 1, GR 55133,
Kalamaria, Thessaloniki - Greece

T +30 2310 257 806 (assises ligne, EN & FR),
+30 2310 272 275

F +30 2310 272 276

E aiace-assises@artionconferences.eu

W www.aiace-europa-assises.eu

et demander:

Kelly Angelaki – Gestion des participants
Zografia Theoharidou – Gestion du projet
Valentini Amarantidou – Chef de projet

Registration

You can attend the Congress on the basis of the following packages:

4*+ Savoia Excelsior Palace	4* Urban Design Hotel
The Congress Package	
€ 1.090 for a single participant sharing a double/twin room	€ 1.060 for a single participant sharing a double/twin room
€ 1.350 in a single room	€ 1.290 in a single room
The extension package	
€ 300 for a single participant sharing a double/twin room	€ 285 for a single participant sharing a double/twin room
€ 430 in a single room	€ 400 in a single room

The Congress Package includes:

- Airport transfers or garage
- 4*+ hotel accommodation at Savoia Excelsior Palace for 4 nights (24-28 May 2016)
- or 4* hotel accommodation at Urban Design Hotel for 4 nights (24-28 May 2016)
- Welcome Reception and Dinner (24 May 2016)
- Trieste Full Day City Tour with lunch (25 May 2016)
- Congress attendance & materials
- Coffee Breaks and two lunches with drinks during the Congress (26 & 27 May 2016)
- The Gala Dinner

The extension package includes:

- Hotel accommodation as above for 2 nights (28-30 May 2016)
- Farewell social programme & dinner

If the packages are not convenient for you, please contact ARTION Conferences & Events specifying your needs. We will do our best to try and accommodate your wishes and offer you an alternative. In order to register, please go to the Congress website www.aiace-europa-assises.eu.

Congress Secretariat

For any information please contact
ARTION Conferences & Events
Eth. Antistaseos 74, Sigma Block 1, GR 55133,
Kalamaria, Thessaloniki - Greece

T +30 2310 257 806 (congress line, EN & FR),
+30 2310 272 275

F +30 2310 272 276

E aiace-assises@artionconferences.eu

W www.aiace-europa-assises.eu

please ask for:

Kelly Angelaki – Delegate Management
Zografia Theoharidou – Project Manager
Valentini Amarantidou – Project Leader

Seguito della pagina 30

Come si può constatare, un grande attivismo alla sede di Roma, ma anche Ispra non vuole rimanere indietro, come dimostrano le cinque Conferenze previste per l'ultimo trimestre del 2015:

- ❑ "Nanotecnologie, Nanomateriali e sostenibilità: Quo Vadis?";
- ❑ "Nonni e nipoti, che fortuna...ma che fatica" (interattiva);
- ❑ "Capirsi a prima vista: leggere il linguaggio del corpo e il viso dell'interlocutore";
- ❑ "Riflessioni sul tema di EXPO 2015: nutrire il pianeta-energia per la vita";
- ❑ "Un nuovo modello ipnotico con l'uso di alimenti per riequilibrare il sistema nervoso".

Pur più limitato di quello della sede di Roma, anche il programma delle gite è di buon livello:

- ❑ gita "tradizionale" nelle Langhe per gustare il tartufo, dove quest'anno vi è stato un incontro con alcuni amici della Sezione AIACE Francia;
- ❑ soggiorno marino, "altrettanto tradizionale", a Sciacca (Sicilia);
- ❑ visita di Vollandia presso Malpensa (cfr. conferenza SIAI-MARCHETTI);
- ❑ gita di tre giorni in Toscana



In chiusura, non resta che far cenno a due decisioni delle autorità di Bruxelles influenti sulla vita dei pensionati:

- ❑ quella relativa al *ridimensionamento* dell'applicazione delle regole della **Cassa malattia** in materia di *complementarietà*;
- ❑ quella positiva sull'*applicazione* del nuovo Metodo d'adeguamento dei salari e pensioni, dopo il congelamento 2013-2014 e l'errata applicazione 2011 et 2012.

Meglio sempre chiudere con una nota d'ottimismo...(almeno si spera!)

AIACE Sezione Italia
Commissione Europea - Via IV Novembre, 149
IT-00187 Roma
Tél.: + 39-06-69999252 - Verde:
800 225644
Fax: + 39-06 69190737
Email: aiace.italia@gmail.com
Url: www.aiace-italia.it
AIACE Delegazione Ispra
C.C.R. Ispra
IT-21020 Ispra
Tél.: + 39-0332-78 92 00
Verde: 800 501009
Fax: + 39-0332-78 90 41
Email: aiaceispra@gmail.com

España

Formation des bénévoles, des proches et des familles à Barcelona

Deux réunions de formation organisées par l'AIACE-España ont eu lieu le 16 novembre dernier dans les locaux de la Représentation permanente de la Commission à Barcelona, grâce à l'appui logistique du directeur de cette dernière, Mr Ferran Tarradellas.

Ont participé à la première réunion les responsables des six délégations régionales de l'AIACE-Espagne dans le domaine du RCAM et des actions sociales de la Commission ; y ont également assisté les bénévoles présents au séminaire sur ces mêmes thèmes, organisé en décembre 2014 à Barcelona.

L'après-midi, un atelier a été organisé à l'intention des proches de nos membres. Il s'agit du deuxième atelier de ce genre visant à familiariser les proches avec le RCAM et le système d'aides sociales de

Emilio PÉREZ PORRAS

Responsable des actions sociales de l'AIACE-España

la Commission européenne, afin qu'ils puissent connaître les procédures administratives permettant d'en bénéficier.

Trois remarques sur la journée du 16 novembre à Barcelona :

La fin d'un cycle. Dans le contexte de la politique de formation des bénévoles promue par l'AIACE Internationale, un séminaire avait été organisé à Madrid en décembre 2012. Aux thèmes suggérés par l'AIACE Internationale, on avait ajouté un volet concernant le RCAM, la Caisse maladie étant le service le plus sollicité par les pensionnés et celui qui provoque le plus de questions concernant l'interprétation de règles administratives. Ceci est signalé dans une étude financée en 2005 par la Commission intitulée : « *Evaluation of the Relationships between the European Commission and its Retired Staff* ».

Au total, depuis 2012, cinq séminaires ont été organisés par l'AIACE — España pour la formation des

bénévoles, centrés essentiellement sur le RCAM et les actions sociales de la Commission.

Lors de la réunion à Barcelone, qui est la dernière de notre premier cycle de séminaires de formation des bénévoles, on a mis en place un système visant à renforcer le rôle des bénévoles dans les six délégations régionales de l'AIACE — España. Ils vont devenir les premiers interlocuteurs en cas de nécessité, capables de répondre aux adhérents et à leurs proches sur des sujets



concernant en particulier le RCAM et les actions sociales de la Commission. Ces bénévoles pourront évidemment compter sur l'appui des collègues responsables dans ces domaines au sein de l'AIACE — España.

Nul doute que cette stratégie de décentralisation sera opérationnelle, car après cinq séminaires de formation, l'AIACE — España est parvenue à se doter d'un nombre suffisant de bénévoles, ce qui permettra de concrétiser la dynamique de décentralisation recherchée.

Notre premier cycle de formation achevé, la section vise maintenant à optimiser l'efficacité des bénévoles en développant au mieux leurs capacités, afin qu'ils puissent répondre de manière optimale aux demandes des membres de l'Association et à celles d'autres anciens fonctionnaires résidents en Espagne et de leur famille.

Les assistants sociaux de la Commission. Pour les réunions à Barcelone, la section a été secondée par deux assistantes sociales de la Commission, Mme Laila Malnati et Mme Carmen Garcia, qui nous ont informés des derniers développements de la politique sociale de la Commission vis-à-vis des pensionnés.

La participation des assistantes sociales de la Commission a été d'une très grande importance, car cela a permis de clarifier différentes questions concernant les aides sociales de la Commission et les procédures de traitement des dossiers.

Il est superflu de souligner l'importance d'avoir pu dialoguer directement avec des interlocuteurs comme Mme Garcia et Mme Malnati, leur présence ayant été fondamentale également pour instaurer une bonne collaboration entre les services de la Commission à Bruxelles et à Ispra et les sections éloignées de l'AIACE à Bruxelles, telles l'Espagne et ses délégations régionales.

Atelier à Barcelone pour les proches des membres de l'AIACE-Espagne

La méconnaissance des procédures administratives permettant de bénéficier des prestations du RCAM et des aides sociales de la Commission est un problème bien connu et grave, notamment pour les pensionnés atteints d'incapacité permanente ou transitoire, mais surtout pour les conjoints survivants.

Pour affronter ce problème, l'étude de l'année 2005 citée ci-dessus, recommande en effet ce qui suit : « *Amongst specific suggestions, ...to hold seminars for widows who might not understand the services available to retired persons.* »

Faisant suite à cette suggestion, un premier atelier de formation en guise de projet pilote avait été organisé en février dernier à Madrid à l'intention des familles (et non pas seulement des conjoints



survivants) des membres de l'AIACE. Quinze personnes avaient assisté à cet atelier, dont le succès avait été remarquable.

Fort de ce succès, de l'expérience acquise et de l'intérêt de ce type de réunions, la section a organisé l'atelier du 16 novembre à Barcelone qui devient ainsi le point de départ et le prototype

confirmé des séminaires qui seront organisés prochainement dans le reste de nos six délégations régionales.

En conclusion, plus de 115 personnes s'étaient inscrites à l'ensemble des sept séminaires et ateliers mentionnés ci-dessus. Nous considérons comme très positive la réponse à ce type d'initiative, notamment par rapport au nombre d'adhérents à l'AIACE-España. Ce constat nous encourage à persévérer dans le développement de la politique de formation de bénévoles de

l'AIACE — España mais aussi des conjoints, familles et proches de nos adhérents.

Nous tiendrons les lecteurs de VOX au courant.

AIACE Sección España
Representación de la Comisión en España
Paseo de la Castellana46
E-28046 Madrid
Tel. + 3491 423 8027 - Fax : + 3491 423 804
Email : aiace-es@ec.uropa.eu
Url : www.aiace-es.es

Belgique - België

Si depuis la parution du dernier VOX, la vie de la section Belgique a été confrontée aux problèmes de toujours, liés essentiellement au RCAM et à une application ex abrupto de la complémentarité, source de détresse pour les plus âgés et les plus faibles, l'engagement des membres du conseil d'Administration pour aider les pensionnés en difficultés s'est intensifié.

C'est ainsi que, à la prospection de nouvelles maisons de repos, s'est ajouté l'analyse approfondie des conditions offertes par une firme qui propose des soins à domicile, la visite d'une résidence service que nous pouvons indiquer aux anciens encore valides mais désireux d'un encadrement, la recherche de bénévoles en mesure de dialoguer en néerlandais avec les affiliés qui le souhaitent, etc.

Nos bénévoles, désormais au nombre de 33, restent la colonne vertébrale des aides sociales, toujours efficaces et très bien coordonnées par notre vice-président Philippe Loir.

Cependant, les problèmes de fond liés à la Caisse Maladie ne peuvent être abordés que par l'AIACE Internationale, à laquelle la section – grâce à ses spécialistes - a fourni les analyses et les données nécessaires pour un argumentaire de défense des anciens auprès du PMO. N'oublions pas que la défense des intérêts de nos membres et des anciens en général est inscrite en toutes lettres dans nos statuts. Un beau défi si l'on considère que, à la suite du questionnaire lancé par la DG HR dans le but d'identifier les personnes en difficultés, 42 demandes d'aides supplémentaires sont venues s'ajouter à la centaine déjà existante, et ceci avec l'aide d'une seule assistante sociale en activité à la HR, que nous ne pouvons que remercier.

Le volet convivial et culturel garde une place importante dans nos activités. Il est toujours confié à l'esprit d'initiative et aux capacités organisationnelles d'Yvette Demory et Thérèse Detiffe.



La liste n'est pas exhaustive, mais nous pouvons citer les voyages dans la région d'Albi et de Toulouse en mai, suivis par la découverte de la Silésie en juin, la croisière de Bâle à Amsterdam en août, le voyage à Majorque en septembre et la découverte des villas et jardins du Latium en octobre. La dernière escapade de l'année se fera à Paris en novembre.

Pendant la même période, les conférences organisées portaient sur les thèmes suivants : « Le phénomène migratoire européen », « La liberté d'expression- menacée ou menaçante », « Les énergies du futur » et, en novembre en guise de clôture, « La politique de développement ». Une petite nouveauté semble remporter un certain succès, à savoir



l'organisation des « thés littéraires » visant la présentation de livres écrits par d'anciens collègues. Après l'excellente biographie de « Charles V l'indomptable » en mai, ce sera le tour d'un roman relatant la vie d'une famille belge au XXe siècle, au titre évocateur « La mine et la dune », en décembre.

À l'avenir, la section souhaiterait renforcer ses liens entre les membres du CA Belgique et ceux du CA de l'AIACE Internationale et les autres sections, notamment via la présence d'observateurs aux CA de l'Internationale, appliquer une politique de proximité encore plus active envers les membres actuels et attirer de potentiels futurs adhérents lors des séminaires de préparation à la retraite, activité confiée à des bénévoles coordonnés par Michel Foucault.

En attendant 2016, année déjà riche d'un programme d'activités varié et intense, l'année 2015 se terminera avec le repas traditionnel du 18 décembre, sur un bateau, à travers les canaux de Bruxelles.

Le plaisir d'y rencontrer de nouveaux membres, jeunes retraités, nous consolera de l'inévitable tristesse de ne plus y voir certains visages auxquels nous étions habitués.

AIACE Section Belgique
Commission européenne
SC-29 02/18

BE-1049 Bruxelles

Tél.: + 32-(0)2-295 38 42 - Fax: + 32-(0)2-299 52 89

Email: aiace-be@ec.europa.eu

Url: www.aiace-be.eu

Grèce

ΕΛΛΑΔΑ

Αγαπητοί φίλες και φίλοι

Ο σύλλογος μας έκλεισε με τις εκλογές της 16.2.2015 7 χρόνια ζωής. Τα αποτελέσματα των εκλογών μας είναι τα παρακάτω:

Στο Διοικητικό Συμβούλιο εκλέχθηκαν βάση ψήφων οι Δέσποινα Βαμβακίδου, Χάρης Βεντούρας, Κική Βέρλη, Τάσος Γιούτσος και Σοφία Τσιγαρίδου. Λόγω παραίτησης του ταμιά μας έγιναν επαναληπτικές εκλογές στις 30.10.2015 και στην ομάδα προστέθηκαν οι Νίκος Φριλίγκος και Γιάννης Γκείβελης ως ταμίας και αναπληρωματικός ταμίας και οι Τάσος Μπισσόπουλος, Βαγγέλης Διβάρης και Χάρης Ξυ-

ρουχάκης ως αναπληρωματικά μέλη στο Διοικητικό Συμβούλιο. Ο Τάσος Μπισσόπουλος θα αναλάβει να συντονίσει τους συναδέλφους της Βορείου Ελλάδας.



Μετά την επιτυχή εκδήλωση τον Σεπτέμβρη του 2014 η φετεινή χρονιά ήταν η χρονιά της ανάπαυσης. Παρόλα αυτά πάλι με την δική μας επέμβαση το Υπ. Οικονομικών δέχτηκε και προσέθεσε στην φορολογική δήλωση την μη υποχρέωση μας για την κατοχή αριθμού ΑΜΚΑ.

Μέλη του Συλλόγου βρέθηκαν αντιμέτωπα στην χρονιά που πέρασε με το χρηματικό πρόβλημα που αντιμετωπίζουμε όλοι στην Ελλάδα. Προσπαθήσαμε να διευκολύνουμε, όπου κρίθηκε απαραίτητο τις επαφές με διάφορες υπηρεσίες, ειδικά στις Βρυξέλλες.



Μέσα στα καινούρια σχέδια που έχουμε είναι να εκδώσουμε έναν οδηγό με διάφορες οδηγίες ώστε οι σύζυγοι, παιδιά και συγγενείς μας, σε περίπτωση ανάγκης να ξέρουν τι θα πρέπει να κάνουν. Ακόμα δημιουργούμε την ιστοσελίδα μας, με την οποία θα μπορείτε με κωδικούς, γιατί για λόγους ευνότητους τα κείμενα δεν πρέπει να είναι ανοιχτά στο ευρύ κοινό, να έχετε πρόσβαση σε διάφορες πληροφορίες καθώς και έντυπα ιατρικά

Κάνοντας μία καταγραφή των αιτήσεων ελλήνων συνταξιούχων της ΕΕ, έχουμε αιτήσεις η δηλώσεις ενδιαφέροντος από 150 άτομα σε σύνολο 280 περίπου συνταξιούχων σε όλα τα όργανα της ΕΕ εντός και εκτός Ελλάδας. Έχουμε επίσης μέλη παλιούς ξένους συναδέλφους που έχουν επιλέξει την Ελλάδα για κατοικία τους. Ακόμη και αν είστε μέλη στην AIACE άλλων κρατών μπορείτε να γίνετε μέλη και του δικού μας παραρτήματος. Όσο μεγαλύτερος ο αριθμός των μελών τόσο αποτελεσματικότεροι μπορούμε να γίνουμε για την λύση των προβλημάτων μας. Οι συνάδελφοι που κατοικούν στην Βόρειο Ελλάδα και δεν είναι ακόμη μέλη του Συλλόγου μας, παρακαλούνται να μας στείλουν τις ηλεκτρονικές διευθύνσεις τους και τηλέφωνα, ώστε να επικοινωνήσουμε μαζί τους.

Το VOX θα κυκλοφορήσει λίγο πριν τα Χριστούγεννα. Ευχόμαστε σε όλους και στις οικογένειες σας ευτυχία και υγεία και ότι καλύτερο για το 2016.

Δέσποινα Βαμβακίδου
Πρόεδρος

AIACE Section Grèce
Mrs Despina Vamvakidou
Tél./Fax: +30 27410-86694
Email: despina.vamvakidou@gmail.com
Url: www.aiace-el.blogspot.com



Sven MOGENSEN,
medlem af AIACE

den danske afdeling/ Marina WIJNGAARD (næstformand)

Danmark

Danmark
25-års jubilæum

Foreningens jubilæumsarrangement på Bornholm blev en stor succes, ikke mindst fordi Bestyrelsen i sin indby-

delse til Generalforsamlingen i 2015 havde udvidet opholdet og dermed samværet med et ekstra døgn, der således blev helliget det sociokulturelle aspekt. Selve



generalforsamlingen blev afholdt mandag den 20. april med deltagelse af Richard Hay som æresgæst og repræsentanter for PMO/RCAM, som gav svar på flere spørgsmål fra salen og ellers lovede at se på flere af de problemer, der blev rejst.

Den efterfølgende dag, tirsdag den 21. april var afsat til besøg på Bornholms Kunstmuseum. Af hensyn til vore engelsktalende gæster opdeltes deltagerne i tre grupper: en gruppe med en engelsktalende fører og to med hver sin dansktalende rundviser. Bornholms Kunstmuseum udmærker sig dels ved sin smukke beliggenhed på klipperne ud til Østersøen, nord for Gudhjem, dels med sin permanente malerisamling, der har tilknytning til Bornholm. Blandt de kendteste Bornholmermalere skal nævnes Kristian Zahrtmann, Edvard





Weie og Oluf Høst.

Flere deltagere benyttede det strålende forårsvejr til at spadsere til Helligdomsklipperne.

Efter en velsmagende frokost i fiskerlejet Vang på øens vestkyst fortsatte udflugten til Stenbrudsmuseet i Moseløkken ved Allinge. Den tidligere stenbrudsarbejder, Kim Jørgensen, modtog fortalte om de fire slags granit, der brydes på Bornholm: Hammergranit, Paradisbakkegranit, Rønnegranit og Svanekegranit, som alle er forskellige fra hinanden. Moseløkken er et af

de få tilbageværende granitbrud, hvor der lejlighedsvis brydes sten, når der er indgået en kontrakt om levering.

Granitbrydningen tog sin begyndelse i slutningen af det 19. årh. Stenhuggerarbejdet var hårdt og slidsomt, og lønnen lav. Arbejdet foregik udendørs i alt slags vejr. Mange fik lungesygdomme som følge af stenstøv ved brydningen og forarbejdningen af stenen. Gifte arbejdere købte efter et stykke tid mindre jordbrug, som hustruen måtte passe, mens manden arbejdede i bruddet.

Arbejdet med at bryde og forarbejde stenen krævede specialisering. De ufaglærte brød stenen i bruddene, mens de faglærte forarbejdede stenen til brosten, chaussesten, kantsten, gravsten m.v.

For at få et indtryk af, hvordan stenen brydes efter brudlinjer, fik deltagerne lov til at afprøve arbejdernes værktøj. Således fik deltagerne demonstreret, hvordan store blokke på flere tons nedbrydes til brosten og kantsten. Det optog manges sind at se "hvor enkelt det var!".

Som afslutning fik deltagerne en rundvisning i den mindste af de fire bornholmske rundkirker, Ols Kirke. Den færøske sognepræst, pastor Åki Kristoffer Nielsen viste rundt i kirkens indre og viste de tykke mure og interessante kirkemalerier i lofterne.

25 years AIACE in Denmark! General Assembly the 20th of April 2015

On the occasion of the 25th anniversary of the Danish Section the board had chosen the island of Bornholm and extended the General Assembly with another day in order to give our members the possibility together to enjoy a choice of the island's culture and sights.

The board had invited Richard Hay and his wife Miriam to participate as guests and they had taken the long voyage to the easternmost part of Denmark. Richard Hay gave an inspiring speech underlining the increased importance of the social aspects of our association.

Furthermore Anita Olsen and Alexandre Jacobs represented PMO/RCAM. There were many questions: some problems could be solved on the spot; other would have to be raised in the proper fora. The GA agreed to appoint Eva Dudzinska as 'ambassador' to channel future problems and questions. This has already proved to be extremely useful.

The 21st of April was a gorgeous day for an

excursion. The Tour of Bornholm started with a visit at Bornholm's Museum of Modern Art. Bornholm has for many years attracted important painters, sculptors and other artists and its special nature is still a source of inspiration.

After a light lunch a visit was paid to one of the few still functioning granite quarries. This special quality of granite is now only used for repair and restoration of historic buildings. A retired worker told about the history of the quarries and the workers' living conditions and demonstrated how to cleave a block. Afterwards the members took their own try at it and succeeded!

Last stop was at Olsker (local name for Saint Olaf's church), the smallest of the four unique 'round churches' in Bornholm. These sturdy buildings served originally the twin purpose of tower of defense against Wendic pirates and place of worship. Åki Kristoffer Nielsen, priest at Olsker, told about the church's history and frescos and opened the door to the narrow staircase to the upper floors. The beautiful medieval frescos of this specific round church were meant to remind the parishioners of the Day of Judgment.

Ols Kirke er opført ca. år 1150 som et værn mod sørøvere, navnlig mod det slaviske folkefærd, venderne, der på den tid var bosat på Pommerns kyst og hærgede Østersøens kyster.

En smal trappe fører fra kirkerummet op til den øvre etage med forrådkammer og det øverste brystværn, hvorfra forsvarerne let kunne bekæmpe angribende fjender. Kirken var umulig at erobre for fjender. Tagbeklædningen blev først påsat i 1600-tallet.



AIACE Section Danmark
Mr. Thomas Garrigues
Tél.: +45-47930039
Email: aiace-dk@ec.europa.eu
Url: www.aiace.dk

Ireland

By Wendy O'CONGHAILE

***AGM 2015:** Membership of the Ireland Section continues to grow and we now number over 180 members, many of whom are active participants in our various activities. Our 2015 AGM was held on 20th May at our usual venue of the EU offices in Dublin.*

Following the normal reports from the Section President, Peter Doyle, Secretary Rosemary Rowley and Treasurer, Colin Maynard, the main items for discussion concerned the JSIS, including cover for spouses (primary or complementary), the use of JSIS On-line, the Commission's Call for Expressions of Interest from Health Providers, the Committee's contacts with same and individual members' problems with claims.

The Committee proposed a special meeting for members with Commission officials to address these JSIS issues and during the past few months this has been the main item of work with which

we have been engaged. In order to establish a useful agenda for this meeting a questionnaire was circulated to all our members to clarify their concerns. Currently it is hoped to hold this meeting early in 2016. This will depend

on the availability of representatives from JSIS and of the meeting facilities at the Commission's new office premises in Dublin. As well as sessions to deal with the general questions there will be opportunities for one-to-one consultations on specific difficulties. We also hope to provide help in using the electronic information and communication systems – JSIS On-line, PMO Contact and MyIntracomm.

Social Activities

Still it is not all work and the Section has continued to provide a range of social activities which are proving very popular with members. We held



our Third Annual Golf Classic and Autumn Supper in Dublin's prestigious Elm Park Golf Club on Tuesday 15th September.

The event has grown in stature since first launched and this time we had a field of 33 for golf and 68 for supper. The weather was splendid and put us all in great spirits for the whole day - and it certainly brought out the best in the golfers. We had fun prizes for all golf categories including overall winner, separate prizes for ladies and gents on the front 9, back 9, Longest Drive, Nearest the Pin etc.

We also had raffle prizes for the non-golfers. It was an event enjoyed by all as colleagues took the opportunity to renew acquaintance and share stories and experiences well into the evening, an important element of what AIACE is all about.

Another of our informal pub gatherings took place on 27th October at Gleasons Pub in Booterstown, Dublin and our very popular Winter Lunch will

again be held in the National Yacht Club in Dun Laoghaire on 4th December.

Our social activities plan for 2016 is already well advanced and will include a Spring Day Trip to Waterford City, the Mid Summer Lunch in June, an Autumn Golf Classic and Supper in September and our usual Winter Lunch towards the end of the year, interspersed with a few informal pub evenings. We are aiming to provide varied opportunities for social contacts for members' enjoyment and for a chance to exchange useful information.

**AIACE Ireland Section
EU House**

**12-14 Lower Mount Street
IE-Dublin 2**

**Email: aiace-ie@ec.europa.eu
aiaceirelandsection@yahoo.ie**

URL: www.aiaceirelandsection.com

Bulletins d'adhésion à :

Mr Colin Maynard

Tél.: + 353-87 904 7465

Email: maynards@eircom.net

Deutschland

Vom 7. Bis 10 September traf sich die deutsche Sektion zu ihrer Jahrestagung 2015, diesmal in Erfurt. Wie üblich waren unsere drei Sitzungstage gefüllt mit einem spannenden Kulturprogramm.

Es begann mit einer ganztägigen Stadtbesichtigung:

Zunächst bestiegen wir die Straßenbahn. Die Teilnehmer der AIACE-DE-Tagung sa-



ßen in zwei Zügen und rollten kreuz und quer über das gesamte Schienennetz von Erfurt. Später wanderten wir

per pedes zu den interessanten Sehenswürdigkeiten der Stadt, der berühmten Marienkirche und gleich benachbart, der Severikirche. Ein Wahrzeichen der Stadt, die legendäre Krämerbrücke, durfte nicht fehlen.



**Pr. Dr. Hendrik FEHR
Präsident deutsche Sektion**



Die Tagungsteilnehmer waren zu einem Empfang beim Bürgermeister der Stadt Erfurt, Herrn Bausewein, in den schönen Rathaussaal eingeladen. Unsere diesjährige Spende konnte ich an eine Rapper-Gruppe „Bonjour les amis“ übergeben, die sich am Rande der Stadt gegen Rassismus und Fremdenfeindlichkeit engagiert und eine Partnerschaft mit einer gleichgesinnten Gruppe aus Nîmes pflegt.

Der Nachmittag des 8. September war dann der Generalversammlung gewidmet.

Der deutschen Sektion gehören derzeit rund 800 Mitglieder an, davon konnten annähernd 120 an unserer Tagung teilnehmen.

In meinem Bericht an die ordentliche Mitgliederversammlung wies ich auf den Schwerpunkt unserer Vorstandsarbeit im Berichtsjahr 2014/2015, das „Dauerthema“ Krankenkasse, hin. Es verging praktisch keine Woche ohne „Hilfesuche“ oder Beschwerden von unseren Mitgliedern bezüglich der Abwicklung von Erstattungsanträgen durch die Dienststellen des Gemeinsamen Krankheitsfürsorgesystems (GKFS). Wir hatten Gelegenheit, unsere Sorgen und Erfahrungen mit der Vertreterin der Abrechnungsstelle Luxemburg, Frau Provvedi, und dem Direktor des PMO, Herrn Lemaitre, zu diskutieren. Vom PMO-Direktor wurde uns eine baldige Normalisierung der Probleme im Umgang mit der elektronischen Datenbank JSIS sowie der Personalausstattung in Luxemburg und eine deutliche Verkürzung der Bearbeitungszeiten in Aussicht gestellt. Wir hörten auch gern, dass sich ganz allge-

mein der Umgangston und die Kommunikation der Dienststellen zugunsten unserer Mitglieder verbessern sollen.

Ein weiterer Schwerpunkt lag auf dem erweiterten Tagesordnungspunkt „Gründung einer Stiftung“. Die Idee und das Konzept wurden von Dr. Walter Eifler (Ehrenpräsident) vorgetragen und ausgiebig diskutiert. Der Zweck seien Maßnahmen zur Förderung der Einigung und Integration Europas. Zielgruppe der Stiftungsaktivitäten solle die Jugend sein. Die Verleihung eines jährlichen Preises auf der Jahrestagung der A.I.A.C.E.-DE – wie auch in Erfurt durchgeführt – sei eine solche Aktivität.

Von den zahlreichen Diskussionen erholten wir uns am nächsten Tag in Weimar bei frischem, aber herrlichem Wetter. Ein Besuch in der unlängst restaurierten Anna-Amalia-Bibliothek oder eine Führung durch die Stadt Goethes und Schillers empfehlen wir allen, die noch nicht dort waren. Auch kulinarisch kommt dort niemand zu kurz. Die Jahrestagung 2016 wird

in Bremen stattfinden. Es würde mich freuen, wenn wieder zahlreiche „Ehemalige“ und deren Begleitung daran teilnehmen könnten. Einzelheiten werden auf der Web-Seite (www.aiace-de.eu) und im Sektionskurier 2016 bekanntgegeben. Sind sie noch nicht Mitglied der deutschen Sektion? ... dann kontaktieren Sie Horst Scheurer (horst.scheurer@aiace-de.eu). Er wird Ihnen ein Anmeldeformular und andere nützliche Unterlagen zusenden. Für einen Jahresbeitrag von 30,00 EUR erhalten Sie auch unseren Sektionskurier.



Stadt Bremen

Präsident

Prof. Dr. Hendrik Fehr

Alte Eppelheimer Straße 15
69115 Heidelberg

☎ 06221 6500571

☎ 0163 2719189

☎ 06221 9157540

✉ hendrik.fehr@aiace-de.eu

Vanbreda International est devenue Cigna au mois de février 2015



Pour les employés à la retraite

Assurance hospitalisation
Assurance accidents

Depuis plus de 50 ans, Cigna Eurprivileges, anciennement Vanbreda International, met son expérience des produits d'assurance au service des employés des institutions de l'UE et d'autres organisations européennes, actifs et retraités.

Depuis 2010, nous sommes une entité de Cigna Corporation. Nous avons adopté en 2015 la marque et le nom de Cigna. Enthousiaste et dévouée, notre équipe dispose d'une large expérience et vous assiste 24h/24, 7j/7.

Remboursement des prélèvements sociaux français (PSF)¹

Depuis 2012, la France a imposé les PSF de 15.5% sur les revenus immobiliers (loyers et plus-values) perçus par des **personnes qui ne résident pas en France mais qui y possèdent des biens immobiliers** ce qui a suscité de nombreuses plaintes en provenance de personnes résidant dans les autres pays de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse, et en particulier des personnels des institutions internationales qui y ont leur siège. Ces plaintes se sont avérées justifiées puisque ces PSF n'étaient conformes ni au droit français (!) ni au droit européen². Les personnels des institutions européennes (et internationales) qui disposent d'un régime spécifique de sécurité sociale ont jusqu'au 31.12.2015 pour demander le remboursement de ces PSF.

Non-respect du droit français (Arrêt du Conseil d'Etat français du 04.05.2011, No 33051). Les personnes qui ne relèvent pas d'un régime français d'assurance maladie (ce qui est le cas des personnels des organisations internationales dotées d'un régime spécifique) ne peuvent pas être assujetties à la CRDS (l'une des 5 composantes des PSF) et doivent donc être remboursées!

Non-respect du droit européen (Cour de Justice de l'UE du 26.02.2015 et Conseil d'Etat du 27.07.2015)³ : Le 7.10.2015, devant l'Assemblée nationale française, M. Eckert, Secrétaire d'Etat au budget, a confirmé que la France appliquera l'arrêt « De Ruyter » : Elle remboursera les PSF indûment imposés aux ressortissants de l'UE, de l'Espace Economique Européen et de la Suisse, qui ne sont pas affiliés à la Sécurité sociale française, mais à la *Sécurité sociale de l'un de ces états*, pourvu qu'ils en fassent la demande.

Ces arrêts doivent aussi s'appliquer aux personnels des institutions européennes qui sont également des travailleurs migrants (article 45 du Traité sur le Fonctionnement de l'UE) et qui sont obligatoirement affiliés à un régime spécifique de Sécurité sociale. Les principes sur lesquels se fonde l'arrêt « De Ruyter » sont aussi d'application pour ces personnels à savoir :

- ❑ le « **principe de l'unicité de la législation applicable en matière de sécurité sociale** » et
- ❑ le principe de **non-discrimination** entre un travailleur non-migrant qui ne cotiserait qu'à la seule sécurité sociale française et un travailleur migrant qui serait soumis aux contributions à deux régimes de sécurité sociale.

Projet de Loi de finances de la Sécurité sociale pour 2016. A l'avenir, ces prélèvements de 15.5% ne seront plus affectés au financement de la sécurité sociale française mais « *au financement de*



prestations non contributives, identiques à celles financées par les autres impôts ». Selon M. Eckert, ce changement rendrait ces PSF conformes au droit européen...ce qui est loin d'être avéré (voir : www.affce.eu).

Conclusion : Les anciens qui souhaitent le remboursement des PSF indus depuis 2012 doivent faire une Réclamation auprès du Centre des Impôts des Non-Résidents avant le 31.12.2015. Une note explicative et un modèle de lettre de réclamation peut-être obtenu en les téléchargeant depuis le site <http://www.aiace-europa.eu> ou, à défaut, par téléphone au secrétariat de l'AIACE internationale.

1 Cette note ne traite que du cas des anciens qui ne résident pas en France. Pour les anciens qui résident en France, voir le Nr de novembre de « INFO » (la revue de l'AIACE-Fr) et le site www.aiace-fr.eu

2 Voir le site www.affce.eu et ses fiches sur les prélèvements sociaux.

3 M. De Ruyter, citoyen néerlandais résidant en France, mais affilié à la Sécurité sociale des Pays Bas, était soumis aux PSF sur ses revenus du patrimoine... alors qu'il ne bénéficiait pas de la Sécurité sociale française.

Paris 13 novembre 2015 Nous devons être plus forts que la haine

À 24 h de la clôture de l'édition du VOX NR 101, ce **vendredi soir 13 novembre entre 21 h et samedi 1 h** alors que j'y travaillais, l'horreur et la terreur se sont abattues sur Paris, la Capitale de la République française.

Le bilan est lourd et encore incertain: 129 morts et 352 blessés innocents - le plus souvent jeunes sont les victimes du terrorisme aveugle.

Les lieux visés, le nombre de cibles et la détermination des tueurs – pas des soldats en guerre — montrent l'étendue du mal à combattre.

Au nom de la rédaction, de l'ensemble des dirigeants et des membres de l'AIACE, nous exprimons notre plus sincère solidarité et nos condoléances aux familles des victimes.

Ce numéro VOX 101 était consacré à la question des réfugiés qui fuient les guerres et le terrorisme dans leurs pays. Les attentats de Paris ont la même cause : la haine entre des êtres humains manipulés par des extrémistes sanguinaires ivres de vengeance.

La lutte contre l'obscurantisme religieux des fanatiques de l'EI sera de longue haleine. Elle connaîtra, sans doute, d'autres épisodes sanglants. Elle exige, en tout état de cause, le sang-froid des populations qui subissent leurs attaques répétées, et une réponse adéquate de leurs dirigeants. Une réponse qui doit se déployer sur tous les terrains, car la violence de l'EI, à combattre avec la plus grande fermeté dans l'ensemble de l'UE, se nourrit à mille sources et vient de très loin. Il faut en éradiquer les effets, mais en guérir aussi les causes, car les citoyens de l'UE sont tous des victimes potentielles de ces assassins.

Notre vie de tous les jours et nos libertés vont s'en trouver modifiées, soyons-en conscients.

Pierre BLANCHARD
Pour la rédaction



24h before this issue of VOX 101 was due to be put to bed, on the evening of Friday 13 November between 9 and 1 AM Saturday, whilst I was still working on the final details, horror and terror came down on Paris, the capital city of the French Republic.

The human cost is high, and still uncertain: 129 innocents lie dead and 352 are injured – mostly young people – who fell victim to blind terrorism.

The number and nature of the locations targeted, and the determination of the killers – not soldiers at war – emphasise the scale of the evil that must now be confronted.

On behalf of the Editorial Board, and of the leadership and membership of AIACE, we wish to express our very sincere solidarity with and deepest condolences for the families of the victims.

This 101st issue of VOX has been devoted primarily to the question of the refugees fleeing war and terrorism in their own countries. The Paris attacks share one and the same cause: hatred between human beings manipulated by bloodthirsty extremists who are drunk on revenge.

The struggle against the religious obscurantism of the fanatics behind IS will be long. It will, no doubt, be marked by other bloody episodes. Whatever happens, it will require the populations concerned by these repeated attacks to demonstrate composure, and their leaders to find real answers on many levels, because the violence shown by IS, which needs to be firmly dealt with throughout the EU, is fed from a thousand springs and comes from afar. We not only

need to eradicate its effects, but heal its causes, because all of the EU's citizens are potential victims of these assassins.

We should take stock of the fact that our everyday lives and our freedoms will be changed.



**"When Paris turned out its lights,
the rest of the world turned them on."**

Pierre Blanchard
Editor in Chief VOX



La Turquie et l'Union européenne : un dialogue inachevé

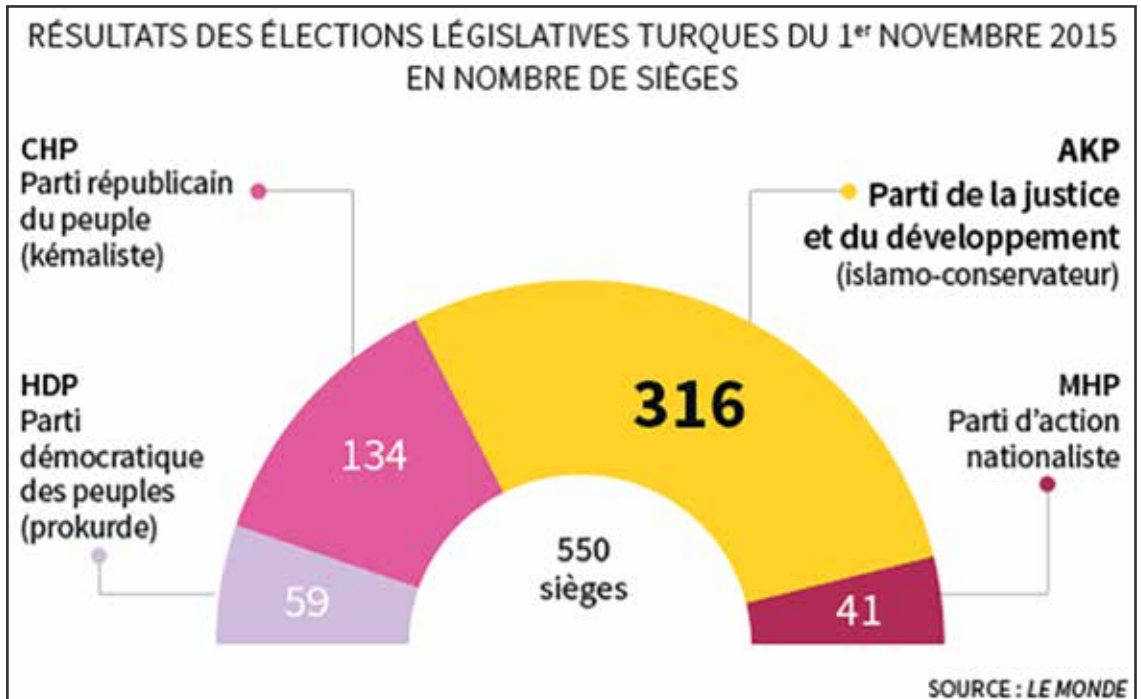
Peu d'observateurs internationaux imaginaient un tel succès pour l'AKP (Parti Justice et Développement) du président R. T. Erdogan aux élections du 1er novembre 2015 : plus de 49 % des voix (avec un taux de participation aux élections de presque 90 % d'électeurs [nous n'osons pas rappeler les taux de participation des électeurs aux élections du Parlement européen...]). L'AKP obtient 316 sièges sur 550 du Parlement. Toutefois, la victoire recèle un élément de faiblesse pour Erdogan : il ne dispose pas de la majorité nécessaire pour changer la Constitution [c'est son rêve...] et attribuer plus de pouvoirs au président, en vue de faire de la Turquie un état présidentiel, à l'instar de la France.



Le changement de l'électorat depuis les élections de juin, est dû, selon plusieurs observateurs comme Guldener Sonumut [journaliste correspondant à Bruxelles de la télévision privée turque NTV], au fait que l'AKP, qui n'avait pas réussi après les élections de juin à former une coalition pour gouverner le pays, avait fait « comprendre » aux électeurs que, sans l'AKP, le pays tomberait dans le chaos, le déluge universel, l'instabilité politique permanente, les affrontements armés et les menaces de l'EI [État islamique]. Ce dernier est de plus en plus actif aux frontières de la Turquie et menace le sort de 2,5 millions des réfugiés syriens, pour lesquels Ankara a déjà déployé une somme d'environ 7 milliards d'euros, avec la promesse de Bruxelles d'une contribution de 3 milliards.



La visite de la Chancelière de l'Allemagne Angela Merkel à Ankara, une semaine avant les élections du 1er novembre, a été jugée par l'opposition comme une aide directe à Erdogan. N'oublions pas que la Turquie



est membre de l'OTAN, qu'elle est « en négociation » pour son adhésion à l'UE depuis octobre 2005 et que l'UE a besoin de son aide dans la question brûlante des réfugiés.

La Turquie, grâce à sa position géographique, sa puissance militaire [l'Armée la plus forte de l'OTAN



après les E.U) et son économie [la Banque Mondiale l'indique comme la 17e puissance économique du monde], s'est bien développée dans les dernières années, mais subit maintenant un ralentissement. Le pays joue un rôle important au Moyen-Orient, ravagé par les guerres et l'avancée de l'E. I.

Les violentes répressions policières des manifestations effectuées par le régime d'Erdogan fin mai 2013, ainsi que la réforme judiciaire engagée en janvier 2014, la récente fermeture des deux télévisions privées et la mise sous verrous de nombreux journalistes ont ravivé le débat vieux de presque 50 ans sur une éventuelle adhésion turque à l'UE, débat qui divise profondément les Européens. Ce sont les frontières de l'Europe et la nature même du projet européen qui sont en cause. Les négociations d'adhésion ont repris, sans enthousiasme de la part de l'UE, le 5 novembre 2013, avec l'ouverture d'un nouveau « chapitre » concernant la politique régionale.

Des 35 chapitres du processus d'adhésion, 14 ont été ouverts, un seul bouclé.

Quelles sont les difficultés de l'UE vis-à-vis de la demande d'adhésion de la Turquie ?

Le respect des droits fondamentaux continue d'être la source de sérieuses préoccupations, selon le rapport de la Commission, de 2012, en particulier les atteintes persistantes aux libertés individuelles, comme « la tendance à emprisonner les journalistes ». La Commission souligne les affrontements entre police et manifestants pacifiques qui se sont soldés par environ 8.000 blessés au Park Gezi. La question kurde demeure un défi-clé pour la démocratie turque. La torture, les prisons, la situation des minorités constituent de sérieux problèmes, comme la question arménienne.

La Turquie devrait démontrer son aptitude à assumer les obligations découlant d'une éventuelle adhésion,

et notamment celles de souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire. Erdogan avait toujours refusé la proposition de Bruxelles de remplacer l'adhésion par « un partenariat spécial ». Maintenant, après les entretiens Merkel – Erdogan, l'idée d'un partenariat ne semble plus être rejetée aussi clairement.

La Turquie est un état laïc : sa constitution prévoit qu'aucune réforme constitutionnelle ne peut porter atteinte à la laïcité, comme l'avait établi Kemal Atatürk, le père de la Turquie moderne en 1923. La diffusion de l'Islam, modéré et conquérant pose un problème à l'UE. Si la Turquie entrait aujourd'hui dans l'UE, l'Islam deviendrait la troisième religion de l'Union derrière les catholiques et les protestants.

Une autre question inquiétante : le poids démographique du pays. Avec 75 millions d'habitants. La Turquie aurait une présence dominante dans les Institutions européennes. Elle pourrait compter sur 96 députés au Parlement européen et deviendrait un



des « grands pays de l'UE » [comme l'Allemagne, l'Italie, la France, le Royaume-Uni]. Le traité de Lisbonne prévoit un système de double majorité selon lequel toute décision doit être approuvée par au moins 55 % des États membres, représentant au moins 65 % de la population. La Turquie disposerait dans d'un pouvoir politique et de blocage non négligeable. En outre, la Turquie ne reconnaît pas un état membre, Chypre, depuis qu'elle a occupé militairement, en 1974, le nord de l'île, en y gardant des milliers de soldats et en créant la République turque de Chypre Nord, avec pour capitale Nicosie [divisée en deux]. Cette république n'a pas été reconnue par la Communauté internationale. Pourtant, des milliers de Chypriotes de la zone turque vont chaque jour travailler dans la zone grecque, plus riche et évoluée, en entretenant les meilleures relations avec les Grecques orthodoxes.

En conclusion, les rapports d'Ankara avec Bruxelles sont, pour l'instant, loin d'être définis surtout après les élections du 1er novembre.



« Dieselgate »

C'est en tant que passionné de mécanique auto (dans ma jeunesse [années 60], j'ai participé à la construction d'un moteur Renault 4CV à essence... qui a même fonctionné) que je tente de résumer l'affaire des moteurs « Diesel » du plus grand constructeur allemand de voiture. Beaucoup d'entre nous roulent avec un « Diesel » comme la moitié des conducteurs de l'U.E.. Dans un monde globalisé, l'affaire « Volkswagen » rapidement devenue le « Dieselgate » a pris une dimension planétaire impliquant 11 millions de véhicules de cette marque qui seraient concernés, sans compter les autres constructeurs, probablement pas innocents...

L'affaire a éclaté en septembre lorsque les autorités des É.-U. ont découvert que le groupe allemand alors devenu numéro 1 mondial (VW, AUDI, PORSCHE, SKODA, SEAT) avait équipé les moteurs Diesel des voitures circulant dans ce pays d'un logiciel qui modifie la mesure de la pollution. Ce système active la limitation de l'émission au moment d'un test environnemental, mais la désactive lorsque le véhicule circule. Cette modification a rapidement été qualifiée de fraude faussant les tests antipollution, les émissions réelles en circulation pouvant atteindre des niveaux entre 5 et 20 fois supérieurs (selon les experts et les types de moteurs) et entraîner des taux d'émission dangereux. Les normes aux É.-U., centrées sur le contrôle des NOx émis par les moteurs Diesel, relativement peu nombreux dans ce pays, ont poussé les ingénieurs de Volkswagen à installer le



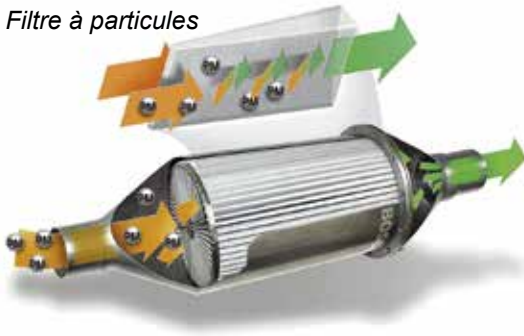
logiciel qui intervient au moment des tests d'homologation. L'idée de contourner la norme pour tous ses moteurs, non seulement aux É.-U., plutôt que d'installer un dispositif coûteux à installer et à gérer a donc probablement une origine économique. L'affaire est tellement grave et médiatisée que le patron du groupe allemand, Martin Winterkorn, a dû démissionner et a été remplacé par Matthias Müller¹ de Porsche.

Une fraude commerciale sur la vente d'un véhicule

Aux É.-U. et dans plusieurs autres pays européens, des enquêtes sur les agissements du constructeur vont probablement commencer. Juridiquement, ¹ *Matthias Müller, né en 1953, est un dirigeant d'entreprise allemand. Président de la marque Porsche depuis 2010, il est nommé directeur général du groupe Volkswagen en septembre 2015 à la suite de l'affaire Volkswagen.*



Filtre à particules



on ne reproche pas une pollution excessive des moteurs Volkswagen comparée aux concurrents, mais plutôt des moteurs qui polluent plus et peut-être consomment... plus à l'usage que ce qui a été déclaré au client.

Comment en est-on arrivé là ?

La première voiture avec un moteur Diesel (une Mercedes) a été commercialisée en 1936, sur la technique de la combustion interne développée de 1893 à 1897 par Rudolf Diesel. Dans les années 50, Mercedes et Peugeot deviennent les précurseurs du Diesel avec des modèles accessibles au grand public. Le gazole moins taxé des années 60, favorise le transport routier des marchandises et le monde agricole et permet le remplacement des moteurs à essence dans certains pays.

On estime dans les années 80 qu'un Diesel consomme et pollue moins, alors que l'on devait mettre du plomb dans l'essence pour améliorer l'indice d'octane². Les « diesels évoluent et deviennent dans les années 90, plus efficaces surtout grâce à FIAT. Plus de 50 % des voitures roulent au gazole, carburant favorisé par le nouveau combat des écologistes contre le CO².³ On approche alors les 80 % des ventes de Diesel dans certains pays de l'UE, comme la Belgique et la France.

Pourtant, rapidement, outre les particules émises par ces moteurs, les nouveaux moteurs diesel impliquent que plus on améliore le rendement et la diminution de consommation, plus ils produisent des oxydes d'Azote (NOx) et d'autres gaz dangereux⁴.

2 Le plomb a été supprimé et remplacé par le benzène... reconnu cancérigène depuis.

3 Bénéficiant souvent de primes à l'achat. Le CO² (dioxyde de carbone) est un gaz à effet de serre dont la quantité émise est inférieure à puissance égale à celle de l'essence. Le CO² est combattu pour ses effets sur le réchauffement de la planète, dès 2010 des primes donnent au Diesel un avantage supplémentaire

4 CO, Hydrocarbures, Dioxyde de carbones (CO²) Ces

Brusquement, le moteur diesel n'apparaît plus aussi vertueux qu'il n'y paraissait, malgré les filtres à particules installés depuis les années 2000. Les contrôles se multiplient et les normes antipollution se durcissent. Les constructeurs doivent trouver des compromis entre consommation, particules et rejets toxiques à éliminer, gestion des technologies anti pollution, sans oublier les coûts du matériel, des additifs et la maintenance de cette "usine à gaz".

De nos jours dans l'UE, 9 véhicules Diesel sur 10 ne sont pas aux normes, tandis que les nouveaux moteurs à essence à injection directe à haute pression produisent toujours plus de CO² que les Diesels, mais aussi 10 fois plus de particules fines que les anciens moteurs. Le filtre à particule devra aussi équiper les moteurs essences dès 2016 !

Les homologations et les contrôles

Dans l'UE, les normes antipollution ont été mises en place dès 1991 (Euro 1 à euro 6 pour les particuliers et de I à IV pour les véhicules commerciaux). Elles ont évolué régulièrement, mais ce n'est qu'à partir de 2015 que l'on a prévu de mesurer les NOx pour les voitures neuves. Les homologations et les contrôles se déroulent selon des cycles imaginés en 1973. Ils sont censés reproduire en laboratoire les conditions de circulation. Les constructeurs – tous — ont imaginé des stratagèmes pour les respecter. Les autres voitures plus anciennes continuent de circuler et de polluer autant que par le passé.

Les normes qui devaient être renforcées et mises à jour en 2017 ne le seront pas aussi drastiquement et aussi rapidement que prévu, malgré l'affaire du "Dieselgate". Fin octobre, la décision d'un groupe technique des 28 EM a fixé les normes qui prennent en compte les limitations techniques d'une industrie responsable de 12 millions d'emplois dans l'UE. Les constructeurs ont trois ans pour se mettre en conformité avec les nouveaux tests. Entre 2017 et 2019, les voitures devront, lors de ces tests "en situation réelle de conduite", ne pas émettre plus de 2,1 fois le plafond de NOx autorisé dans l'Union, qui se situe à 80 mg/km. À partir de 2020, les véhicules pourront encore dépasser ce plafond de 50 %.

Le délai de trois ans – de 2017 à fin 2019 – laisse le temps aux industriels d'adapter leur production. Et le "facteur de conformité" de 1,5 à partir de 2020 (tolérance de 50 % au-dessus des 80mg/km)

gaz sont irritants et toxiques et avec les particules fines sont des ennemies mortelles de nos poumons, accusées depuis d'être aussi cancérigènes.

tient compte des éventuelles erreurs de mesure, toujours pour les nouvelles voitures !

On est toutefois loin des premières propositions de la Commission qui étaient selon les médias bien plus restrictives. Les industriels sont satisfaits du changement de cap à "Bruxelles" qui selon eux évitera l'écart qui s'est créé entre les normes théoriques et ce qu'ils sont en mesure de produire à des coûts raisonnables. Il n'en va pas de même pour les écologistes qui accusent la Commission de brader la santé des populations et dénoncent l'excès d'influence des lobbies "Bruxellois".

Je n'irai pas plus loin sur ce terrain pour seulement me demander s'il faut instaurer des normes sévères jamais respectées et le plus souvent ignorées des acheteurs comme le montre le "Dieselgate". La réflexion des autorités sur les normes a commencé en 2010 et est loin d'être close. Gageons qu'il faudra encore beaucoup de débats techniques, voire politiques, pour définir la méthodologie des tests à partir de 2017, et préciser les responsabilités nationales des contrôleurs (voir l'article de Jean Guy Giraud pages 55 au sujet des contrôles)

Une crise de confiance

La découverte du stratagème a des conséquences désastreuses pour le groupe VW, mais aussi pour tout le secteur automobile producteur de Diesel dans le monde entier, surtout dans les pays industrialisés. Certains estiment même que c'est la crédibilité de la "qualité allemande" qui a été atteinte bien que personne ne conteste justement la qualité et la solidité du "made in Germany" et notamment des voitures.

C'est une crise de confiance des clients actuels et futurs envers VW, mais aussi envers sa marque premium et ses autres filiales. Volkswagen tente par tous les moyens de faire oublier qu'il a été un mauvais élève, mais la défiance dans l'UE et aux É.-U. risque de s'étendre aux constructeurs les plus prestigieux qui produisent les plus grosses cylindrées avec des systèmes de dépollution tellement complexes que les prix d'achat et de maintenance se sont envolés, amenuisant petit à petit l'intérêt de ce type de carburant⁵.

VW accuse sa première perte trimestrielle en 15 ans

Les mensonges de Volkswagen coûteront cher au géant automobile redevenu le numéro 2 mondial. Il s'agit de plusieurs dizaines de milliards d'euros,

⁵ Pas aux ÉU, où le prix de l'essence et du gazole est identique : 0,66 \$ à la mi octobre 2015. A comparer avec la moyenne mondiale du prix de l'essence à 1,35 \$ et encore plus haut dans l'UE.

voire de centaines selon certains experts, entre les ventes perdues, les rappels de millions de voitures, les contentieux annoncés un peu partout, et même des actionnaires qui réclament des indemnités de compensation compte tenu de la baisse du titre VW, qui accuse sa première perte trimestrielle en 15 ans. Une perte nette de 1,67 milliard d'euros, et une perte d'exploitation à 3,48 milliards. Volkswagen doit désormais gérer le rappel de 8,5 millions de voitures en Europe, et de 480.000 aux États-Unis.

Ces défaillances ont amené la Commission à sonner l'alarme

Comme de coutume, "Bruxelles" est rapidement sur la sellette. Selon un quotidien britannique, la Commission européenne dès 2013 savait tout sur les manipulations de VW. Elle aurait fermé les yeux sur les agissements du plus grand constructeur mondial au sein de l'U.E.

La Commission européenne a été contrainte de réagir, affirmant qu'elle était bien au courant du problème, mais qu'elle l'avait signalé, contrairement à ce qu'affirme le quotidien britannique : "Ça n'a jamais été un secret. Ces défaillances ont amené la Commission à sonner l'alarme régulièrement dans des rapports et des discours, disponibles sur Internet depuis plusieurs années. C'est pour cela que nous avons œuvré pour que les tests reflètent les vrais niveaux de pollution".

Le "Dieselgate" aura certainement des conséquences sur l'évolution de ce moyen de transport et surtout sur les carburants et énergies nécessaires aux moteurs. Quelque chose a changé dans le monde de la "bagnole" entre pollution et réchauffement climatique et nous en verrons rapidement les conséquences pour de nombreuses années (voir l'article de Peter von der Hardt page 21 à 23).

Le "Dieselgate" aura certainement des conséquences sur l'évolution de ce moyen de transport et surtout sur les carburants et énergies nécessaires aux moteurs. Quelque chose a changé dans le monde de la "bagnole" entre pollution et réchauffement climatique et nous en verrons rapidement les conséquences pour de nombreuses années (voir l'article de Peter von der Hardt page 21 à 23).

Derniers rebondissements

Les marques "premium" du géant automobile VW seraient embarquées dans la tourmente après avoir annoncé des incohérences inexplicables dans la mesure du CO² sur 800.000 véhicules. Ce n'est donc plus la mesure des NOx qui est en cause, mais celle des émissions de CO² trop basses...

On en reparle en 2016.





L'affaire VW : qui supervise l'application des normes ?

À la veille de nouvelles révélations sur « l'affaire VW » - susceptibles de toucher l'ensemble du secteur automobile européen - il peut être utile de rappeler schématiquement les faiblesses et insuffisances institutionnelles de la législation européenne en matière de supervision du contrôle de l'application effective des normes de pollution ou de sécurité.

Sécurité nucléaire et aérienne

Dans le domaine de la sécurité nucléaire, la catastrophe de Fukushima avait attiré l'attention sur :

- ❑ le cloisonnement national du système de contrôle des installations ;
- ❑ les limites de la procédure du « Peer review » (contrôle exercé -entre eux - par les « pairs », à savoir les autorités nationales compétentes) ;
- ❑ l'absence d'organisme public européen chargé de la supervision des contrôles.

En dépit de quelques améliorations matérielles apportées en 2014, la structure institutionnelle de ce contrôle n'a pas été modifiée à ce jour, si bien que le principe même de la compétence principalement nationale n'a pas été remis en cause.

De même, dans le domaine de la sécurité aérienne, l'affaire « Germanwings » (crash aérien du 24 mars 2015 provoqué par un pilote dépressif) a plus récemment mis en évidence - mais l'enquête n'est pas encore close - la carence des autorités allemandes dans le contrôle de l'état sanitaire du personnel navigant. Il serait également apparu que l'Autorité européenne de Sécurité aérienne aurait bien relevé et signalé cette carence, mais ne disposait pas de réelles compétences de supervision et d'intervention.

Affaire VW

Les développements de l'affaire VW conduiront sans doute à faire des constatations similaires - mutatis mutandis - dans le domaine du contrôle de l'application des normes européennes de pollution des gaz automobiles (et sans doute aussi dans d'autres domaines); alors que les normes antipollution sont fixées par la législation communautaire, le contrôle de leur application est exercé conjointement par des organismes privés et par les constructeurs eux-mêmes, sous la supervision d'autorités publiques nationales dont la performance (voire l'indépendance vis-à-vis de l'industrie) laisse parfois à désirer.

Dans ses toutes premières analyses, l'organisme bruxellois « Transport and Environment » relève les insuffisances de ce système qu'il oppose au système américain dans lequel les autorités fédérales de protection de l'environnement supervisent elles-mêmes les tests effectués par l'industrie, les laboratoires privés ou les organes publics des États.

D'ores et déjà, T & E préconise la création d'une « truly independent EU type-approval authority », seule en mesure d'assurer l'homogénéité, la fiabilité et l'indépendance de la supervision des contrôles de conformité des véhicules aux normes fixées par l'UE. Il peut en effet apparaître paradoxal que, dans le marché unique et très intégré de l'industrie automobile européenne, cette fonction



de supervision de l'application de normes communes soit entièrement laissée entre les mains de 28 autorités nationales aux méthodes et moyens fort disparates.

La difficile question de la supervision européenne

D'une manière générale, la question du contrôle - au niveau européen - de l'application des normes communautaires dans toute une série de domaines (et tout particulièrement ceux touchant à la sécurité et à la santé publiques) pose un redoutable problème.

Entre l'impraticable centralisation totale de ce contrôle et son entière dévolution aux organes nationaux publics et/ou privés, un juste équilibre doit être recherché.

Dans certains domaines, la création d'organes européens de supervision dotés de réels pouvoirs (tels que l'Autorité européenne de Surveillance du Secteur bancaire) est nécessaire et possible ; dans

d'autres, un simple « échevinage » des organes nationaux où siègerait un représentant de la Commission pourrait être suffisant.

Quoi qu'il en soit, il faut espérer que « l'affaire VW », si elle vient à mettre en cause le système européen de supervision dans le secteur concerné, suscitera de la part des Institutions une réflexion plus générale et plus approfondie sur ce problème.

Suite octobre 2015

Interrogée en séance plénière du PE le 6 octobre 2015, Mme E. Bienkowska (P), Commissaire à l'industrie, a notamment affirmé :

- ❑ « nous n'avons aucune information sur le scandale VW » ;
- ❑ « la Commission n'a reçu aucun élément d'information de la part des États membres » ;
- ❑ « la Commission n'a pas le pouvoir (la compétence) de procéder à ses propres investigations dans le secteur de l'industrie automobile ».

Il est fort probable que l'affaire VW provoque la mise en cause, pour des motifs similaires, d'autres constructeurs automobiles dans d'autres États

membres. Il est également probable que, à des degrés divers, les carences des contrôles publics nationaux sur les émissions nocives soient révélées à cette occasion.

Dès lors, la question de l'organisation d'une supervision de ces contrôles au niveau européen devra être posée.

La Commissaire responsable a clairement reconnu l'impuissance actuelle de son Institution dans ce domaine.

On attend donc à présent, avec intérêt, les propositions qu'elle ne tardera sans doute pas à présenter pour s'assurer que l'application des normes actuelles et futures soit effectivement respectée dans tous les États membres.

Concrètement, il pourrait s'agir soit d'un pouvoir autonome d'enquête ponctuelle (comme en matière de concurrence), soit d'une Agence européenne de supervision spécifique (comme en matière bancaire), soit d'une coordination/coopération des organes nationaux, soit d'un mix de ces trois solutions.

Une occasion de plus de constater que, malheureusement, l'UE ne progresse qu'au rythme des crises accidentelles qu'elle traverse.



Jean-Pierre BOBICHON
Membre fondateur de Sauvons l'Europe

Jacques Delors: citoyen d'honneur de l'Europe

Malgré leur incapacité à juguler la crise grecque ou d'accueillir dignement des réfugiés qui meurent en Méditerranée et ailleurs, les dirigeants de l'Union européenne ont décidé lors du Conseil européen du 26 juin dernier de nommer Jacques Delors « Citoyen d'honneur de l'Europe », lui le champion d'une Union « sans cesse plus étroite ».

Quel paradoxe dans cette nouvelle période de divisions européennes que ce soit à propos de la dette grecque, des populations réfugiées ou encore de la perspective du référendum britannique, sur son devenir dans l'Union européenne, prévu en 2017 .

Cette décision du Conseil européen fait suite, notamment, à une demande adressée aux autorités européennes par près de 130 professeurs et acteurs académiques issus de toute l'Union européenne.

Un titre honorifique pour la reconnaissance du travail accompli, et notamment à la Présidence de



la Commission européenne de 1985 à 1995, qu'il partage désormais avec Jean Monnet (1976) et l'ancien Chancelier allemand Helmut Kohl (1998)

Parmi les nombreuses réalisations historiques auxquelles Jacques Delors a contribué, retenons : l'Acte unique européen et le marché unique, le Traité de Maastricht, l'Union économique et monétaire, le développement des fonds structurels et la création

du fonds de cohésion, la citoyenneté européenne, le programme Erasmus, la Charte sociale européenne, l'adhésion du Portugal et de l'Espagne, puis de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, et le lancement du processus d'élargissement de l'Union européenne dans la foulée de la chute du mur de Berlin...

La création de « Notre Europe » en 1996, avec le

soutien du Conseil européen, qui porte aujourd'hui le nom « d'Institut Jacques Delors »

www.institutdelors.eu

Nous avons besoin, plus que jamais, de ces grands témoins, de ces grandes voies pour nous rappeler, toujours et sans cesse, que l'Europe c'est avant tout celle des femmes et des hommes de toute l'Union européenne, mais aussi du reste du monde



Pierre BLANCHARD

Maudit « roaming »

Nous sommes parmi les citoyens de l'UE qui vivent, presque par définition, en alternance dans plusieurs pays et/ou qui se déplacent fréquemment pour la famille ou les loisirs.

Nous possédons et utilisons pour la plupart des téléphones mobiles, mais aussi les fameux « Smartphones » qui font tout... sauf le café.

Nous avons besoin en permanence non seulement de téléphoner à l'étranger, mais aussi de surfer sur internet pour toute sorte d'activités, dont relever notre courrier électronique, accéder aux réseaux sociaux comme « Yammer », ou aux sites comme « MyIntracomm » ou encore au RCAM en ligne. L'internet est également très utile pour trouver son chemin partout jour et nuit, grâce aux systèmes de guidage ultra-performants disponibles sur nos « jouets ».

Combien de fois, tout comme moi, avez-vous maudit la fragmentation des réseaux par pays avec, en prime, des coûts quelquefois exorbitants ! Il suffit de circuler dans les environs du Luxembourg, ou encore d'habiter près d'une frontière pour passer en quelques kilomètres d'un réseau national à un autre, mais en « roaming ». Votre fournisseur d'accès vous facturera alors la moindre seconde d'utilisation comme c'est le cas maintenant

aux tarifs – plafonds - d'itinérance officiels repris ci-dessous (HTVA):

- 0,19 €/ min pour les appels vocaux sortants ;
- 0,05 €/ min pour les appels vocaux entrants ;
- 0,06 € pour les SMS (messages textes)
- 0,20 € par mégaoctet pour l'utilisation de l'internet mobile.

Ainsi un célèbre fournisseur d'accès historique en Belgique utilise le tarif suivant TTC:

- 0,23 €/ min pour les appels vocaux sortants ;
- 0,07 €/ min pour les appels vocaux entrants ;
- 0,06 € pour les SMS (messages textes)
- 0,24 € par mégaoctet pour l'utilisation de l'internet mobile.

C'est non seulement excessif, mais dans une UE à 28 États Membres c'est simplement inexplicable et contre-productif, pour des raisons évidentes. Quand tout le monde demande des gains de productivité aux entreprises (donc aux salariés), cette contrainte temps/argent est simplement inadmissible. Il suffit d'aller dans les plus grands pays du monde comme aux É-U, en Chine, en Inde et en Russie pour constater que ce problème n'existe pas sur des milliers de kilomètres.

Individuellement, chacun a sa solution, telle que l'achat de carte SIM locale ou d'abonnement



soi-disant économique pour l'étranger, mais c'est toujours du « bricolage » dès lors qu'on veut lire son journal ou un livre électronique, ou encore, comme cela m'est arrivé, suivre la mise en page du VOX en itinérance depuis l'Italie et la France avec un coût final d'internet de 90 €... avec un abonnement spécial de 2 Go. Certes, les hôtels offrent le WiFi gratuit, mais à bas débit et ne permettant souvent ni de téléphoner avec les nouvelles applications gratuites ni de lire aisément un magazine et, encore moins, de travailler correctement. Dans le domaine des voyages, les automobiles modernes disposent souvent du GPS très amélioré par l'accès à l'internet dont la consommation en Mo est alors énorme et disproportionnée pour des loisirs.

Il existe des solutions officielles comme le Local Break out (LBO) depuis le 1er juillet 2015 et qui permet en théorie d'avoir ses connexions internet transférées à un opérateur local lorsqu'on est à l'étranger. On peut

de la sorte bénéficier du tarif « local » plutôt que de celui du « roaming ». Le seul obstacle, de taille, est que personne ou presque ne connaît cette possibilité et que les opérateurs l'ignorent.

La suppression du « roaming » figurait au calendrier de la présidence italienne qui, hélas, n'a pas pu résister aux pressions des fournisseurs d'accès... visant à la retarder.

Ce sera donc pour 2017 si l'on en croit la Commission européenne et le PE qui donnent la suppression du « roaming » comme fait acquis.

Le Communiqué de Presse du PE ci-après vous donne quelques détails du calendrier et des modalités du projet de décision.

Il faudra donc encore patienter, en espérant que les exceptions prévues ne prennent pas le dessus sur la suppression complète des frais exceptionnels de « roaming », et que la technique actuellement propice au morcellement national des réseaux 3G, 4 G et bientôt 5 G, s'adapte rapidement !

Bientôt la fin des frais d'itinérance pour les téléphones mobiles et de l'accès inévitables à Internet (*Communiqué de presse du Parlement européen*)

Séance plénière [27-10-2015 - 14:16]

L'interdiction totale des frais d'itinérance pour l'utilisation des téléphones mobiles à l'étranger dans l'UE entrera en vigueur à partir de juin 2017, et des règles claires sur le droit d'accès à Internet auront force de loi suite à l'adoption finale du Parlement ce mardi sur le nouveau paquet relatif aux télécommunications.

« Cette abolition des frais d'itinérance était attendue depuis longtemps par tous: les citoyens ordinaires, les start-ups, les PME ou encore toutes sortes d'organisations », a déclaré le rapporteur Pilar del Castillo (PPE, ES), pendant le débat avant le vote. « Grâce à cet accord, l'Europe deviendra aussi la seule région au monde qui garantit juridiquement l'Internet ouvert et la neutralité du net. Le principe de neutralité du net sera appliqué directement dans l'ensemble des 28 États membres, ce qui empêchera d'avoir un internet à deux vitesses », a-t-elle poursuivi.

En n'acceptant aucun amendement à la position du Conseil en première lecture, les députés ont adopté la nouvelle législation.

Les frais d'itinérance pour les appels, l'envoi de SMS ou l'utilisation de l'internet mobile à l'étranger au sein de l'UE (et dans les pays de l'Espace économique européen) seront interdits à partir du 15 juin 2017.

Dès le 30 avril 2016, les frais d'itinérance (ajoutés

au prix facturé au niveau national) ne pourront pas dépasser:

0,05€ par minute pour les appels vocaux sortants; 0,02€ pour les SMS (messages textes); et 0,05€ par mégaoctet pour l'utilisation de l'internet mobile.

Le plafond pour les appels vocaux entrants sera déterminé plus tard cette année et devrait être beaucoup moins élevé que celui pour les appels sortants.

Recouvrement des coûts et prévention des abus

Si les opérateurs sont capables de prouver qu'ils ne peuvent pas recouvrer leurs coûts et que cela affecte les prix nationaux, les autorités nationales de réglementation peuvent les autoriser à imposer des surtaxes minimales dans des circonstances exceptionnelles, afin de recouvrer ces coûts. Les députés ont veillé à ce que les autorités nationales de réglementation aient les moyens d'amender ou de rejeter les suppléments.

Afin de protéger le secteur contre des abus tels que « l'itinérance permanente », les opérateurs pourraient, dans certaines circonstances, être autorisés à demander une légère redevance, moins élevée que les plafonds actuels, en vertu d'une politique « d'utilisation équitable ». Les détails exacts seront définis par la Commission européenne et les réglementateurs en matière de télécommunications.



Wie ein Junge den Zweiten Weltkrieg in einem süddeutschen Dorf erlebte

Préface

Dans le dernier VOX NR. 100, nous avons publié deux articles de nos membres du Comité de rédaction, Ludwig Schubert et Roger Vancampenhout, sous les titres « Souvenirs d'un petit garçon de la guerre 1939-1945 » et « Souvenirs du temps de guerre 1940-1945 » pour rappeler la fin de la 2e Guerre mondiale il y a 70 ans. Ces articles ont suscité beaucoup de réactions positives

de la part des nos lecteurs. Il est évident que la plupart des anciens de la même génération, dont les pays et les populations ont été impliqués dans cette horrible guerre, pourraient raconter des souvenirs similaires.

Nous continuons cette série dans ce numéro 101 du VOX avec les souvenirs rédigés en allemand de Egon C. Heinrich, qui est également un membre du Comité de rédaction de VOX.

Wenn man wenige Jahre vor dem Beginn des II. Weltkriegs in einem süddeutschen Dorf ca. 25 Km nördlich von Stuttgart geboren wurde und dort den Krieg und sein Ende erlebt hat, dann hat man vergleichsweise viel Glück gehabt. In meinem Dorf Benningen mit damals ca. 1500 Einwohnern (heute über 6000), am nördlichen Hang des Flusses Neckar gelegen – am Südhang liegen die Weinberge – gab es keine Kriegshandlungen, keine größeren Bombardierungen, wir mussten nicht flüchten, wir wurden nicht vertrieben, und im ländlichen Gebiet konnte man sich doch noch besser ernähren als in den großen Städten.

Außerdem wurde unsere Region nach Kriegsende in die amerikanische Besatzungszone eingegliedert; diese galt als die „humanste“ aller vier Besatzungszonen. Ich kann mich gut erinnern, dass die amerikanischen Soldaten, GIs genannt, sehr beliebt waren, weil sie an die darbenende deutsche Bevölkerung des Öfteren Corned beef in Dosen, Kaugummi, Zigaretten, Kaffee und Schokolade verteilten – letztere vorzugsweise an die netten deutschen „Fräuleins“. Die amerikanischen „Camel“ Zigaretten waren sozusagen die Währungseinheit am blühenden Schwarzmarkt.

Der allzu frühe Tod eines Klassenkameraden

Trotz alledem haben sich dem bei Kriegsende 10jährigen Jungen etliche Ereignisse, Szenen, Beobachtungen und Entwicklungen aus der Kriegszeit unauslöschlich in das Tiefengedächtnis eingepägt. Das markanteste und traurigste Ereignis war der Tod unseres Klassenkameraden Theo Löffler durch eine verirrte Fliegerbombe. Es mochte in den Jahren 1943 oder 1944 gewesen sein. Die Alliierten hatten längst die Lufthoheit über ganz Deutschland errungen, das heißt, ihre Flugzeuge konnten ziemlich ungestört überall angreifen, wo sie wollten. Damals wie heute ist unsere Gemeinde durch einen

Eisenbahnviadukt über den Fluss Neckar mit der Stadt Marbach verbunden. Marbach nennt sich schon lange „Schillerstadt“, weil dort im Jahre 1759 der berühmte Dichter Friedrich Schiller geboren wurde. Marbach ist heute ein Zentrum der deutschen Literatur und Literaturgeschichte.

Die Eisenbahnbrücke, obwohl militärisch ohne größere Bedeutung, war in den letzten Kriegsjahren also mindestens zwei Mal Ziel von alliierten Luftangriffen. Es gelang ihnen nicht, die Brücke zu zerstören, zumal eine neben der Brücke stationierte Luftabwehrbatterie auf die Flugzeuge schoss, allerdings ohne sie zu treffen. Aber eine verirrte Bombe traf das Haus meines Klassenkameraden und tötete ihn. Tod und Beerdigung eines Klassenkameraden in so jungen Jahren hinterlassen tiefe Spuren der Erinnerung, umso mehr, als ich diesen Luftangriff von der Höhe der gegenüberliegenden Weinberge aus beobachten konnte. Bei unseren Klassentreffen – diese sind auch im hohen Alter in Süddeutschland eine Tradition – gedenken wir auf dem Dorffriedhof immer auch der verstorbenen Kameraden, und dabei immer zuerst Theo Löffler. Er blieb Gott sei Dank das einzige zivile Kriegesopfer aus unserer Gemeinde.

Bei den militärischen Opfern hat der Krieg in unserem Dorf dagegen tiefe und grausame Spuren hinterlassen. An der Außenwand der Friedhofskapelle sind steinerne Tafeln angebracht mit den Namen, den Geburts- und Todesdaten der in beiden Weltkriegen als Soldaten gefallenen Dorfbewohner. Ich habe sie bei meinem letzten Besuch gezählt: zwischen 1914 und 1918 waren es 50, zwischen 1939 und 1948 jedoch 120. Einige starben also auch noch nach Kriegsende, wahrscheinlich in russischer Kriegsgefangenschaft. Bei einer Einwohnerzahl von 1500 Menschen kann man leicht errechnen, dass etwa die Hälfte aller Männer im Alter zwischen 18 und 40 Jahren im Krieg gefallen ist.

Bombenkrieg bei Tag und bei Nacht

Ich habe bereits ausgeführt, dass die alliierten Luftflotten so gut wie ungestört über Deutschland agieren konnten. Immer mehr deutsche Städte wurden so Ziele und Opfer der Bombenangriffe. Wir konnten die alliierten Bombengeschwader – es waren oft hunderte von riesigen Flugzeugen – beobachten, wie sie in großer Höhe über uns hinwegflogen. Bei Sonnenschein glitzerten ihre großen Rümpfe sehr hell und gaben eigentlich ein optisch schönes Bild – so als ob es ein Schwarm von Störchen oder Schwänen wäre. Die Erwachsenen stellten sich dann die Frage: „Welche Stadt ist wohl heute dran“? In der Tat kamen die alliierten Geschwader auf der gleichen Route nach einigen Stunden zurück, nachdem sie ihre Bombenlast abgeworfen hatten.

Ich kann mich erinnern, dass eines Nachts die etwa 25 km entfernten Städte Heilbronn und Neckarsulm bombardiert wurden, es waren damals wie heute Zentren der Metallindustrie. Wir konnten am nächtlichen Himmel den Feuerschein rot leuchtend sehen und die Erwachsenen sagten: „*Dort brennt Heilbronn*“. Unsere nur 6 km entfernte Kreisstadt Ludwigsburg, obwohl ebenfalls ein Zentrum der kriegswichtigen Metallindustrie, blieb dagegen von Luftangriffen verschont. Dazu kursierte lange das Gerücht, die englische Königin Mary habe bei der britischen Luftwaffe zugunsten von Ludwigsburg interveniert, wohl wegen der guten dynastischen Beziehungen der Windsors zu den Herzögen von Württemberg. So blieb auch das größte, wenn auch nicht das schönste deutsche Barockschloss, nämlich Ludwigsburg, von Bomben verschont. Schloss und Schlossgarten sind als „Blühendes Barock“ heute touristische Attraktionen.

General de Gaulles große Rede an die deutsche Jugend

Politisch erlangte das Ludwigsburger Schloss Bekanntheit, als dort der französische Staatspräsident Charles de Gaulle bei seinem triumphalen Deutschlandbesuch im Jahre 1963 seine berühmte „*Rede an die deutsche Jugend*“ im Innenhof des Schlosses hielt. Ich konnte diesen historischen Moment leider nicht miterleben, da es mich damals beruflich schon in die Bundeshauptstadt Bonn verschlagen hatte. Fünfzig Jahre später, also im Jahre 2013, erinnerten Angela Merkel und François Hollande in einem gemeinsamen Auftritt am gleichen Ort an die Rede von Charles de Gaulle, ohne den gleichen Eindruck wie der General zu hinterlassen. Ludwigsburg hatte übrigens schon damals ein sehr angesehenes „*Institut français*“, an dem auch ich meine Französischkenntnisse perfektionieren konnte.



Die Sprengung einer historischen Holzbrücke am Kriegsende

Das kulturgeschichtlich Besondere an meinem Heimatdorf Benningen war die zwischen 1785 und 1787 völlig aus Holz erbaute, geschlossene, d.h. überdachte Brücke über den Neckar (siehe Foto). Sie war ohne Zweifel ein Meisterwerk der Zimmermannskunst im 18. Jahrhundert. Ein ähnliches Bauwerk gibt es heute nur noch in Luzern in der Schweiz, dort allerdings nur als Steg in den Luzerner See und nicht als Brücke. Als Jungen galt es als Mutprobe, im Innern der Brücke auf den dicken Balken unter das Dach zu klettern.

Obwohl militärisch völlig sinnlos und obwohl der Krieg für Deutschland längst verloren war, wurden sowohl die alte Holzbrücke als auch der Eisenbahnviadukt (siehe Foto) nach Marbach vom deutschen Militär kurz vor Kriegsende noch gesprengt. Ich vermag mich gut zu erinnern, wie die gesprengten Teile der Brücken schräg in den Fluss ragten. Vor allem die Sprengung der Holzbrücke war eine Schande. Heute wäre diese 230 Jahre alte Holzbrücke eine architektonische und touristische Attraktion und die Gemeinde wäre wohl sehr bekannt. Bald nach dem Krieg wurde dann auch der noch vorhandene Teil der Brücke abgerissen und durch eine moderne Brücke ersetzt.

Eine Beobachtung aus der Kriegszeit habe ich erst etwas später richtig begriffen. Nicht weit von unserem Haus wohnte eine Roma- oder Sinti-Familie in einem kleinen Haus. Unter der Nazi-Herrschaft wurden sie „*Zigeuner*“ genannt und galten als „minderwertige Rasse“. Ich kann mich nicht erinnern, dass sie im Ort irgend etwas Unrechtes getan hatten. Sie waren im Dorf aber unbeliebt und galten als suspekt. Eines Tages war das Häuschen leer; wie viele andere ihres Stammes waren sie wohl in ein KZ transportiert und dort wahrscheinlich ermordet worden.

Die Erkenntnis: Es gibt Menschen schwarzer Hautfarbe

Baden-Württemberg war gegen Kriegsende zu großen Teilen zunächst von französischen Truppen besetzt worden. Wie im I. Weltkrieg, so kämpften auf französischer und britischer Seite auch viele Männer aus deren Kolonien, d.h. also auch aus Afrika. Als französische Truppen in unser Dorf kamen, musste ihnen jemand gesagt haben, dass mein Vater Fotograf sei und Kameras besitze. Wie dies sprachlich möglich war, ist mir noch immer ein Rätsel, denn natürlich sprach niemand im Dorf 1945 französisch oder englisch - es sei denn, man hätte heimlich „feindlichen“ Radiosendern, z.B. BBC, gelauscht, was streng verboten und strafbar war.

Nun, eines Tages standen zwei schwarze Soldaten in unserem Wohnzimmer mit ihren Gewehren im Anschlag und verlangten die Herausgabe von Kameras von meinem Vater. Natürlich gab ihnen mein Vater einige, obwohl sie zum Teil nicht ihm, sondern Kunden gehörten. Für mich war es die Erkenntnis, dass es offenbar auch Menschen schwarzer Hautfarbe gab. Die Siege des schwarzen Jesse Owens bei den Olympischen Spielen 1936 in Berlin durften in der NS-Zeit schon lange nicht mehr erwähnt werden. Übrigens: seine wertvollste Kamera, eine „Rolleiflex“, mit der mein Vater zahlreiche schöne Fotos gemacht hatte, hat er den französischen Soldaten natürlich nicht ausgehändigt; sie ist heute als Souvenir in meinem Besitz.

Hamstern und Kohlenklau waren „in“

Das Schlimmste in den Kriegs- und ersten Nachkriegsjahren - abgesehen von den direkten Kriegseinwirkungen - war für die Zivilbevölkerung die Knappheit an Nahrung und Heizung. Sofern man sich nicht zum Teil selbst versorgen konnte, musste man „Hamstern“ gehen. Dies bedeutete, alles, auf das man irgendwie verzichten konnte, bei den Bauern gegen Nahrungsmittel, insbesondere Fleisch und Milch, einzutauschen. Nie wieder wurden die Bauern so hofiert wie damals. Ebenso rar und daher begehrt war Brennmaterial. In unserer Nähe hielten nachts Züge mit Kohle, die für ein Elektrizitätswerk bestimmt war. So machte sich denn auch mein Vater nachts daran, auf den hohen Güterwagons Säcke mit Kohle zu füllen und sie auf einem Bollerwagen nach Hause zu fahren. Dies nannte man „Kohlenklau“.

In einem Gartenhäuschen vor dem Ort hatte mein Vater einen Hühnerstall eingerichtet. Die Hennen versorgten uns mit Eiern und ab und zu mit einer guten Hühnersuppe. Eines morgens war der Hühnerstall weit offen, Hennen und Hahn waren des nachts gestohlen worden.

Nachdem der legendäre deutsche Wirtschaftsminister Ludwig Erhard im Juni 1948 die „Reichsmark“ durch die „Deutsche Mark“ ersetzt hatte, änderte sich die Versorgungslage schlagartig. Plötzlich gab es in den Geschäften alles Nötige zu kaufen, der Wiederaufbau und das „Deutsche Wirtschaftswunder“ nahmen ihren Anfang. Und der Schwarzmarkt war überflüssig geworden!





„Europa eine Seele geben“ Eine Hommage an Jacques Delors zu seinem 90 Geburtstag

Bei den regelmäßigen Treffen von Jacques Delors mit seinen engsten Mitarbeitern im Kabinett ging es nicht nur darum sich über aktuelle Fragen der täglichen Arbeit auszutauschen. Delors vorrangige Sorge war, die vom Europäischen Rat getroffenen Beschlüsse und im Kommuniké festgehaltenen Prüfaufträge so schnell und präzise wie möglich umzusetzen. Unmittelbar nach den Treffen der Staats- und Regierungschefs ging es auch bereits um die Vorbereitung des nächsten „Großereignisses“. Delors machte nie einen Hehl daraus, dass er die Treffen der Staats- und Regierungschefs für wichtigste Impulsgeber der Gemeinschaft hielt, auch wenn das im Vertrag so eigentlich nicht vorgesehen war.

Delors ließ sich bei seinen sorgfältigen Vorbereitungen und bei der Auswahl der Themen ungern in die Karten schauen. Überraschung war für ihn ein wichtiges Element seiner Strategie und Arbeitsmethode. Sorgfältig wählte er sich ein Thema aus, und man brauchte eine Menge Intuition und Erfahrung, um zu erraten, welchen Vorschlag er in der Regel beim informellen Teil der Beratungen der Chefs aus der Tasche ziehen würde.

Es gehörte zu Delors Taktik, im Vorfeld der Vorbereitungen ein paar Nebelkerzen zu zünden, hinter denen er seine wahren Absichten verschleierte. So verteilte er an seine Mitarbeiter spezifische Prüfaufträge zu Fragen, die nicht notwendigerweise einen Zusammenhang erkennen ließen. Fast beiläufig sammelte er Statistiken und Einzelinformationen oder ließ sich bestimmte Probleme erläutern. Man spürte förmlich, wie er seinen Plan für das nächste Treffen des Europäischen Rats aus einzelnen Mosaiksteinchen zusammensetzte und wie – im übertragenen Sinn - die einzelnen Mosaiksteine in seiner Tasche, sprich in seinem Gedächtnis, als einer Art Datenspeicher verschwanden. Im Rat zog er dann bei der richtigen Gelegenheit, einen kleinen Zettel aus der Tasche und begann, Vorschläge zu unterbreiten und Ideen zu entwickeln. Das konnte 30 Minuten oder länger dauern, aber alle im Raum waren gut beraten, genau zuzuhören. Denn das, was Delors zu sagen hatte, war sorgfältig überlegt und würde in den kommenden Monaten und Jahren die Arbeit der europäischen Institutionen nachhaltig beschäftigen.

Die Mitarbeiter der Staats- und Regierungschefs kannten diese Arbeitsmethode und fürchteten sie, denn Delors verstand es meisterlich, bei diesen Konferenzen die Chefs zu beeindrucken. Pflöcke wurden eingeschlagen und waren danach Wegmarken für die Arbeit nicht nur der Kommission, sondern auch für die anderen Institutionen. Und nichts hassen Mitarbeiter mehr als eine Situation, in der eine ordnungsgemäße Vorbereitung ihrer Chefs einer Fahrt durch den Nebel gleichkommt.



Die Überraschungs-Vorträge von Delors waren Teil seines Erfolges. Er suchte den Dialog mit dem Rat nicht in vorgestanzten Sprechzetteln, sondern in Form einer unverfälschten Aussprache über brennende Probleme.

Denn Delors achte stets peinlich genau darauf, die Rolle des Europäischen Rates als Impulsgeber nicht nur zu respektieren, sondern gezielt zu fördern. *„Ihr seid die Chefs! Europas Schicksal liegt in Euren Händen. Ihr seid gewählt worden, Entscheidungen zu treffen und Geschichte zu schreiben!“* war sinngemäß sein Signal an die Staats- und Regierungschefs. *„Die Kommission ist bereit Eure Wünsche zu erfüllen, wenn sie vom Geist Europas getragen sind. Wir sind Wachs in Euren Händen!“*

Eines Tages, es muss wohl nach dem erfolgreichen Unterzeichnung des Maastricht-Vertrages gewesen sein, und die Erweiterungsdebatte strebte

auch innerhalb der Kommission einem Höhepunkt zu, kreiste die Diskussion im Kabinett um die Frage, wie man einer wachsenden Europaskepsis in der öffentlichen Diskussion entgegenwirken könne. Irgendwie fiel in diesem Zusammenhang auch die Forderung *„Europa eine Seele zu geben“*.

Jaques Delors hasste großartige Metaphern oder substanzlose aber wortgewaltige Sonntagsreden. Obwohl der Satz *„Europa eine Seele geben“* ihm immer wieder ihm zugesprochen wird, kann man ihn nur selten in seinen Reden und schon gar nicht in seinen Memoiren finden. Er zog Begriffe wie *„Europa der Bürger“* als einfache, griffige Forderung vor, die implizit immaterielle Bindungen voraussetzt und über ein Europa der

Eliten, der Technokraten und der kompromisswilligen Diplomaten hinauswächst.

Im Kern ging es Delors darum, das Projekt des Zusammenwachsens der europäischen Nationen einen wahrhaft politischen Charakter zu geben, der nicht nur in Wohlstandsmehrung und verstärkter internationaler Außenwirkung einmündet, sondern seinen Bürgerinnen und Bürgern eine zusätzliche Identität verleiht, eine Identität, die als wahrer Mehrwert empfunden wird. Europa war für ihn erst dann ein Erfolg, wenn die Menschen nicht nur materielle Vorteile fordern, sondern wenn sie sich auch als Europäer erkennen. Neben dem Privileg, Pariser und Franzose zu sein, sollte die selbstverständliche Gewissheit stehen, auch Teil einer großen Völkergemeinschaft zu sein, deren leitende Prinzipien Frieden, Demokratie, Rechtsstaatlichkeit, Toleranz, Solidarität und Freiheit sind.

Es ist im Rückblick offensichtlich, dass die von Delors betriebenen institutionellen Verbesserungen an den Römischen Verträgen die Suche nach einer europäischen Identität inspiriert und beflügelt hat. Die Einheitlich Europäische Akte war dabei ebenso eine wichtige Wegmarke wie die im Maastricht enthaltene – beschränkte – Unionsbürgerschaft. Delors hat in seinen Besprechungen im Kabinett immer wieder betont, dass der von ihm mit großer Energie und Überzeugungskraft betriebene Aufbau eines System ineinander verschränkter europäischer Institutionen nur dann auf Dauer Bestand haben würden, wenn der Bürger nicht als Objekt dieser Institutionen gesehen wird, sondern als handelndes und mitgestaltendes Subjekt des europäischen Einigungsprozesses.

Um sein Ziel zu erreichen, verließ er sich nicht nur auf die Macht des Europäischen Rates. Er war stets auf der Suche nach Verbündeten innerhalb der Zivilgesellschaft. Immer wieder hat er seiner Überzeugung Ausdruck gegeben, dass wichtige politische Veränderungen und Neuentwicklungen nur dann durchsetzbar sind, wenn sie von möglichst vielen Gruppen und Verbänden der Zivilgesellschaft mitgetragen und mitgestaltet werden. Natürlich gibt der Wähler an der Wahlurne den Ausschlag wie sich Europa letztlich entwickeln. Aber diese Wahl wird in weiten Teilen durch das jeweilige politische Umfeld definiert. Auf der Suche nach gesellschaftspolitischen, Katalysatoren“ warf Delors ein weites Netz aus. Es ging nicht nur darum, politische Parteien oder

akademische Think-Tanks auf seine Seite zu bringen. Er wandte sich an alle: Arbeitgebervereinigungen und Gewerkschaften, die Religionsgemeinschaften ebenso wie einzelne Berufsverbände, wichtige Bürgerinitiativen und NGOs, die Jugend ebenso wie die Senioren in deren vielgestaltigem bürgerschaftlichen Engagement.

Ich glaube, dass wir auch heute noch sehr viel von der Methode Delors lernen können, insbesondere in einer Zeit, in der die alten europäischen Überzeugungen von neuem Denken abgelöst werden. Delors hat stets den „*repli sur soi*“ bekämpft, den Rückzug ins Private ebenso wie ins Regionale. Er hat an die Verantwortung aller für ein Europa appelliert, das nicht nur materielle Vorteile, sondern auch geistige Werte vermittelt. Die Herausforderung unserer Zeit sind immens, aber ihr Grundanliegen ist immer wieder gleich: Über allem steht die Frage nach dem Sinn des Lebens als Individuum und im Kollektiv. Unser Bedürfnis, uns selbst zu verwirklichen, frei und anerkannt zu sein und danach zu streben, in der Geschichte eine Rolle zu spielen.

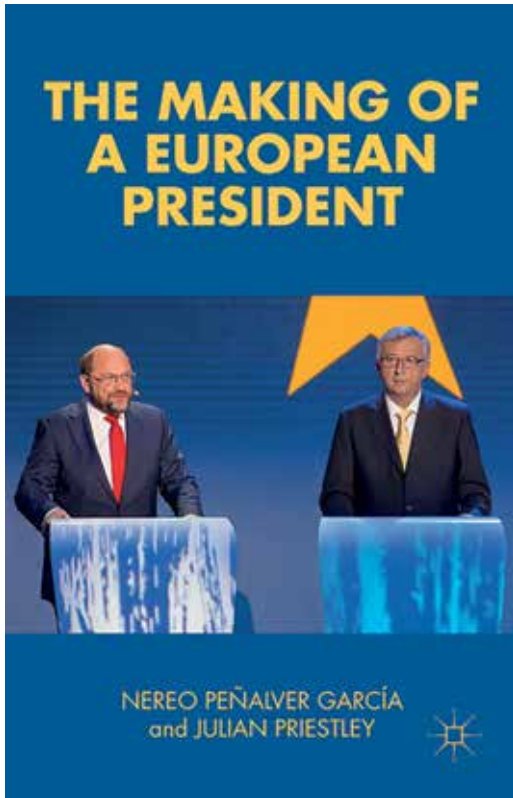
Europa eine Seele zu geben hieß für Delors, den Prozess des europäischen Zusammenwachsens mit Inhalt zu füllen. Er war davon überzeugt: Europa lebt und entwickelt sich als Union durch die Überzeugungen seiner Bürgerinnen und Bürger. Nicht wegen seiner geographischen Ausdehnung oder über den Wert seines Budgets sondern über eine soziale, kulturelle und politische Macht, die Werte verteidigt und festigt.

Delors unterschätzte die damit verbundenen Schwierigkeiten keineswegs. Er war sich darüber im Klaren, dass es noch so fähigen Eliten nie gelingen würde, das Projekt eines geeinten Europas sozusagen auf dem

Reißbrett zu entwerfen, obwohl er selbst emsig an einem solchen Plan gearbeitet hat. Aber institutionelle Konstruktionen waren für ihn nicht mehr und nicht weniger als Mittel zum Zweck, um das Schiff Europa auf Kurs zu halten. Entscheidend für das Gelingen seines Plans war letztlich die Bereitschaft der Europäer, sich in dieses Experiment „*einzubringen*“, sich mit der Politik der Einheit selbst zu identifizieren und sie mit Leben zu füllen. Und für ihn als Franzose war es entscheidend, die Kultur als tragendes Element des Europäischen Projektes anzuerkennen. Für Delors kann Europa nur zusammenwachsen als ein Projekt neuer staatsrechtlicher- und völkerrechtlicher Kreativität mit der europäischen Kultur als Inspiration und Herausforderung.



The Making of a European President



**Julian Priestley,
Nereo Peñalver García**

This book tells the inside story of how a «putsch» was organised in a Europe in crisis, how a small group of European politicians from different parties brought about the biggest change in twenty years in the way the EU decides its leadership. The authors describe first-hand Europe's first presidential campaign, the personalities, how the candidates were chosen, the controversies and incidents on the campaign trail, the policy differences, the rallies in the battleground states, the use of social media, and the TV debates. It gives a blow-by-blow account of how Europe's most powerful leading governments were forced to make a humiliating climb-down and accept the election of a leader they did not support, chosen by a process they opposed. But the book also analyses critically this new way of electing the President, what needs to change for 2019, and sets what happened in a broader historical context. A unique trip to the «kitchen» of EU politics.

About the author

Julian Priestley was Secretary General of the

European Parliament from 1997 to 2007, and is a former Secretary General of the Socialist group at the EP. He studied at Balliol, Oxford and is a past President of the Oxford Union. He has written extensively on European and British politics. His books include, 'Six battles that shaped Europe's Parliament' (2008) and 'Europe's Parliament; People, Politics and Places', (with Stephen Clark) (2012). He was knighted in 2007. He was special adviser to Martin Schulz' presidential campaign in 2014.

Nereo Peñalver is a European Union official, currently working at the Foreign Affairs Committee of the European Parliament. Previously he served as adviser to European politicians such as Martin Schulz, President of the European Parliament, and Josep Borrell, former President of the European Parliament. He also worked for senior EU officials and at the EU delegation in Tunisia. He has Masters from the College of Europe in Bruges and from Pompeu Fabra University in Barcelona.



Julian Priestley & Nereo Peñalver

<http://www.palgrave.com/page/detail/the-making-of-a-european-president-julian-priestley/?sf1=barcode&st1=9781137476746&loc=uk#bout-the-author>

ISBN	9781137476746
Publication Date	May 2015
Formats	Ebook (PDF) Ebook (EPUB) Hardcover
Publisher	Palgrave Macmillan



David Williamson (1934-2015): An appreciation

When we Commission Brits learned that David Williamson was returning to Brussels to succeed Emile Noël as Secretary General, the general view was that the job could no longer be done by a single official and would have to be changed radically. Noël had grown into the role as the work grew over decades, but Williamson had to take up the full burden immediately. To everyone's astonishment, and our delight, David almost immediately became as much master of the enormous portfolio of responsibilities as ever his predecessor had been, and over the ten years of his tenure even added to the burden, and never faltered or failed.

When I first met David in the late 1950s, we were both trainees in the Ministry of Agriculture. We were never far out of the sight of one another during the following forty years. Some of his contemporaries in those early days recognised that he was perhaps a bit smarter, a bit quicker than the rest of us, but we did not realise that his abilities were such as to sustain his rise to become one of the greatest and most admired civil servants of his generation, making a very significant mark on the development of the UK and of Europe. My own admiration rose with every close encounter.

David first attracted attention outside Whitehall when he became the Commission's Deputy Director-General (Markets) in DG V1, effectively the General Manager of the Common Agricultural Policy, which at the time (1977-83) generated two-thirds of EU expenditure and three-quarters of its legislation. As other AIACE members know from direct experience, that was a grinding treadmill of a job, calling for considerable physical stamina as well as being intellectually very demanding. He tackled it with gusto. After six years he was called back to London to head the European Secretariat in the Cabinet Office, one

of the most prestigious and demanding posts in Whitehall – especially in the days of Prime Minister Thatcher. It was from there that he returned to Brussels as Secretary General in 1987. I find it humbling to recall that he remained in that position, as the most important and powerful civil servant in Europe, for as long as ten years before taking early retirement! His subsequent main activity was in the House of Lords, as Convenor of the Cross-bench Peers (i.e. those who don't belong to a political party); this was certainly not a sinecure.



David's assets included an extraordinarily capacious and retentive mind which moved at great speed, and an unmatched capacity to concentrate, to remain focussed, over very extended periods.

He did have two pieces of good luck. First, he met Patricia Smith in the corridors of the Ministry of Agriculture, who undertook uncomplainingly the taxing roles of Supportive Wife to a man always under the intense pressures of high office, and Chief Parent to their two boys. Second, he encountered, in the corridors of the Berlaymont, the brilliant Joan Scott, whom he retained as all-purpose amanuensis, his organiser and his protector from unnecessary or unthinking demands on his time and energies. He needed protection, for one of his amiable characteristics was his readiness to talk to anyone – and to listen to what was said.

AIACE members have sometimes asked me how he got on so much faster and further than anyone else we have known. In reply I mention those lucky breaks, but the factors that propelled him to the top were simple, really. He was just far cleverer than the rest of us, and worked harder than any of us could have done. We have known and worked alongside a phenomenon, a man deservedly of great renown. We were the really lucky ones.

RETIRED AND NOT YET A MEMBER? TO JOIN US, PLEASE FILL IN THE ENCLOSED FORM !

PENSIONNÉ ET PAS ENCORE MEMBRE? POUR NOUS REJOINDRE REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION CI-JOINT!

AELAERTS Jozef	13/05/35	10/04/15	COM	DELL'ORO Paolo	23/11/35	9/05/15	COM
ALMINI Canzio	25/05/23	27/06/15	COM	DEPOORTERE Charles	14/02/37	14/09/15	COM
ALVINO Rosetta	26/08/26	6/10/15	COM	DESBOIS Yves	17/12/30	14/09/15	COM
ANGELETTI Livio	12/04/30	14/04/15	COM	DEVEEUW Micheline	25/09/45	31/07/15	PE
BALACS Peter	22/09/41	3/05/15	COM	DEWEPPE-LEURIS Colette	16/01/40	8/04/15	COM
BAPTISTA Inge	20/02/45	21/07/15	CJ	DI TOMASSO Adriano	20/06/34	20/07/15	CES
BARBONI Daniel	27/03/42	2/04/15	PE	DUCARME Florence	7/05/68	9/05/15	COM
BATTOCCHIO Gino	6/10/42	11/07/15	COM	EGGERT Kurt	6/10/32	25/10/15	COM
BECKER Roger	17/04/22	30/06/15	COM	EMMOT Stephen	26/05/44	25/09/15	PE
BEILER Paul	19/10/38	22/05/15	PE	EYSSELINCK Hans	10/12/33	5/07/15	COM
BEKKERS-PERETH Lydie	18/07/58	25/09/15	CM	FARFALETTI-CASALI Flaviano	31/12/33	10/08/15	COM
BENNINK Roelof	2/11/39	21/05/15	COM	FELDHEIM Christiane	18/04/48	26/10/15	COM
BENZLER Hartwig	11/02/28	12/04/15	COM	FISCHER Pia	22/04/56	2/05/15	CJ
BERG André	4/12/29	11/04/15	COM	FLOCH Anneliese	6/08/24	24/09/15	COM
BESENTHAL Ruediger	4/07/35	28/09/15	COM	FONTANA Hubert	6/02/40	8/05/15	COM
BEUCHERIE Pierre	12/02/26	6/10/15	COM	FRIESEN Rudolf	9/01/30	11/07/15	COM
BEVERE Elio	9/11/33	27/08/15	COM	FUCHS Maria	30/04/23	2/10/15	CM
BINTNER Charlotte	10/08/47	16/08/15	CC	GAST Eva	5/07/37	29/09/14	PE
BODE Christian	18/04/44	11/08/15	COM	GAST Eva	5/07/37	29/09/14	PE
BOESCHOTEN Frans	15/08/26	3/08/15	COM	GAUTHIER Liliane	5/09/39	28/08/15	CM
BOUREL DE LARONCIERE Philippe	8/07/36	20/05/15	COM	GAZZANO Adriano	23/07/28	2/05/15	COM
BRASOLA Mario	8/01/39	22/07/15	COM	GELLARD Melville	14/06/22	25/04/15	COM
BREAM Kevin	13/02/51	13/08/15	COM	GIUBILEO Massimo	12/04/27	24/04/15	COM
BRICHTA Johanna	19/05/21	7/09/15	PE	GLENSTRUP Ib	27/09/43	19/05/15	COM
BRUNOTTI Andrea	9/03/30	28/03/15	COM	GODITIABOIS-DEACON Sonia	23/10/64	18/08/15	COM
BUERKHOLZ Armin	8/10/30	8/08/15	COM	GOELLER Raymond	28/01/33	4/09/15	PE
CADIEUX Jean-Louis	28/04/31	6/10/15	COM	GOESEELS Paul	14/11/22	22/09/15	COM
CAILLARD Francine	3/12/19	1/05/15	COM	GONDOIS Yvonne	14/07/21	19/06/15	COM
CANESTRI Wanda	9/09/46	20/05/15	PE	GORDON-SMITH David	6/10/25	15/10/15	CM
CARON Jacques	4/07/35	12/05/15	COM	GRATREAU Pierre	21/07/29	28/06/15	COM
CECCHETTO Pietro	28/09/37	25/10/15	PE	GROMMES Marcel	24/02/36	13/07/15	COM
CECCHINI Paolo	18/04/27	23/08/15	COM	GRYNBERG Arlette	21/12/27	17/04/15	COM
CHANTEUX Eliane	10/03/28	27/04/15	COM	GUEMBE CASI Luis Antonio	11/07/44	27/05/15	COM
CHIPP Alan	27/09/29	9/09/15	COM	GUHL Guenther	20/07/41	19/08/15	COM
COMBES Claude	18/08/35	15/09/15	COM	GUPTA Martina	3/05/32	27/06/15	COM
COTTONNE Ernesto	15/11/25	7/09/15	COM	GYSELYNCK Jean	19/04/27	6/10/15	COM
CREMER Karl	1/04/39	29/07/15	COM	HAFER Angela	25/09/27	16/08/15	COM
CUMPS-DE KNIBBER Josiane	30/03/44	1/05/15	COM	HENZE Georg-Wilhem	4/02/23	9/09/15	COM
DAL BON Giorgio	7/10/26	29/08/15	COM	HEUSBOURGH Eugene	17/05/35	6/04/15	CM
DALEBROUX Marc	12/01/30	20/08/15	COM	HILF Gertrud	8/07/30	5/07/15	COM
DALSCHAERT Xavier	23/02/33	27/03/15	COM	HOFMANN Josef	24/08/34	31/08/15	COM
DE BAUW Robert	29/10/31	12/05/15	COM	HOGAN Ewan	30/12/59	29/08/15	DUB
DE JONGE Laurus	8/12/26	15/04/15	COM	HOJABRI-VERHOEVEN Petronella	28/09/33	22/04/15	COM
DE LACROIX D'OGIMONT Christian	12/12/21	20/05/15	COM	HOPKINSON Shirley	27/01/40	30/01/15	COM
DE LA PEÑA VEGA Eduardo	6/10/40	16/07/15	COM	HOYAUX Georges	8/05/31	10/07/15	COM
DE PASCALE Alberto	15/04/33	23/05/15	COM	INZAGHI Angelo	13/08/32	2/08/15	COM
DE SADELEER Gabriel	16/12/31	22/10/15	COM	IUDICA Regina	23/06/31	28/08/15	COM

IVICA-WEBER Maria	19/05/25	4/09/15	COM	PENSIS Christiane	10/08/37	23/10/15	COM
JABON Eliane	5/04/46	27/04/15	COM	PERILLEUX Janine	12/04/30	7/10/15	COM
JANSSEN Willibrord	1/12/48	19/07/15	COM	PHILIPPE Andre	21/10/25	26/06/15	COM
JEPPESEN Karen	25/10/48	28/08/15	PE	PIDRE Silveira	1/08/52	8/04/15	COM
JUCHS Jean-Paul	5/08/34	18/07/15	COM	POLIZZI Antonio	16/09/39	9/07/15	COM
KINDERMANS Henri	6/03/37	24/01/15	COM	PULEJO Massimo	15/12/17	31/08/15	COM
KIRCH Anneliese	14/09/37	11/09/15	COM	QUAGLIA Gianpietro	1/03/46	2/09/15	COM
KIRCHEN Carlo	29/04/50	7/04/15	COM	RAVERA Oscar	5/07/25	8/07/15	COM
KLEIN Yvonne	3/11/37	3/07/15	COM	REICHLING Alain	30/06/50	13/04/15	COM
KLERSY Raymond	4/09/28	11/05/15	COM	RETTET François	30/12/32	21/09/15	COM
KNEIP Monique	24/12/49	25/03/15	COM	ROSEN Ulla	30/06/45	3/06/15	CM
KOOK Margarete	23/07/37	3/09/15	COM	ROSO Nelson	11/02/58	4/08/15	COM
KRITIKOS Alberdina	6/02/47	30/06/15	CM	ROSTECK-KRAHL Angelika	16/10/25	14/07/15	COM
KUESTER Berthold	22/04/26	18/04/15	PE	SAITAS Constantinos	2/08/43	27/08/15	CES
KURZ Gerda	4/03/41	20/09/15	COM	SCHMIDT-OHLENDORF Horst	15/03/29	14/09/15	CM
LAGACHE Denise	18/06/23	25/04/15	PE	SCHNITZLER Roland	23/10/31	30/03/15	COM
LAMBERMONT Els	9/02/23	24/09/15	COM	SCHOENING Brigitte	20/11/32	6/06/15	COM
LARSEN Lars	7/04/42	26/09/15	COM	SCHREIBER Wilhelm	5/09/26	16/04/15	COM
LASKE Franz	13/09/28	10/06/15	COM	SCHUCHMANN Rose Marie	6/06/30	6/08/15	COM
LASZLO Ilona	5/02/23	14/09/15	COM	SCHUPP Willi	20/02/24	22/07/15	COM
LEANG Mariette	3/08/35	27/04/15	CM	SEGALL Claude	20/06/35	6/10/15	COM
LEGRAND-LANE Raymond	15/11/19	9/05/15	PE	SEGUIN Heinz	19/01/23	15/10/15	COM
LENZ Peter	27/03/38	21/09/15	COM	SERRE Arlette	23/11/36	26/04/15	COM
L'HERMITE Pierre	13/05/36	24/08/15	COM	SEVINATE PINTO Armando	1/01/46	29/03/15	COM
LONCIN Joseph	21/10/21	18/04/15	PE	STEPHANY Guy	9/10/38	30/06/15	COM
MAFFINI Giacomo	29/09/21	5/05/15	COM	STOLL Jean-Aime	15/02/24	18/05/15	CC
MAGAGNIN Giovanni	18/09/42	9/07/15	COM	THIELE Ursula	20/03/32	5/05/15	COM
MARTINEZ PALOU Ana Maria	19/05/52	22/02/15	COM	TUOMAALA Kimmo	6/06/53	20/08/15	PE
MATHIJSEN Petrus	7/03/24	23/04/15	COM	TUOMISTO Piia	16/02/68	6/10/15	COM
MAURANDY Christian	7/10/32	26/09/15	COM	TURRIZIANI Silvino	1/04/44	2/08/15	CJ
McGREGOR Donald	21/04/46	26/09/15	COM	VAN CASTER Nia	7/07/56	4/07/15	EAS
MCKENNA James	10/09/41	21/07/15	COM	VAN HEYNINGEN Antonia	16/03/18	14/05/15	COM
MEDAS Angelo	19/08/28	1/08/15	COM	VAN RENTERGHEM Jeanne	24/02/33	13/04/15	COM
MIENER-THOSS Carla	14/12/44	13/04/15	COM	VERGILI Giorgio	24/02/32	22/08/15	COM
MISSIR MAMACHI DI LUSIGNANO Livio	27/04/31	16/10/15	COM	VILLECOURT Louis	18/05/31	2/08/15	COM
MONDELLO Ignazio	12/09/34	1/10/15	COM	VILLEDIEU Ingrid	27/02/47	27/03/15	CM
MULLER Renate	17/02/45	12/08/15	COM	VINCHI Daniella	6/11/41	30/01/15	COM
NAGEL Wilhelmus	25/03/31	9/05/15	COM	VLASSELAER Nicole	6/12/44	1/10/15	COM
NITTLER Madeleine	11/04/15	17/06/15	COM	WACHE Jean-Louis	31/03/21	30/08/15	COM
OFFELE Hartmut	10/09/38	5/10/15	COM	WAGNER-TURMES Sophie	16/06/19	17/10/15	PE
OPPENHEJM Erik	30/10/25	7/03/15	CM	WIDER Hartmut	25/03/43	14/09/15	COM
OTWAY Harry	23/04/35	21/09/15	COM	WILHELM Hans	16/01/45	14/09/15	COM
PAHL Joachim	15/10/53	9/08/15	BER	WILLIAMSON David	8/05/34	30/08/15	COM
PALAZZO Armida	12/11/47	7/05/15	COM	WOELL Brigitte	27/08/37	9/07/15	COM
PALEMANS Maryse	31/08/43	10/07/15	CES	WOERNER Wilhelm	15/12/35	20/04/15	COM
PAPS Frans	15/04/29	3/10/15	COM	ZOLYOMI Alexandra	27/06/69	6/04/15	CJ

Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.



Quartier du Kirchberg, zone du Parlement européen - nouvelles constructions luxembourgeoises



Présidence du Conseil
du 1er juillet au 31
décembre 2015

Conseil des Ministres - grand hall du Justus Lipsius